



La bataille de Gardez

AU SIXIÈME jour de l'opération « Anaconda » contre une poche de résistance des talibans et des combattants d'Al-Qaïda, les forces américaines ont repris, jeudi 7 mars, leurs bombardements aériens sur les montagnes d'Arma, dans l'est de l'Afghanistan. Des B-52 sont intervenus près de la ville de Gardez, où les combats s'étaient concentrés ces derniers jours. Les Américains ont dépêché quelque 300 hommes en renfort du millier de GI déjà déployés dans la région. A Kaboul, cinq soldats, deux allemands et trois danois, sont morts en tentant de désamorcer un missile.

Lire page 2

Ce que proposent les candidats pour créer des emplois

LE CHÔMAGE, selon les sondages, n'est plus le premier sujet d'inquiétude des Français, qui sont d'abord préoccupés par l'insécurité. En baisse depuis juin 1997, le nombre des demandeurs d'emploi a recommencé à augmenter en mai 2001. Mais les Français s'inquiètent de la montée de la précarité, des bas salaires, de la pratique du temps partiel, des contrats de courte durée. *Le Monde* a demandé aux candidats à l'élection présidentielle quelles sont leurs propositions pour créer des emplois. Les principaux candidats estiment que l'objectif du plein-emploi peut être atteint. Jacques Chirac estime que les baisses de charges « sont l'outil le plus puissant pour réduire le chômage ». Jean-Pierre Chevènement préconise l'allègement du coût du travail par des transferts de charges sociales. Alain Madelin veut supprimer la taxe professionnelle. Lionel Jospin souhaite permettre à chacun « de se former tout au long de sa vie ». Et, à l'extrême gauche, Arlet-



te Laguiller (LO) et Olivier Besancenot (LCR) demandent l'interdiction des licenciements collectifs. La France compte 2 209 000 demandeurs d'emploi, soit 9 % de la popu-

lation active. 650 000 personnes sont sans emploi depuis au moins un an. Selon l'Insee, la pauvreté a légèrement reculé en 2001. A Strasbourg, Jacques Chirac a dénoncé,

mercredi 6 mars, la « faute » de Lionel Jospin sur l'insécurité.

Lire pages 8 à 12 et Pierre Georges page 39

Journée des femmes

► Vendredi 8 mars, le combat pour l'égalité et contre la discrimination

► Education : mobilisation contre les mariages forcés

► Médias : moins d'intérêt pour les femmes politiques que pour les hommes

► Point de vue : les femmes face à la violence

Lire pages 14, 20 et 25

SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES
Dossier : Italie.
Le trotskisme en débat. Gilles Deleuze

GUERRE DE L'ACIER
Tollé contre le protectionnisme des Etats-Unis p. 6

TUNNELS
Mont-Blanc et A86 sous surveillance p. 17 et 28

PUBLICITÉ
Publicis devient le quatrième groupe mondial p. 25

VOTRE MAISON
Des cédéroms pour l'aménager p. 30

FOOTBALL
Lens caracole p. 31

International.....	2	Marchés.....	26
Union européenne.....	6	Aujourd'hui.....	28
France.....	8	Météorologie.....	32
Société.....	14	Jeux.....	32
Régions.....	17	Carnet.....	33
Horizons.....	18	Abonnements.....	33
Entreprises.....	22	Culture.....	34
Communication.....	25	Radio-Télévision.....	38

Emoi sur la notation des salariés chez IBM

LA DIRECTION d'IBM a mis au point un système d'évaluation de ses salariés, avec des notes allant de 1 à 4, qui suscite un vif émoi en France. Selon l'enquête du *Monde*, les syndicats estiment que le nombre de personnes recevant la note 4 - la plus mauvaise, pouvant conduire au licenciement -, est en hausse depuis le début de l'année. Ils affirment aussi que des quotas de « notés 4 » à atteindre sont fixés aux directions. La direction d'IBM France nie l'existence de ces quotas.

Saisie par un salarié qui a reçu récemment cette note et qui a été licencié trois semaines après, l'inspection du travail de Nanterre (Hauts-de-Seine) a adressé un courrier recommandé à la direction française du géant informatique. Elle s'inquiète de ces pratiques, si elles étaient confirmées, seraient illégales. « Je constate que plusieurs éléments peuvent permettre d'attribuer une note 4 à un salarié, dont notamment son état de santé », écrit l'inspecteur du travail.

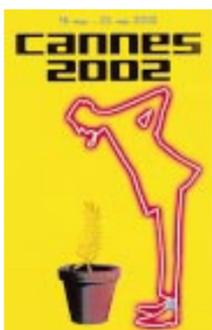
Le Monde a pris connaissance de documents internes du groupe, à destination des cadres dirigeants, qui détaillent la conduite à suivre pour « la gestion des faibles contributeurs ». Cette hausse du nombre des salariés mal notés est relevée aussi hors de France. Selon Risto Salmela, secrétaire du comité d'entreprise européen, « le problème est assez important pour qu'il soit inscrit à l'ordre du jour de la session annuelle » de cette instance, qui aura lieu les 13 et 14 mars prochains. Nous publions également

les témoignages de plusieurs salariés « notés 4 » depuis le début de l'année. Selon Antoine Lyon-Caen, professeur de droit du travail à l'université Paris X-Nanterre, « une entreprise ne peut pas a priori déterminer un quota de salariés incompetents. Cela peut indiquer que l'entreprise cache une politique de réduction massive des effectifs sous couvert de notation des capacités professionnelles ».

Lire pages 22 et 23 et notre éditorial page 21

En vidant une cave, on a retrouvé la pipe de Monsieur Hulot

QUI A VU leurs spectacles sait que ces gens savent faire avec ce que le reste du monde rejette. Devenu cogestionnaire de l'héritage de Jacques Tati avec la fille de celui-ci, Sophie Tatischeff, au sein de la société Les Films de Mon Oncle, et, depuis la mort de son associé le 27 octobre 2001, seul responsable de la défense et illustration de l'œuvre, Jérôme Deschamps mène, avec Macha Makeieff, une activité où le travail de brocanteur se mêle intimement à celui d'administrateur, la recherche documentaire à l'invention plastique, pour construire des conditions de la résurrection de *Playtime* dignes de l'œuvre d'origine.



DESCHAMPS & DESCHAMPS

autres éléments de l'héritage s'entassent. C'est là qu'un jour s'est produit, au hasard d'un vide-cave à l'aventure, un de ces petits miracles fétichistes qui font partie des entreprises les plus nécessaires de remise en vie du patrimoine. Elle est là, Jérôme Deschamps la tend sans façon, on hésite à la porter à sa propre bouche : intacte et modeste, la pipe de Monsieur Hulot dormait au fond d'une poche d'un des imperméables du même Hulot. Ce n'est rien, un bout de bois et de bakélite, et quand même assez gaiement émouvant. Un tout petit objet au milieu du capharnaüm où Macha Makeieff invente et précise formes et couleurs.

Pour le prochain Festival de Cannes, où doit être projetée la version restaurée de *Playtime*, Macha Makeieff avait fabriqué un déguise-

ment de fête aux couleurs de Tati pour tout le quartier du Palais, avec reconstruction de la maison de *Mon oncle*, affiche au graphisme électrique (voir ci-contre), camouflage du Bunker, décoration idoine de la plage où le film doit être présenté au public sur un écran installé dans la mer... Las, les autorités festivalières ont retoqué une partie du projet, et refusé l'affiche. La maison sera construite sans doute à Paris, à défaut de la Croisette. Chez les Deschamps, on n'a guère le temps de s'en désoler. Quelques jours après, et au prix d'une vigoureuse action juridique, Jérôme Deschamps peut crier victoire. Le laboratoire qui affirmait ne plus posséder les chutes résultant des coupes subies par *Playtime* a finalement retrouvé « des boîtes ». Ni une, ni deux, mais 91 boîtes. Une pleine palette, qui vient d'être livrée. « Comparé à l'éphémère du théâtre, je croyais que le cinéma était un monde stable... », sourit Macha Makeieff.

Jean-Michel Frodon

DOCUMENT

Le film inédit du 11 septembre



DEUX Français, Jules Naudet, 28 ans, et son frère Gédéon, 31 ans, qui réalisaient un documentaire sur les pompiers de New York, ont été les seuls à pouvoir les suivre, le 11 septembre, dans le chaos du World Trade Center. Leur film est diffusé le 10 mars sur la chaîne CBS.

Lire pages 34 et 35

MODE

Hommes au naturel



UNE SILHOUETTE à la fois formelle et décontractée. Pour l'été 2002, l'habit masculin perd de sa raideur. Notre supplément

ANALYSE

Zimbabwe : l'ombre portée de Mugabe

IL EST LE DIABLE, l'Ubu africain à la moustache hitlérienne, un vieillard de 78 ans qui s'agrippe au pouvoir, ruine son pays, tue ses opposants, lâche ses hommes de main sur les fermiers blancs et, en complexe colonial bardé de préjugés sexuels, peste contre les « gays » au gouvernement à Londres. Depuis qu'il a été battu, en février 2000, dans un référendum constitutionnel visant à élargir ses attributions présidentielles, Robert Mugabe, l'ancien héros de la lutte de libération dans l'ex-Rhodésie blanche, s'est mué en naufrageur du Zimbabwe, ce beau pays de la tolérance raciale, promis au meilleur avenir il y a seulement deux décennies, au lendemain de

son indépendance. Or, en deux ans, ce Mister Hyde, trompant la bonne foi de l'Occident, a tout gâché, tout détruit. La belle fable ! Et quel diable utile ! Si Robert Mugabe n'existait pas, il faudrait l'inventer d'urgence. Sinon, comment sauver de l'opprobre ces Docteurs Jekyll que sont la Grande-Bretagne, l'ex-puissance coloniale si longtemps complaisante à l'égard du « camarade Bob », et le FMI et la Banque mondiale, bailleurs de fonds impénitents d'un régime qui n'a cessé de saboter l'économie zimbabwéenne ?

Stephen Smith

Lire la suite page 21

PHILIPPE ALEXANDRE
BÉATRIX DE L'AULNOIT
LA DAME DES 35 HEURES
« Un récit solide, nourri d'archives opportunes et de témoignages édifiants. »
Hervé Gattegno,
le Monde
Robert Laffont
www.laffont.fr

Colin Powell s'élève contre la politique suivie par Ariel Sharon

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le gouvernement israélien a subi des critiques inhabituelles de son allié américain, mercredi 6 mars, deux jours après sa décision d'intensifier ses opérations militaires contre des objectifs palestiniens. Le secrétaire d'Etat Colin Powell, s'exprimant devant le Congrès a en effet estimé que « le premier ministre Sharon doit avoir un regard critique sur sa politique pour voir si elle réussira. Si vous déclarez la guerre aux Palestiniens et si vous pensez régler le problème en regardant combien de Palestiniens peuvent être tués, je ne pense pas que cela nous mène quelque part ». M. Powell, qui a par ailleurs estimé que le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat « peut et doit faire davantage » en matière de lutte contre le terrorisme, réagissait à des propos tenus le 4 mars par M. Sharon estimant qu'il fallait infliger « beaucoup de pertes » aux Palestiniens.

Ces fortes réserves interviennent alors que l'armée israélienne poursuit de manière ininterrompue ses opérations à Gaza comme en Cisjordanie. Les incursions et les bombardements avaient fait sept morts palestiniens et deux soldats israéliens mercredi matin. Selon des sources palestiniennes, neuf nouvelles victimes et des dizaines de blessés, parfois grièvement touchés, ont été enregistrés plus tard dans la journée et au cours de la nuit. A Gaza, une école pour enfants aveugles gérée par l'agence des Nations unies pour les réfugiés (Unrwa) a été endommagée à l'aube par des éclats d'une roquette tirée par un F-16 israélien contre les bâtiments de la sécurité palestinienne. Les murs de l'école se sont effondrés. Les écoliers étaient absents au moment de l'attaque.

Les opérations de Gaza, soutenues par des tirs de la marine israélienne, ont été suivies dans la soirée par des bombardements à Ramallah puis à Bethléem contre des bâtiments officiels palestiniens. Une nouvelle fois, le quartier général où M. Arafat est reclus depuis trois mois a été la cible d'un tir de missile. Le chef de l'Autorité palestinienne recevait alors l'émissaire européen, Miguel Angel Moratinos. Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a confirmé implicitement jeudi matin qu'il s'entretenait lui-même par téléphone avec M. Arafat lorsque le bombardement s'est produit. L'armée israélienne a enfin opéré une incursion à Toulkarem, dans la nuit de mercredi à jeudi, avant de lancer de nouveaux raids aériens sur Gaza, jeudi matin.

Dans ce contexte, le concert que le chef d'orchestre israélo-argentin Daniel Barenboïm espérait donner mercredi soir en signe de paix à Ramallah, à l'invitation du conservatoire de la ville, a été reporté. Le chef d'orchestre, très critique vis-à-vis de M. Sharon, a indiqué que les autorités israéliennes lui avaient signifié qu'elles n'approuvaient pas son projet et qu'elles ne pouvaient garantir sa sécurité. « C'est une honte, car c'était une occasion de construire un petit pont », a déclaré M. Barenboïm, jugeant « important pour les Palestiniens de ressentir quelque chose de positif venant de l'autre côté ».

Enfin, l'Association de football de l'Union européenne (UEFA) a décidé mercredi de suspendre toutes les rencontres de football européennes en Israël jusqu'à nouvel ordre en raison du regain de tension dans la région. Cette décision devrait avoir pour conséquence le transfert du match de quart de finale de la Coupe de l'UEFA prévu le jeudi 14 mars à Tel-Aviv entre l'équipe locale, l'Hapoël Tel-Aviv, et le Milan AC dans un endroit neutre non encore déterminé qui pourrait être Chypre. Conscient de l'impact négatif du choix de l'UEFA dans un pays où le football est le sport le plus populaire, le gouvernement israélien s'est cependant efforcé de faire revenir l'UEFA sur sa décision. C'est en effet la première fois qu'une équipe israélienne atteint ce niveau de la compétition.

Gilles Paris

Polémique sur le soupçon d'espionnage israélien aux Etats-Unis

Plusieurs responsables du FBI réitèrent qu'aucune accusation d'espionnage n'a été retenue contre les individus énumérés dans le rapport remis au ministère américain de la justice. Israël dément également

L'ENQUÊTE intitulée « Un réseau d'espionnage israélien a été démantelé aux Etats-Unis », publiée par *Le Monde* du 6 mars, a suscité des réactions, en Israël comme aux Etats-Unis. Cette enquête se fondait sur un rapport, remis en juin 2001 au ministère américain de la justice, qui impliquait nominalement quelque 120 jeunes Israéliens qui se faisaient passer pour des « étudiants en art plastique » dans des prises de contact avec des membres de divers services de sécurité - DEA (répression des stupéfiants) essentiellement, mais aussi FBI - et des militaires américains de deux bases militaires aériennes. Estimant que l'activité commerciale de ces « étudiants » « ne semble pas compatible avec leur

formation » (dans les renseignements militaires ou des unités de technologie de pointe de l'armée israélienne), ce rapport indiquait que les faits constatés « peuvent constituer une activité organisée de renseignement ». Interpellées et interrogées, la plupart des personnes concernées - hormis « une douzaine », selon le ministère de la justice - avaient été ensuite expulsées du territoire américain.

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères israélien, Emmanuel Nachshon, a indiqué à l'AFP que « ce sont des sorcettes, ces balivernes ne méritent pas d'autres commentaires ». Irit Stopper, également porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, a cepen-

dant indiqué à Associated Press (AP) qu'un certain nombre d'Israéliens se présentant comme des étudiants en art avaient bien été expulsés des Etats-Unis, pour avoir travaillé sans permis. Ils n'ont pas été accusés d'espionnage, a-t-elle ajouté.

Plusieurs responsables du FBI ont réitéré aux agences de presse internationales ce qu'un d'eux, Bill Carter, avait dit au *Monde* (daté 7 mars) : « Aucune accusation d'espionnage n'a été retenue contre aucun des individus » concernés. « A la question de savoir si des activités d'espionnage avaient effectivement eu lieu, écrit AP, le représentant du FBI a répété qu'aucune charge de ce type n'avait été retenue. »

Le rédacteur en chef d'Intelli-

gence OnLine, la publication spécialisée qui a obtenu copie du rapport remis au ministère américain de la justice en juin 2001, a réagi mercredi en ces termes : « Le rapport du ministère de la justice [américain] sur lequel nous fondons date de juin 2001. On est bien avant les arrestations massives de l'après 11 septembre. » Ce rapport montre que la quasi-totalité des personnes impliquées détenaient un visa valide.

L'Office of National Counterintelligence Executive, une administration chargée du contre-espionnage, avait diffusé, selon AP, une alerte en mars 2001 demandant à ses employés de faire connaître tout contact avec des gens se présentant comme des étudiants en art israéliens.

Associated Press cite un représentant anonyme du ministère de la justice américain, qui a indiqué que des enquêteurs avaient eu connaissance de certains « liens préten- dus » avec une « activité supposée » d'espionnage à partir du début 2001. Interrogé, Larry Thompson, vice-ministre de la justice, a refusé de répondre aux questions à ce sujet.

Le *Washington Post*, mercredi, suggère que cette affaire a pour origine un différend entre la DEA et le FBI, la première étant persuadée, en juin 2001, d'avoir décelé un réseau d'espionnage, le second n'ayant pas été convaincu.

S. C.



Zimbabwe : scrutin présidentiel ce week-end

DEUX SUPPORTERS du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), dont le candidat, Morgan Tsvangirai, défie le président Robert Mugabe dans l'élection qui aura lieu ce week-end, discutent dans les rues de Harare. Mercredi, le chef de l'Etat zimbabwéen a rétabli, par décret, la loi électorale jugée « anticonstitutionnelle » par la Cour suprême.

La loi réserve aux 22 000 fonctionnaires désignés comme observateurs, à l'exclusion des 560 observateurs internationaux, le droit d'intervenir, s'ils devaient constater des irrégularités. En réaction, le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a estimé que Robert Mugabe constitue « un anachronisme par la manière dont il dirige son pays ».

Deux nouveaux témoins racontent à La Haye la fuite des Albanais du Kosovo devant les exactions serbes



LA HAYE

de notre envoyé spécial

L'avocat de Belgrade, Zdenko Tomanovic, lève un pouce en l'air à chaque réplique qu'il estime judiciaire de la part de son vrai-faux client. De l'autre côté de la vitre blindée séparant la salle d'audience du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) des rangées de chaises prévues pour le public, Slobodan Milosevic lui

soir des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie, le 24 mars 1999. Il a dit comment on lui a raconté que son cousin, Xhefshet Pruti, avait été tué le même jour dans son jardin par des policiers sous les yeux de sa fille. Il s'est souvenu de « l'arrivée dans la ville des réfugiés de villages environnants en 1998 [lors de l'offensive serbe contre l'Armée de libération du Kosovo (UCK) sur la frontière avec l'Albanie]. La police militaire serbe les avait forcés à quitter leurs maisons. Ils nous avaient raconté les maisons incendiées, les personnes tuées ». Début avril, il allait lui-même se réfugier en Albanie.

Le TPI finira par juger Mladic et Karadzic

Le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie ne fermera pas tant que les ex-chefs politique et militaire des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, ne seront pas transférés à La Haye, a déclaré mercredi 6 mars Pierre-Richard Prosper, l'ambassadeur américain pour les questions relatives aux crimes de guerre. « Karadzic et Mladic seront à La Haye, demain ou l'année prochaine, mais ce Tribunal ne fermera pas avant qu'ils ne soient jugés ici », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse avec la procureure du TPI Carla Del Ponte à La Haye.

M. Prosper a renouvelé le « soutien ferme et fort » des Etats-Unis à ce Tribunal. Les jours précédents, il avait indiqué que les deux TPI, sur l'ex-Yougoslavie et sur le Rwanda, devaient conclure leurs travaux en 2007-2008. C'est la date qu'avance depuis des mois Claude Jorda, le président du TPI.

répond par un sourire. Revigoré par la présence de son avocat conseil dans le public, l'ancien président yougoslave, qui a choisi de s'exprimer lui-même à l'audience, a exhibé morgue et sang froid lors de la quatrième semaine de son procès à La Haye.

Hassan Pruti, ancien juge et président au tribunal de commerce de la ville de Djakovë (Djakovica en serbe, au sud-ouest du Kosovo), a pourtant décrit, lundi 4 mars, l'incendie dont il a été témoin de la vieille ville par la police, au premier

bombardements [de l'OTAN] ? », demande Slobodan Milosevic. Il reste fidèle à sa ligne de défense, tentant d'accréditer la thèse selon laquelle les Albanais ont fui à cause des raids occidentaux ou de la pression de l'UCK et non à cause d'une politique d'expulsion systématique mise au point à Belgrade. Lors de son contre-interrogatoire, Slobodan Milosevic insiste : « Comment pouvez-vous affirmer que ce ne sont pas les bombes de l'OTAN qui ont mis le feu aux maisons ? » « Tout le monde sait que c'est la police », réplique M. Pruti. « On m'a dit que votre cousin a été tué lors d'affrontements entre l'UCK et la police ? », avance Slobodan Milosevic. « Stupide », réplique le témoin.

Slobodan Milosevic appliquera la même tactique vis-à-vis de Xhamil Shabani, ancien instituteur à Zegra (sud-est du Kosovo) chassé de son village et réfugié en Macédoine durant la guerre. Il essaiera de lui faire dire que son départ s'explique par le fait que le village se trouvait sur « une ligne de front », autrement dit sous les bombes de l'OTAN et proche des maquis de l'UCK. Et donc qu'il « ne s'agissait pas de déportation », glisse Slobodan Milosevic, avant de se faire reprendre par le juge May lui demandant d'éviter les commentaires et d'écouter son contre-interrogatoire. « Nous étions tout simplement effrayés par la police serbe », répond Xhamil Shabani. « Savez-vous que des Albanais ont été protégés par des Serbes ? », demande alors Slobodan Milosevic. Le regard évitant toujours soigneusement celui de l'accusé, Xhamil Shabani lui rétorque qu'il « ne connaît que des gens qui ont été expulsés de chez eux ».

Christophe Châtelot

COMMENTAIRE

PAS DE FANTASMES !

Dans l'enquête publiée par *Le Monde* (du 6 mars), rien n'accréditait l'idée qu'Israël ou des Israéliens pouvaient avoir été impliqués dans les attentats commis le 11 septembre par Al-Qaida. C'est pourtant ce que des lecteurs, qui nous l'ont fait savoir, ont cru déceler. Répétons ici que les questions posées en conclusion de cette enquête n'accréditent en rien le fantôme antisémite qui attribue à Israël la paternité des attentats du 11 septembre - un fantôme dont nous avons très tôt montré le caractère inepte et malsain (« Les musulmans et la démonisation de l'ennemi », *Le Monde* du 30 octobre 2001). Au contraire, l'hypothèse émise était exactement inverse.

L'affaire, tout d'abord, date de plusieurs mois avant les attentats. En mars-avril 2001, quelque 120 Israéliens soupçonnés d'espionnage sont interpellés aux Etats-Unis, la plupart interrogés. « Une douzaine » restent incarcérés, la plupart ont été à l'époque expulsés du territoire américain. Le rapport d'enquête remis en juin 2001 à la justice américaine n'établit aucun lien entre ces personnes et Al-Qaida pour la simple raison qu'il a été remis trois mois avant les attentats. Après le 11 septembre, en reprenant leurs informations, des enquêteurs

américains constatent qu'une partie des faux « étudiants en arts » israéliens avaient résidé en Floride, à proximité de plusieurs de ceux qui s'avèrent être les terroristes d'Al-Qaida. On ne peut exclure une coïncidence. Ce fait a cependant amené certains des enquêteurs à se demander si ces « étudiants » ne « pistaient » pas déjà les terroristes, sans que les autorités américaines soient alors averties. Mais absolument rien n'indique que, si tel était le cas, ces « étudiants » auraient pu être avertis des intentions des terroristes.

Le premier à avoir évoqué le soupçon d'espionnage israélien aux Etats-Unis est Carl Cameron, dans une enquête diffusée sur Fox News, en décembre 2001. Fox est une chaîne très proche de l'administration Bush, et très favorable à la droite israélienne. L'émission avait été visionnée auparavant par de très hauts responsables des organes de sécurité américains, qui n'ont pas émis d'objection à sa diffusion. Ces organes entretiennent aujourd'hui une coopération active avec les Israéliens, qui s'est encore accrue après le 11 septembre. Ce qui ne signifie pas qu'ils acceptent que des services israéliens agissent sur leur territoire sans qu'ils en soient informés.

Sylvain Cypel

PLANTU

LES PETITS CANDIDATS ILLUSTRÉS



Disponibles en librairie. Chaque volume : 9,50 €

www.seuil.com

Seuil

Le ministre italien de l'intérieur poursuit le procureur général de Milan « pour diffamation »

Après avoir été très engagé dans l'opération « Mains propres », Francesco Borrelli, 70 ans, avait critiqué les atteintes du gouvernement à l'indépendance de la magistrature

ROME

de notre correspondant

Claudio Scajola, ministre de l'intérieur, a déposé plainte, mercredi 6 mars, au parquet de Rome, contre Francesco Saverio Borrelli, procureur général de Milan, « pour diffamation ». Une sanction sans précédent, dans la Péninsule et en Europe. De quoi est coupable ce haut magistrat de 70 ans, à deux mois de prendre sa retraite ? À l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, le 12 janvier, Francesco Borrelli avait dénoncé, devant deux cents magistrats, la réduction des escortes pour les juges chargés des affaires à risque, justifiée selon le gouvernement, après les attentats du 11 septembre, par le redéploiement des forces de l'ordre.

Une décision prise à ses yeux « par vengeance mafieuse et/ou pour des motifs de rancune politique savamment attisés. Des escortes retirées justement aux magistrats qui comme par hasard soutiennent l'accusation contre le chef du gouvernement [Silvio Berlusconi est en cours de procès, à Milan, pour corruption en actes judiciaires]. »

Commentant la plainte acceptée par le parquet romain, l'intéressé s'est dit « simplement un peu ennuyé, parce qu'en plus il va me falloir dépenser de l'argent pour ma défense ».

Francesco Borrelli avait exhorté ses collègues, lors de la cérémonie milanaise, à « résister, résister, résister », en conclusion d'un réquisitoire contre ceux au pouvoir, qui attaquent depuis des mois l'institution judiciaire. « Comme sur la ligne du Piave ! », avait-il lancé, invoquant la célèbre bataille qui, sur le fleuve du nord-est de l'Italie, avait permis de repousser les envahisseurs autrichiens lors de la première guerre mondiale.

Timonier de l'opération « Mains Propres », grosses lunettes et sourire à pleines dents, il avait fustigé les épisodes les plus marquants de la partie de bras-de-fer qui se joue entre le gouvernement de Silvio Berlusconi et la magistrature, récusant « les accusations superficielles de partialité formulées contre les juges par de hauts représentants de la classe politique, martelées avec l'insistance de bonimenteurs de télévision ».

En « papy » qui fait de la résistance, Francesco Borrelli a pris les risques d'une plainte. Son appel est devenu *a posteriori* le détonateur d'une contestation citoyenne de grande ampleur, qui en a fait un de

ses héros. Ses quinze ans au parquet de Milan – le plus important d'Italie –, dont deux à la procure générale, l'ont aguerri. Né dans une famille napolitaine de magistrats, il soutint sa thèse, intitulée « *Senti-*

ment et Sentence », devant le plus grand juriste italien Piero Calamandrei. Il anima, dans les années 1960, « le Grand jury de la publicité », la Commission indépendante fondée à l'initiative de son père pour veiller à la correction des messages publicitaires, contre ces « bonimenteurs » qu'il réprouve. Pianiste férù de Wagner, mondain, il ne manque pas une première au théâtre de la Scala de Milan.

Projeté sur le devant de la scène, Francesco Borrelli ne se sent pas seul. Traité en diva par ses collègues milanais, il sait qu'ailleurs, dans les vingt-six districts judiciaires de la péninsule, mais aussi dans la rue, il compte des alliés « pour le respect de la légalité ».

Danielle Rouard

M. Fini veut convaincre M. Bossi

Gianfranco Fini, numéro deux du gouvernement italien et représentant de l'Italie à la Convention européenne, estime que les violentes attaques d'Umberto Bossi contre l'Europe « sont le reflet d'une peur : la peur de l'Europe vue comme une grande menace. Nous devons travailler pour le convaincre que c'est une erreur », a-t-il expliqué dans un entretien, publié, mercredi 6 mars, par le *Corriere della Sera*. Le président de l'Alliance nationale, parti post-fasciste, n'excuse pas pour autant « le ton agressif et les termes extrêmes » utilisés par le leader populiste de la Ligue du Nord, ministre des réformes et numéro trois du gouvernement de Silvio Berlusconi. « L'inviter à la modération ne suffit pas. Je pense que mon rôle politique, celui de tous ceux qui croient dans l'Europe, est de s'attaquer à toutes les peurs auxquelles Bossi donne du crédit », a-t-il affirmé, ajoutant que « diaboliser Bossi est la chose la plus facile à faire, mais pas la plus utile ». – (AFP.)



JUAN B. DIAZ/REUTERS

La guérilla colombienne poursuit ses offensives

DEUX SOLDATS colombiens patrouillent dans la petite ville de Cisneros, à 80 kilomètres de Cali, où la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) avait bloqué une route et incendié quatre véhicules, mercredi 6 mars. Les accrocha-

ges entre l'armée et les FARC sont devenus quotidiens depuis la rupture du processus de paix, annoncée le 20 février par le président Andrés Pastrana. Au cours des dernières vingt-quatre heures, ils ont fait neuf victimes.

Percée populiste au scrutin municipal néerlandais

Pim Fortuyn, radical xénophobe, obtient 34 % des voix à Rotterdam

BRUXELLES

de notre correspondant

Son nom fait penser à un héros de bande dessinée, mais Pim Fortuyn n'amuse pas tout le monde. Et certainement pas les partis politiques traditionnels aux Pays-Bas, qu'il vient de bouculer violemment. Lors des élections municipales, qui se sont déroulées mercredi 6 mars, celui qui se présente déjà comme l'un des principaux leaders populistes de l'Europe du Nord a rafilé 34 % des voix dans la ville portuaire de Rotterdam, dont il pourrait devenir le maire. Plus généralement, le mouvement Leefbaar Nederland (« Des Pays-Bas vivables ») qu'il incarne, même s'il a été contraint de s'en distancier temporairement, fait une entrée fracassante dans les conseils municipaux.

« SÉISME POLITIQUE »

Si cette formation hétéroclite, qui drague les déçus de la droite comme ceux de la gauche, confirme ses performances, elle pourrait rafiler une vingtaine de sièges sur les 150 que compte la deuxième Chambre, lors des élections législatives qui se dérouleront le 15 mai prochain. Un cauchemar pour la « coalition violette », lourdement sanctionnée mercredi : s'il réédite sa piètre performance des municipales, le gouvernement du social-démocrate Wim Kok perdrait 29 des 67 sièges de députés qu'il détient. Les Pays-Bas pourraient donc vivre « un autre séisme politique », comme l'a prédit le ministre Jan Pronk.

Présenté par certains comme une sorte d'ovni de la politique, Pim Fortuyn a sans doute montré son vrai visage, le 9 février. Ce jour-là, ce sociologue homo-

sexuel, ancien chroniqueur de l'influent magazine *Elsevier*, a déclaré au quotidien *Volkskrant* que, s'il le pouvait, il ferait en sorte que « plus aucun réfugié islamique » ne rentre aux Pays-Bas. Un pays qui, avec 16 millions d'habitants, est « plein », selon lui. « Si vous êtes un vrai réfugié politique, alors allez vous réfugier près de votre pays », ajoutait-il, dépeignant l'Islam comme « une culture arriérée », les Marocains comme des « voleurs » et plaçant pour une réforme de l'article premier de la Constitution néerlandaise, qui établit le principe d'égalité entre les citoyens.

Ces propos ont enflammé la classe politique néerlandaise, qui les a presque unanimement condamnés. Ils ont moins étonné ceux qui, depuis quelques mois, suivaient l'éclosion d'une formation qui s'en prend à « l'establishment de

devenir « le clou du cercueil » de la classe politique traditionnelle. Le parti, soucieux de ne pas se montrer trop radical, s'efforçait aussi d'étouffer certaines proclamations républicaines de son chef de file, dans un pays très majoritairement monarchiste.

COURANTS « ANTIPARTIS »

Face au tollé déclenché par l'interview de Fortuyn, Leefbaar Nederland a donc décidé de retirer sa confiance à son chef de file. Il semble cependant que la rupture avec son parti soit loin d'être irrémédiable. Des sondages affirment, en tout cas, que deux courants « antipartis », s'adressant l'un aux électeurs traditionnels de la gauche et l'autre à ceux de droite, pourraient rafiler ensemble 36 sièges à la deuxième Chambre et ainsi brouiller le jeu traditionnel des alliances que nouent les formations classiques, dont les trois partis qui se partagent actuellement le pouvoir (sociaux-démocrates du PvdA, libéraux du VVD et réformateurs de D66).

Le premier test grandeur nature qui a eu lieu, mercredi, confirme, pour plusieurs observateurs, que le système politique néerlandais doit désormais se préparer à vivre avec une sorte de Jörg Haider des polders, à la différence près que Fortuyn est proeuropéen. Pour d'autres, comme le journal *Trouw*, il n'est toutefois qu'un « sot politique ». Le réveil risque, quoi qu'il en soit, d'être difficile pour des dirigeants qui, contrairement à certains de leurs voisins, s'étaient accoutumés à vivre sans la menace permanente d'un courant populiste structuré.

Jean-Pierre Stroobants

La justice américaine clôt l'affaire Lewinsky

WASHINGTON. Le procureur indépendant chargé de l'affaire Lewinsky a rendu public, mercredi 6 mars, son rapport final. Le procureur Ray, qui a succédé à Kenneth Starr après que celui-ci eut décidé, en 1999, de retourner dans le privé, a estimé que le dossier aurait « probablement été suffisant pour obtenir une condamnation » de l'ancien président Bill Clinton sur la base de ses aveux contraincts. Il a rappelé que la justice avait pris des « sanctions alternatives adéquates » contre l'ex-président : suspension, pour cinq ans, de sa licence d'avocat, amendes et versement de 850 000 dollars à Paula Jones, une ancienne employée de l'Arkansas dont la plainte en justice avait, indirectement, conduit au scandale Lewinsky. Les différentes enquêtes, menées entre août 1994 et mars 2001 au sujet du couple Clinton, ont coûté au total 70 millions de dollars, dont 12 millions pour la seule affaire Lewinsky, a indiqué le bureau du procureur Ray. – (AFP.)

HCR : « mesures immédiates » contre l'abus sexuel de réfugiés

CONAKRY. Le numéro deux du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Kamel Morjane, a déclaré, mercredi 6 mars, que des « mesures immédiates » allaient être prises « pour renforcer la protection des femmes et des enfants réfugiés » en Guinée et en Sierra Leone. En visite en Guinée, M. Morjane, qui doit se rendre, vendredi, en Sierra Leone, a précisé que ces mesures seraient étudiées avec les partenaires du HCR et les autorités impliquées dans la gestion des réfugiés. « J'aurai également des discussions franches avec les réfugiés dans les deux pays et j'espère qu'avant de retourner à Genève, j'aurai une idée claire de la situation qui fait tant de bruit », a-t-il déclaré. Un rapport du HCR et de l'organisation humanitaire britannique Save The Children a accusé 67 agents humanitaires, d'une quarantaine d'organisations caritatives, d'exploitation sexuelle de réfugiés, en échange de nourriture, en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **BOSNIE : le Quai d'Orsay a rejeté**, mercredi 6 mars, toute mise en cause de soldats français après des accusations, dans la presse allemande et britannique, selon lesquelles un officier français aurait fait échouer, la semaine précédente, une tentative d'arrestation de l'ex-dirigeant bosno-serbe, Radovan Karadzic, dans la région de Foca. « Les autorités françaises confirment, précise le Quai d'Orsay, que ces allégations sont dépourvues de tout fondement ». – (AFP.)

■ **BELGIQUE : le tueur en série Andras Pandy**, un pasteur d'origine hongroise, a été condamné à la réclusion à perpétuité, jeudi 7 mars, par la cour d'assises de Bruxelles, et sa fille, Agnès, à vingt et un ans de prison. Andras Pandy, 75 ans, a été reconnu coupable de l'assassinat de ses deux femmes, de deux de ses fils et de deux de ses filles, qu'il a tous fait disparaître dans des conditions atroces, entre 1986 et 1989. Sa fille, qu'il violait, a été reconnue coupable de cinq meurtres et d'une tentative de meurtre. – (Corresp.)

■ **AFGHANISTAN : un diplomate français, Jean Arnault**, a été nommé, mercredi 6 mars, adjoint de l'émissaire spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi. Après avoir été en poste, pour l'ONU, au Guatemala et au Brunei, il remplace le Catalan Francesc Vendrell, qui s'est retiré en janvier. – (Reuters.)

■ **TURQUIE : l'ex-premier ministre islamiste turc, Necmettin Erbakan**, a été condamné, mercredi 6 mars, à deux ans et quatre mois de prison pour son rôle dans une affaire de fraude relative aux finances de son parti, le Refah (islamiste), entre-temps interdit. Selon la loi turque, les avoirs d'un parti dissous sont transférés au Trésor. Les inspecteurs chargés de la confiscation avaient découvert, à l'époque, qu'une somme équivalant à 3,6 millions de dollars manquait dans les caisses du parti. – (AFP.)

Le déficit budgétaire en Chine, en hausse de 19 %, pourrait s'alourdir de mauvaises créances

PÉKIN

de notre correspondant

Les comptes publics de la Chine connaîtraient-ils une inquiétante dérive ? Devant l'Assemblée nationale du peuple (ANP) réunie à Pékin en session annuelle, le ministre des finances, Xiang Huaicheng, a annoncé, mercredi 6 mars, que le déficit budgétaire s'éleverait, en 2002, à 37 milliards de dollars, soit une augmentation de 19 % par rapport à l'an dernier. Le gouvernement de Pékin maintient le cap d'une politique budgétaire volontariste. Face à l'essoufflement des exportations – ralentissement de la conjoncture mondiale oblige – et à l'atonie de la consommation des ménages, qui préfèrent épargner, le gouvernement recourt plus jamais au dopant des investissements publics, financés par l'émission de bons du Trésor.

A ce stade, la situation n'est en rien alarmante. Le déficit budgétaire reste confiné dans les limites de 3 % du PIB, ce qui ferait de la Chine un bon élève de l'Europe. Et l'endettement de l'Etat – 15 % du PIB – demeure à un taux très honorable par rapport aux normes internationales. Mais une double inquiétude trouble la sérénité qu'affectent les officiels chinois pour ne pas effrayer la communauté financière internationale. En premier lieu, la tendance à l'alourdissement est continue : le taux d'endettement a triplé en cinq ans. En second lieu, ce chiffre officiel ne rend que très partiellement compte de la réalité des obligations financières de l'Etat chinois.

En effet, le gouvernement de Pékin a « débudgété » les dotations allouées aux entreprises d'Etat pour en transférer la charge au secteur bancaire. Les banques

chinoises sont sommées d'accorder des prêts à des entreprises publiques souvent non rentables, une politique de perfusion qui se traduit par l'explosion de leurs mauvaises créances. Officiellement, ces « prêts non performants » représentent 25 % des actifs bancaires. En fait, ces évaluations pèchent par excès d'optimisme, voire par volonté délibérée

Ces évaluations pèchent par excès d'optimisme, voire par volonté délibérée d'occultation

d'occultation. Les analystes étrangers inclinent à relever la barre à 40 %, 50 %, voire 70 % de l'ensemble des encours.

En 1999, le gouvernement a lancé une grande opération de purge de ces mauvaises créances. Quatre structures de défaillance (*asset management companies*) ont été créées. Leur mission est de récupérer auprès des quatre banques commerciales d'Etat une partie de ces prêts non performants (170 milliards de dollars) et d'essayer de les recouvrer. Plus de deux ans après, le taux de récupération auprès des débiteurs reste très faible (autour de 10 %) au point que le gouvernement invite des opérateurs étrangers à participer au sauvetage. Si l'assainissement échoue, l'Etat devra solder des comptes se montant à 40 % ou 50 % du PIB, un chif-

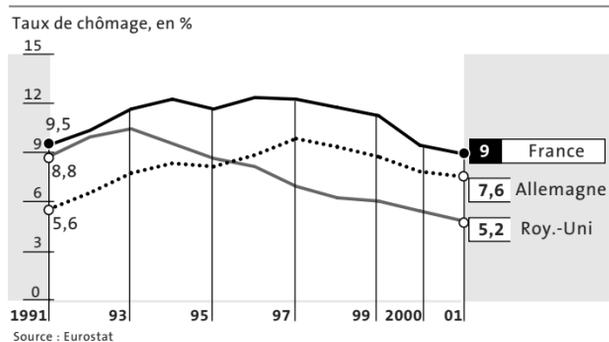
fre à ajouter à l'endettement officiel, initialement très raisonnable. Mais le plus préoccupant est, sans doute, que les banques d'Etat, même après avoir été délestées de leurs mauvais portefeuilles en 1999, continuent à fabriquer mécaniquement de la mauvaise créance. Car la source de la dérive n'est pas tarie. Elle s'enracine dans le système des entreprises publiques imprudentes.

A cela, il faut ajouter les retraites. On estime que la Chine comptera 400 millions de personnes âgées de plus de 60 ans en 2050. En agrégeant toutes ces obligations de l'Etat, la banque Lehman Brothers évalue l'endettement public réel à 103 % du PIB en 2010. La dérive s'annonce donc impressionnante. La réforme fiscale en cours visant à une meilleure efficacité dans la levée de l'impôt – les recettes se sont accrues de 17 % en 2001 – devrait permettre d'éponger une partie de ces charges.

Mais elle ne suffira pas. L'Etat pourra toujours se redonner de l'oxygène en mettant sur le marché une portion des actifs des entreprises publiques : en somme, puiser dans le coffre des bijoux de famille. « La situation n'est pas catastrophique », explique un diplomate étranger. L'Etat dispose de beaucoup d'actifs pour faire face à ses obligations. Il peut vendre du foncier et du capital du secteur public. Finalement, l'évolution actuelle des comptes publics n'est pas une mauvaise chose : elle forcera l'Etat à privatiser, ce qui sera un aiguillon de la modernisation de l'économie chinoise. » Une affaire éminemment sensible, qui promet sans doute de soulever des vagues sociales et politiques.

Frédéric Bobin

LE SOUS-EMPLOI RESTE MASSIF EN FRANCE



Les associations de chômeurs tentent de faire entendre leurs revendications

LES ASSOCIATIONS de chômeurs comptent, à leur tour, intervenir dans le débat présidentiel. « Pas question de se laisser oublier », explique Marc Moreau, l'un des porte-parole d'Agir ensemble contre le chômage (AC!). Cette association est en train de rédiger une lettre à partir de laquelle elle entend interpellier les candidats. « Nous exigeons de vous les réformes minimales aptes à modifier substantiellement la condition vécue par les chômeurs et les précaires de ce pays et par suite celle de l'immense majorité de la population », peut-on lire dans une première mouture.

« On ne se contentera pas de lamentations sur l'exclusion, avec le plein-emploi précaire et la prolifération de salariés pauvres qui l'accompagnent », prévient l'association qui annonce qu'elle continuera plus que jamais à pratiquer « l'autodéfense sociale ». Dans son courrier, AC! pose trois grandes revendications : la levée immédiate de l'interdiction du RMI aux jeunes – « une discrimination violente », souligne-t-elle –, accompagnée d'un relèvement des minima sociaux à hauteur du SMIC mensuel ; l'abrogation du plan d'aide au retour à l'emploi (Pare) et la mise en place d'un système unifié d'allocation chômage « garantissant le libre choix de l'emploi et de la formation » ; enfin, la gratuité des transports collectifs « pour garantir à chacun un droit à la mobilité ».

Le ton qui a été choisi est délibérément polémique. « La boursouffle comique de vos affaires, de

vos carrières et, pour tout dire, de votre domination, souligne notre dénuement », indique, par exemple, le courrier en préparation. « On réfléchit avec les autres associations à une manifestation autour du 13 avril », explique Marc Moreau.

QUESTIONS AUX CANDIDATS

Même intention de se faire entendre du côté du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP). « Evidemment qu'on s'intéresse de près à ce qui va se dire dans le débat présidentiel ! », indique l'un de ses responsables, Robert Crémieux. Cette autre association a, elle aussi, prévu d'expédier, « d'ici la fin de cette semaine », trois questions aux candidats, « à l'exception de ceux d'extrême droite ». Là, le ton est plus technique, moins rageur.

Le MNCP demande ainsi un engagement sur la poursuite de la politique de réduction du temps de travail, avec un objectif impératif de création d'emplois. « Nous sommes pour la semaine de quatre jours », explique M. Crémieux. Le MNCP exige, ensuite, des mesures volontaristes pour favoriser le développement de l'économie solidaire. Enfin, il souhaite, à l'instar d'AC!, une réforme du système d'indemnisation réunifiant ce qui relève aujourd'hui de l'assurance-chômage, donc de l'Unedic, d'une part, et du régime de solidarité, c'est-à-dire de l'Etat, d'autre part, pour créer un grand service public de l'emploi.

Caroline Monnot

en faveur de l'emploi

au niveau européen. La taxe professionnelle, qui pénalise l'investissement, doit disparaître. Pour protéger les entrepreneurs, il faut aussi distinguer leur patrimoine professionnel de leur patrimoine familial afin que celui-ci soit insaisissable. Un entrepreneur doit par ailleurs pouvoir exercer une autre activité (salarié, fonctionnaire...) et passer facilement de l'une à l'autre en évitant le double paiement des cotisations sociales. Par ailleurs, afin d'encourager la reprise d'activité, je propose d'instituer un revenu familial garanti permettant par une allocation dégressive de compléter la feuille de paie jusqu'à un certain seuil. Il faut aussi instaurer une franchise de charges sociales sur les 400 premiers euros de la feuille de paie pour éviter les effets de seuil qui enferment de trop nombreux français dans une trappe de bas salaires. Enfin, les activités de service à forte main-d'œuvre – notamment hôtellerie, restauration – doivent bénéficier d'une TVA à taux réduit.

Pour les entreprises de moins de 20 salariés, il faut revenir sur l'augmentation des heures supplémentaires tout en favorisant la mutualisation interentreprise des droits à RTT pour créer des emplois interentreprises. L'économie solidaire peut aussi constituer un vivier d'emplois. Pour aider les jeunes à trouver un emploi, il faut limiter le nombre d'annuités nécessaires pour obtenir une retraite à taux plein et autoriser le départ en retraite dès l'obtention de ce nombre d'annuités.



« Je veux créer des écluses douanières aux frontières françaises pour freiner les délocalisations »

BRUNO MÉGRET

► Je veux modifier la politique de l'emploi. Comme toujours, les socialistes veulent résoudre le problème par des dépenses et consacrer des sommes considérables du budget de l'Etat à la création d'emplois artificiels. Moi, je veux lutter contre le chômage avec des moyens nouveaux. J'entends stimuler la croissance en permettant à ceux qui créent des richesses de pouvoir jouir des fruits de leurs efforts, choisir librement la durée de leur travail et cesser d'être pénalisés et ponctionnés par l'Etat. Je veux réduire les charges et les impôts pour permettre la création d'emplois dans les PME, chez les artisans, les commerçants et les professions libérales. Je veux réguler les échanges économiques internationaux en créant des écluses douanières aux frontières françaises et européennes pour freiner les délocalisations. Je veux enfin donner la priorité aux nationaux et aux Européens pour les emplois disponibles comme le propose M. Berlusconi en Italie et organiser le retour dans leur pays d'origine des étrangers au chômage.



« Favoriser la mutualisation interentreprise des droits à RTT »

NOËL MAMÈRE

► Le dynamisme des créations d'emplois ces dernières années a résulté de la réduction du temps de travail et d'une embellie simultanée des salaires. Il faut poursuivre dans cette voie puisqu'il reste 2,2 millions de chômeurs. Les minima sociaux doivent donc être revalorisés pour atteindre 80 % du smic et un sérieux coup de pouce doit être donné au smic. Il faut aussi achever la mise en place de la réduction du temps de travail. Dans la fonction publique, elle doit s'accompagner de créations d'emplois. L'Etat ne peut pas échapper aux règles qu'il édicte.

L'Insee estime que le taux de pauvreté a baissé en 2001, mais relativise ses conclusions

ALORS que Jacques Chirac a plusieurs fois regretté que la croissance dont a bénéficié la France au cours des cinq dernières années n'ait pas permis de réduire la pauvreté, une large majorité de Français (82 %) regrette que les candidats parlent peu ou pas du tout de ce phénomène, selon un sondage de la Sofres pour le Secours catholique.

Une étude de l'Insee, publiée mercredi 6 mars, indique cependant que la situation s'est améliorée. « Entre 1996 et 2000, le taux de pauvreté était globalement stable, il oscillait autour d'une moyenne de 10,7 %, indique ce document. En 2001, on observe un niveau tel qu'on puisse envisager une baisse du taux de pauvreté » à 9,6 %. Soulignant cette opposition, les services de Laurent Fabius ont aussitôt diffusé, le même jour, un communiqué optimiste : « Ces données positives et qu'il faudra confirmer sont à mettre en relation avec la vigueur des créations d'emplois et les choix effectués pour les baisses d'impôts », a commenté le ministère de l'économie et des finances.

La lecture de l'étude de l'Insee incite néanmoins à la prudence. Les experts de l'institut multiplient les avertissements et les réserves sur l'interprétation de leurs calculs. Ainsi le taux de pauvreté monétaire

est calculé sur la base des conditions de vie des ménages et des enquêtes auxquelles ils répondent trois fois par an, et non à partir de l'enquête sur les revenus fiscaux traditionnellement utilisée – mais qui a le désavantage d'être effectuée à partir de données remontant à trois ans. Les derniers résultats de cette enquête, publiés en mars 2001, présentaient d'ailleurs un taux de pauvreté monétaire de 7 %, dont l'Insee estimait qu'il était resté stable entre 1996 et 2000.

Les statisticiens précisent donc que la méthode qu'ils ont retenue est « beaucoup moins précise que la source fiscale, d'une part, parce que l'échantillon est beaucoup plus res-

treint (5 400 ménages), d'autre part, en raison du caractère sommaire du recueil du revenu ». Ils concluent que par la collecte directe d'informations auprès des ménages, « l'estimation du revenu et du taux de pauvreté est très délicate ».

VINGT-SEPT INDICATEURS

Les experts de l'Insee ont également cherché à calculer la pauvreté à partir d'un autre indicateur qui ne soit pas monétaire, c'est-à-dire qui ne détermine pas la pauvreté par rapport à un seuil de revenus (la moitié du salaire médian, en l'occurrence 560 euros par mois en 2001). Ils ont ainsi analysé vingt-sept indicateurs de conditions de vie, censés

donner une image fidèle des difficultés quotidiennes des ménages. Ces indicateurs ont trait aux contraintes budgétaires, aux retards de paiement, aux restrictions de consommation ou encore aux difficultés de logement. Calculé de la sorte, le taux de pauvreté « a diminué, de manière significative, de 13,1 % en mai 1997 à 11,6 % en mai 2001 », concluent les experts.

Une analyse plus fine de l'enquête de l'Insee donne des résultats plus contrastés. Si l'on se concentre sur les indicateurs relatifs à la situation budgétaire des ménages (avoir été en découvert bancaire au cours des douze derniers mois, ne disposer d'aucune épargne, être obligé de contracter des dettes...), on constate une « inflexion plutôt défavorable de la situation des ménages entre 1997 et 2001 », note l'Insee. Quant aux indicateurs relatifs aux difficultés de logement, ils n'auraient « pas diminué de façon significative entre 1997 et 2001 ». En fin de compte, seuls les indicateurs relatifs aux retards de paiement des dépenses courantes et aux restrictions de consommation auxquelles les ménages peuvent être contraints révèlent une amélioration.

V. Ma.

1,3 million de « travailleurs pauvres »

La France a aussi ses « travailleurs pauvres ». En 1996, ils étaient 1,3 million, soit 6 % des travailleurs, selon l'Insee, qui n'a pas de données plus récentes sur le sujet. Il s'agit de personnes ayant eu une activité durant tout ou partie de l'année, mais qui vivent dans un ménage pauvre (moins de 3 500 francs par mois pour une personne seule, 7 350 francs pour un couple avec deux enfants).

Il y a aussi ceux qui ont alterné l'emploi et le chômage (445 000). Il y a aussi les stagiaires et ceux qui bénéficient de contrats aidés (134 000). Mais les travailleurs pauvres sont aussi des personnes qui travaillent parfois toute l'année, des contrats à durée indéterminée à temps plein (270 000), des CDI à temps partiel (106 000) ou encore des indépendants (350 000). En comptant les adultes qui vivent avec ces travailleurs pauvres, l'Insee calcule que plus de deux millions de personnes sont concernées. Ainsi que 830 000 enfants.



3 ANS DE GARANTIE, 3 ANS D'ASSISTANCE, 3 ANS D'ENTRETIEN.
RETROUVEZ L'INSOUCIANCE DE VOTRE ENFANCE.



FIAT STILO
200 €/MOIS*

6 Airbags Fiat® - ABS - Systèmes d'anti-patinage ASR/MSR
Assistant au freinage d'urgence - Lève-vitres électriques
Condamnation centralisée des portes - Autoradio K7 avec 6 HP

*Offre non cumulable réservée aux particuliers de 01/01/02 à 31/03/02 sur toute la gamme FIAT STILO véhicules neufs (tarifs au 01/10/01). Cède-classeuse sans condition d'apport d'un montant minimum de 4500 € d'une durée de 25 à 61 mois comprenant un différé de remboursement en capital et intérêts d'un mois à compter de la mise à disposition des fonds. Taux nominal de 5,90 % l'an pour une durée de 25 à 37 mois et 6,90 % l'an pour une durée de 38 à 61 mois. Frais de dossier 1,50 % inclus dans la première mensualité. Soit un TEG de 6,84 % l'an (mensuel 0,57 %) à 7,82 % l'an (mensuel 0,65 %) en fonction de la durée du crédit. Exemple de financement sur 61 mois pour une Fiat Stilo 1.2 16v Active 3 portes au tarif conseillé TTC de 13500 € au 01/10/01 : avec un apport initial de 3585 €, montant emprunté de 9915 € remboursable en 60 mensualités de 199,91 € hors assurances facultatives. Soit un TEG de 7,50 % l'an (mensuel 0,63 %). Coût total du crédit : 2079,60 € hors assurances facultatives. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FIAT CREDIT FRANCE, S.A. au capital de 11 360 000 € - RCS Versailles 592 033 591. L'extension de garantie kilométrage illimité incluse dans l'offre de financement, d'une durée maximale d'un an, prend le relais de la garantie constructeur de deux ans. Soit une garantie globale (constructeur + extension) d'une durée maximale de 3 ans dans la limite de la durée du financement accordé. Entretien valable sur une durée de 36 mois et/ou 45 000 kilomètres. Extension de garantie/assistance et entretien par Fiat Auto Location selon conditions générales disponibles en concession. Version présentée Stilo 1.2 16v Active 3p : 13500 €, tarif conseillé hors options au 01/10/01. www.e-fiat.com

FIAT

Jacques Chirac dénonce « la faute » du premier ministre sur la sécurité

Venu à Strasbourg pour parler de l'Europe, le président-candidat a attaqué directement, et pour la première fois, le bilan de Lionel Jospin. « Le gouvernement a une lourde responsabilité » en matière d'insécurité, a-t-il déclaré. Le chef de l'Etat a visiblement choisi une stratégie offensive

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Si certains en doutaient, c'est désormais clair. Comme la fracture sociale fut le thème privilégié du candidat Chirac version 1995, la sécurité est l'axe du candidat Chirac version 2002. Et pour ceux qui n'auraient pas tout saisi des propositions énoncées il y a deux semaines à Garges-lès-Gonesse et rappelées voilà seulement deux jours à Mantes-la-Jolie, Jacques Chirac a martelé ce credo mercredi 6 mars à Strasbourg. « C'est à mes yeux la première priorité dans l'ordre national », a-t-il lancé devant une assemblée d'élus de droite alsaciens réunis dans le grand amphithéâtre du Palais des congrès de la capitale européenne. Ce sujet n'était pourtant pas au programme de cette journée initialement consacrée à l'Europe, mais M. Chirac l'a tout de même choisi pour croiser le fer avec Lionel Jospin, en prenant soin, toutefois, de ne jamais nommer son rival.

Comme une réponse impromptue à une inquiétude vivement exprimée par Fabienne Keller, maire de Strasbourg, qui l'interpellait ainsi : « Strasbourg est devenue la ville des voitures brûlées, symboles des violences urbaines. La situation est grave, monsieur le président, peut-être plus grave qu'il n'y paraît ; il faut des remèdes vifs et une médication de cheval plutôt que de l'homéopathie », le président de la République s'est accordé une digression très préparée, dès l'introduction d'un discours traitant par ailleurs intégralement de l'Europe. « L'insécurité n'est certes pas une fatalité. Elle est avant tout le produit d'une attitude, l'attitude de tous ceux qui pouvaient exercer une autorité et qui ont systématiquement préféré l'indulgence à la sévérité », a-t-il affirmé. Et se référant, sans la citer, à la prestation télévisée de Lionel Jospin dimanche soir sur le plateau de TF1, M. Chirac s'est exclamé : « C'est la raison



Jacques Chirac à Strasbourg mercredi 6 mars, entouré de Fabienne Keller, maire (UDF) de la ville, et Robert Grossmann, président (RPR) de la communauté urbaine. Le président-candidat a haussé le ton et attaqué le bilan du gouvernement Jospin sur la sécurité avant de présenter, en 45 minutes, sa « vision » de l'Europe.

pour laquelle je n'hésite pas à dire que le gouvernement actuel porte une lourde responsabilité. La naïveté n'est pas une excuse. En l'occurrence, c'est une faute. » Puis, le

chef de l'Etat est revenu au thème prévu de son intervention en développant, durant près de quarante-cinq minutes, sa « vision » de l'Europe. Sans désarmer pour autant

et tout en réservant à son adversaire quelques piques supplémentaires, du genre : « Dans une Europe ouverte, en concurrence, unie par la même monnaie, les Français ne peuvent sans dommage être toujours plus imposés et taxés que les autres. Ils ne peuvent, sans danger pour leur avenir, additionner les records des prélèvements obligatoires parmi les grands pays européens comme cela a été le cas en 1999, en 2000 et probablement encore en 2001. »

TROP ASEPTISÉ

Incontestablement, Jacques Chirac a haussé le ton. Faut-il y voir une réponse aux doutes, voire aux préoccupations, de ses soutiens, qui, depuis le début de son entrée en campagne, l'ont mis en garde contre un comportement trop aseptisé vis-à-vis de son adversaire ? Quoiqu'il s'en défende - « La dynamique est bonne. Je ne me plains pas. Il y a de la bonne humeur. Je suis satisfait », a-t-il insisté -, M. Chirac a profité de cette rapide incursion en Alsace

pour tenter de trouver un nouvel élan, alors qu'un sondage CSA pour *Le Parisien*, réalisé le 6 mars auprès de 800 personnes, révèle que 30 % des Français jugent qu'il « fait une moins bonne campagne que Lionel Jospin ».

Ainsi pour la première fois depuis qu'il s'est déclaré, le chef de l'Etat a pris une heure de son temps pour improviser au débotté, dans une petite salle sans micro, ni table, ni tribune, une conférence de presse avec la vingtaine de journalistes présents. Un jeu de questions-réponses directes, sans ordre du jour particulier, qui lui a permis d'aborder la situation au Proche-Orient pour avouer l'impuissance de l'Europe devant l'absence de volonté américaine, ou de commenter, sur le mode « Notre entretien est off, ne riez pas », la décision de George W. Bush concernant les droits de douane sur les importations d'acier aux Etats-Unis, jugée « choquante, inacceptable ».

De même, durant cette rencontre impromptue, M. Chirac est également revenu sur la réunion de militants invités lundi à huis clos à la suite de sa visite chahutée dans le quartier du Val-Fourré de Mantes-la-Jolie (*Le Monde* du 7 mars). « On atteint là dans le commentaire les sommets de l'étonnant. C'est idiot », s'est-il étonné avant d'évoquer les crachats et la réception houleuse que lui ont réservés les jeunes de ce quartier réputé difficile. « Je ne me suis pas rendu compte de cet accueil. Je n'avais aucune illusion sur le fait que je risquais des problèmes. Je n'en veux pas à ceux qui manifestent. Il faut connaître et comprendre ces phénomènes (...). Si c'est pour aller à Paris dans le 16^e arrondissement, cela ne vaut pas la peine. »

Henri de Bresson

Yves Bordenave

Le chef de l'Etat souhaite que l'Union européenne ait un président

« IL FAUT donner un président à l'Union européenne. » Dans sa première intervention depuis le début de la campagne consacrée à la construction européenne, Jacques Chirac a plaidé pour « une Europe forte qui pèse dans les affaires du monde » et qui disposerait d'un « leadership politique » identifiable.

Une semaine après le lancement, le 28 février, de la Convention chargée de refonder le projet européen, le chef de l'Etat a réaffirmé son soutien à une Constitution qui « exprimera l'identité européenne ». Il insiste pour renforcer le rôle du Conseil européen, réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement, auquel, selon lui, « doit revenir la responsabilité globale de la marche de l'Union ». Il souhaite remplacer le système

actuel des présidences tournantes en mettant à la tête du Conseil un président qui serait « une personnalité élue par ses membres pour une durée suffisante » et « incarnerait l'Europe ». Il aurait sous son autorité le secrétaire général du Conseil des ministres, qui devrait assurer, selon l'une des hypothèses envisagées, la coordination des travaux des ministres européens.

M. Chirac ne souhaite pas modifier le rôle d'impulsion de la Commission, mais réaffirme qu'elle devrait être « resserrée » pour assumer sa mission de « défendre l'intérêt général ». Il souhaite que le pouvoir de codécision du Parlement européen soit « étendu », mais aussi créer « une instance » représentant les parlements nationaux pour contrôler la subsidiarité.

En matière de défense, M. Chirac estime que l'Union doit disposer « de réelles capacités militaires » pour peser dans le monde. « Le temps est à l'effort », dit-il. Il propose « une rencontre au sommet des pays européens qui entendent faire un effort particulier en matière de défense » pour s'accorder sur les budgets et les programmes, laissant supposer une sorte de conseil de sécurité européen.

Enfin il préconise « une police commune chargée de poursuivre les crimes au niveau européen », qui agirait « sous l'autorité d'un parquet européen », et d'« unifier progressivement l'action de nos polices des frontières ».



RENAULT VELSATIS

Du 7 au 11 mars
Portes Ouvertes Renault

Ouverture exceptionnelle dimanche 10 sur autorisation

Portes Ouvertes Renault

Du 7 au 11 mars, vous avez 5 jours pour découvrir et essayer Renault VELSATIS et profiter des offres du Printemps du Club Affaires Renault.

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr



DANS LE RÉSEAU RENAULT
Concessionnaires et agents participants

Comédiens et chanteurs s'engagent pour M. Jospin, jeunes cinéastes et prix Nobel restent en retrait

Les cinéastes qui avaient soutenu les sans-papiers et les scientifiques déçus par Claude Allègre boudent le comité de soutien du candidat socialiste

LES PHOTOGRAPHES, qui voulaient du « people », ont été déçus : mercredi 6 mars, au « QG » de campagne de Lionel Jospin, les stars n'étaient pas là. Ils ont été rassurés : ils pourront rencontrer chaque lundi, à 18 heures 30, les signataires du comité de soutien du candidat, « Ensemble », comme le chante Jean-Jacques Goldman. Mercredi 6 mars, Bertrand Delanoë, maire de Paris et président du comité de soutien, a seulement

Arditi, Michel Piccoli, Antoine de Caunes, Francis Huster et Cristiana Reali, ou encore Virginie Ledoyen, Sandrine Bonnaire, Chiara Mastroianni, côtoient les chanteurs Lio, Tri Yann, Didier Lockwood et France Gall, l'agent des stars Dominique Besnehard ou le metteur en scène Luc Bondy.

Pour les écrivains, on trouve Jorge Semprun, Daniel Picouly et Bertrand Poirot-Delpech, mais aussi Marie Darrieussecq ou – soutiens

totale absent, mais on peut repérer quelques jeunes philosophes et politologues qui cherchent à repenser le socialisme, comme Zaki Laïdi, qui veut concilier gauche et mondialisation, Monique Canto-Sperber, Dominique Meda ou Laurent Bouvet.

Si Stéphane Hessel, ancien médiateur des sans-papiers, a « signé » pour Lionel Jospin, on ne trouve en revanche presque aucun des jeunes cinéastes de la « nouvelle vague » (Matthieu Amary, Bruno Podalydès, Xavier Beauvois, Arnaud Desplechin, Olivier Ducastel, Cédric Klapisch, Marion Vernoux ou Manuel Poirier) qui s'étaient engagés en 1996 ou à l'été 1998, lors de la grève de la faim du temple des Batignolles, pour réclamer la régularisation de tous les sans-papiers. Pas davantage évidemment Bertrand Tavernier qui milite aujourd'hui, avec son film *Histoires de vies brisées*, pour la suppression de la double peine.

Personne, au PS, ne souhaite non plus commenter les traces de la violente guerre interne entre scientifiques née du passage de Claude Allègre rue de Grenelle. Les

chercheurs, notamment ceux spécialisés dans les « sciences dures », qui reprochaient notamment au ministre de l'éducation nationale et de la recherche de ne pas assez écouter la communauté scientifique. Résultat visible de cette guerre : ni Georges Charpak, prix Nobel de physique, ni Jean-Marie Lehn, prix Nobel de Chimie, ni Laurent Cohen-Tanugi n'ont, à ce jour, signé « Ensemble ». La commission recherche du PS, réanimée tant bien que mal par le jeune historien Denis Peschanski, s'inquiète d'entendre Lionel Jospin, page 95 du *Temps de répondre*, regretter que M. Allègre n'ait pas été « seulement ministre de la recherche ». Le candidat a en tout cas pris lui-même son téléphone pour demander au mathématicien de la rue d'Ulm, Michel Broué de tenter de pacifier ces querelles. Cet ancien complice de M. Jospin à l'OCI, que l'on peut croiser au local de campagne, a ainsi rédigé, pour le site Internet du comité de soutien, une lettre apaisante de réconciliation à destination de la communauté scientifique.

Ariane Chemin

Le président du FN ménage M. Pasqua en espérant qu'il se retire à son profit

M. Le Pen souligne leurs « points communs »

JAMAIS Jean-Marie Le Pen, candidat à l'élection présidentielle, n'aura autant ménagé un adversaire. Depuis que Charles Pasqua a annoncé qu'il prendrait part à la course pour l'Élysée, le président du Front national évite d'en faire une cible. Certes, M. Le Pen lui sait gré d'avoir publiquement reconnu avoir organisé, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988, une rencontre entre lui-même, Jean-Marie Le Pen, et le candidat Jacques Chirac – rencontre que nie le président de la République –, mais il souhaite surtout ne pas insulter l'avenir.

Le représentant de l'extrême droite espère en effet que le président du RPF n'ira pas jusqu'au bout de sa candidature et évitera de se rapprocher de Jean-Pierre Chevènement, comme le souhaitent des anciens proches tels les députés européens William Abitbol ou Florence Kuntz, passés dans le camp de l'ex-ministre de l'intérieur de M. Jospin. Et s'abstiendra surtout de donner une consigne de vote en faveur de Jacques Chirac. M. Le Pen, que les sondages placent entre 8 % et 12 %, se passerait de la concurrence de M. Pasqua

sur le terrain de l'opposition à l'Europe de Maastricht. Aussi, c'est en termes diplomatiques qu'il a déclaré, lors d'une rencontre avec la presse, en marge de la convention nationale de son parti, les 16 et 17 février, à Lyon : « Si j'avais la possibilité de demander à Pasqua de se retirer, je le ferais. Mais je le laisse seul juge de l'opportunité de sa candidature pour les idées qui nous sont communes. » Quelques instants auparavant, il avait souligné qu'il avait « beaucoup de points communs » avec M. Pasqua. Et de citer « l'Europe des nations, la lutte contre l'insécurité, le rétablissement de la peine de mort ».

Tout récemment, M. Le Pen s'est félicité que le Parlement européen n'ait pas voté la levée de l'immunité parlementaire de M. Pasqua, requise par la France dans le cadre d'une enquête sur le financement de la campagne européenne de 1988. « Je me félicite que le Parlement, sentant une certaine odeur de persécution, ait manifesté sa réserve sur la levée d'immunité » de M. Pasqua, a-t-il déclaré dans un communiqué.

Christiane Chombeau

La consigne du candidat : « Pas de sondophorie »

Lionel Jospin a exhorté ses troupes, mercredi 6 mars, lors de la réunion hebdomadaire de son conseil politique à son siège de campagne, rue Saint-Martin dans le 3^e arrondissement, à ne pas se laisser griser par les bons sondages. Selon Henri Weber, pour lequel « [l']adversaire principal, c'est l'abstention », la consigne est : « Pas de sondophorie ». M. Jospin a souligné qu'il y avait eu dans le passé de « mauvais » sondages. « Il y en a de meilleurs, a-t-il ajouté, il faut continuer à travailler et ne pas croire que c'est arrivé. » Jean Glavany, le directeur de campagne du candidat socialiste, a fait la même observation à propos des sondages : « Quand ils sont mauvais, il ne faut pas tomber dans une dépression nerveuse, et quand ils sont bons il ne faut pas tomber dans l'enthousiasme. »

Par ailleurs, les socialistes ont souligné la nécessité de renouer le dialogue avec leurs partenaires de la majorité plurielle afin de la ménager en ne pas donant l'impression que le premier tour est déjà joué.

vanté « l'extrême diversité » de « femmes et d'hommes libres qui font confiance à Lionel Jospin ».

L'équipe de M. Jospin a d'abord mis en avant les soutiens qui, depuis quelques années, à gauche, viennent moins du monde intellectuel que de celui du spectacle. Contactée par la « plume » de Lionel Jospin, Aquilino Morelle, à l'issue de la cérémonie des Césars, où elle a été sacrée meilleure actrice de l'année pour *Sur mes lèvres*, Emmanuelle Devos était lundi la *guest star* (*Le Monde* du 7 mars). Les comédiens Jeanne Moreau, Pierre

plus politiques – Mazarine Pingeot, la fille de François Mitterrand, qui s'était affichée aux côtés de Lionel Jospin le soir du second tour des élections législatives de 1997 et Régine Deforges, chroniqueuse régulière de *L'Humanité*. Côté universitaires, derrière le philosophe François Dagognet, le médiéviste Jacques le Goff ou les spécialistes de l'Antiquité Nicole Loraux et Jean-Pierre Vernant, figurent les anthropologues Françoise Héritier et Marc Augé. La génération des ex- « nouveaux philosophes » des années 1970-1980, est

Les candidats à la présidentielle mettent Internet dans leur programme

La plupart proposent d'en élargir l'accès

Le Monde
INTERACTIF

À L'HEURE de la campagne présidentielle, Internet n'est pas seulement un média : c'est aussi un enjeu. La Fondation Jean-Jaurès, cercle de réflexion proche du PS, vient de publier une longue note sur « la société de l'information », que préface Dominique Strauss-Kahn. « Internet n'est ni de droite ni de gauche, y indique le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, qui coprésidait le groupe d'étude de l'Assemblée nationale sur les nouvelles technologies de l'information. Pour autant, il y a des choix politiques à opérer et une vision de gauche de la société de l'information à défendre. » Rédigé par une dizaine de spécialistes, dont les conseillers de Lionel Jospin, le document formule 50 propositions qui vont de l'interdiction de breveter un logiciel au doublement de l'allocation de rentrée scolaire pour doter les familles en ordinateur. Car, pour M. Paul, cette note a aussi vocation à fournir au candidat Jospin un « plan de travail pour les cinq ans à venir ».

Les idées avancées dans la note de la Fondation Jean-Jaurès se retrouvent dans la série de « propositions pour l'Internet et les technologies de l'information » adoptée par le secrétariat national du PS. Le projet propose de soutenir l'innovation, notamment par le financement de la recherche publique et privée, fixe l'objectif de doter chaque étudiant d'un ordinateur portable ou encore de rendre « obligatoire la mise en ligne des données publiques essentielles des collectivités locales ».

Jacques Chirac, lui, ne devrait pas reprendre dans son projet les « 50 propositions pour résorber la fracture numérique », présentées, en 2001, par Alain Joyandet, mais se contenter d'un « engagement symbolique pour garantir l'accès de chaque commune au haut débit », même si, jure M. Joyandet, « Jacques Chirac est très à jour sur le sujet ».

De son côté, Jean-Pierre Chevènement a publié sur son site et

dans le quotidien *La Tribune* un texte qui résume sa position. Le candidat du MDC propose notamment de créer un capes et une agrégation d'informatique et envisage d'autoriser le gouvernement à donner des objectifs généraux à l'Autorité de régulation des télécommunications (ART).

Noël Mamère défend l'« Internet libre, citoyen et solidaire ». Il propose ainsi de consulter les internautes pour élaborer une constitution internationale d'Internet et de créer un fonds pour développer le logiciel libre.

Même si les autres candidats à l'Élysée n'ont pas pris une position aussi nette sur les technologies de l'information, plusieurs projets contiennent néanmoins un point sur les technologies de l'information : qu'il s'agisse de démocratiser Internet pour éviter la fracture sociale, de favoriser son développement pour soutenir la productivité des entreprises ou de généraliser son usage dans l'enseignement. « Nous serions favorables à la mise en place rapide d'une offre de connexion illimitée à Internet à moins de 15 euros », assure Aurélien Sallé, le M. Internet d'Alain Madelin, qui appelle aussi à ouvrir « le plus largement possible » le secteur des télécommunications à la concurrence pour « développer rapidement et massivement l'accès haut débit à Internet ».

Le député UDF Pierre-Christophe Baguet, proche de François Bayrou, prône « un ordinateur dans chaque classe, de la maternelle à l'université ». Robert Hue promet d'« agir contre la fracture numérique » en proposant de « baisser la TVA sur les produits informatiques ». Le candidat du PCF veut créer un « vaste mouvement d'éducation et de formation populaire autour d'Internet ».

Quant au Front national, il insiste sur la nécessité d'instaurer des règles pour « protéger les entreprises nationales de la concurrence, en taxant tous les achats en ligne sur un site opéré de l'étranger ».

Stéphane Mandard
et Cécile Ducourtieux

faire du ciel le plus bel endroit de la terre

AIR FRANCE

L'Espace Affaires. Offrez-vous quelques heures de bien-être.
Service à bord raffiné, fauteuil convertible, équipement audiovisuel individuel
haute technologie. www.airfrance.com

Membre de

Un rapport propose de réduire les discriminations dans l'accès aux soins

La suspicion à l'égard des étrangers est dénoncée

FAIRE respecter la réglementation en vigueur, faire « prévaloir le principe de prise en charge médicale avant la régularisation administrative », renforcer les « dispositifs favorisant l'égalité en matière de soins », former les personnels et mieux faire connaître le numéro d'appel anonyme et gratuit sont quelques-unes des recommandations destinées à réduire les discriminations dans l'accès aux soins. Elles figurent dans le rapport intitulé *Un traitement inégal. Les discriminations dans l'accès aux soins*, réalisé par l'équipe de Didier Fassin, directeur du Centre de recherche sur les enjeux contemporains en santé publique (Cresp, Inserm EPI 9905 et université Paris XIII), qui vient d'être remis à la direction de la population et des migrations du ministère de l'emploi et de la solidarité.

Cette enquête est la première réalisée sur ce thème en France. Sans chercher à quantifier le phénomène, elle a ceci d'original que « le protocole d'appel d'offres exigeait que ne soient pas interrogées les personnes victimes de discriminations et que l'investigation soit limitée aux seuls intervenants amenés à rencontrer dans le cadre de leur activité institutionnelle,

particulier dans le cadre des dispositifs d'accueil des personnes en situation de précarité) ou « associatifs ».

Les auteurs du rapport reconnaissent que « l'évolution de la réglementation, la mobilisation collective de certains acteurs, les initiatives plus isolées que d'autres témoignent des efforts conduits, des stratégies développées et des tactiques mises en œuvre pour combattre ces phénomènes ». La législation concernant l'accès aux soins repose sur un « principe d'égalité » pour « toutes les personnes, françaises ou étrangères, vivant de manière stable et régulière sur le territoire national », souligne Didier Fassin. Ce socle est renforcé par un « principe assistanciel », institué par l'aide médicale Etat (AME) pour les personnes ne répondant pas à ce critère mais qui ont l'intention de demeurer sur le territoire, et par un « principe humanitaire » à l'égard des cas urgents pour les personnes de passage.

« CRITÈRE DE RÉGULARITÉ »

Ainsi, « le critère de régularité et de stabilité n'est pas considéré comme illégitime », souligne Didier Fassin, qui estime que ce critère entraîne des effets pervers. Son application conduit, en effet, à ce que des agents de l'Etat « traitent moins bien les dossiers et les personnes relevant de l'aide médicale Etat », de même qu'au « développement de procédures de vérification et de logiques de suspicion défavorables à l'ensemble des personnes étrangères, voire d'origine étrangère ». D'où la proposition visant à ne prendre en compte que le critère de résidence pour l'obtention d'une assurance sociale.

Autre point noir, les « initiatives locales, institutionnelles ou individuelles » restreignant le champ d'application de la loi sur la CMU (couverture maladie universelle), « soit en exigeant des documents non prévus par la loi, soit en orientant de façon induite vers l'aide médicale Etat ». Le rapport demande donc que soit vérifiée la bonne application de la législation. Il fait également sien la demande de suppression progressive des « guichets spécifiques », largement partagée par les associations et les administrations.

A l'hôpital, les auteurs préconisent l'interdiction de refuser ou de reporter l'examen d'un patient jusqu'à ce qu'il ait une couverture sociale, et qu'en cas d'hospitalisation, « le ministère de la santé honore les factures hospitalières au titre de la prise en charge exceptionnelle pour raison humanitaire ». En ville, ils souhaitent que l'ordre des médecins modifie les pratiques consistant à entériner les refus de soins, par l'établissement de « listes officielles » de praticiens acceptant les patients bénéficiant d'une dispense de tiers payant, au titre de la CMU ou de l'AME.

Paul Benkimoun

De nouveaux éléments d'enquête viennent appuyer la défense de Patrick Dils

Le jeune homme, condamné à 25 ans de prison pour le meurtre de deux enfants, pourrait ne pas avoir été présent à l'heure du crime. Francis Heaulme a été réentendu

METZ

de notre correspondant

Un mois avant l'ouverture, à Lyon, du troisième procès de Patrick Dils, une nouvelle pièce vient renforcer la défense de cet homme, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de deux enfants, en 1986, à Montigny-lès-Metz (Moselle). Des investigations complémentaires et un nouveau témoignage du tueur en série Francis Heaulme, révélés par le *Républicain lorrain* du 7 mars, relancent la controverse judiciaire.

Le supplément d'information, lancé le 25 octobre 2001 sur requête de M^e Jean-Marc Florand, avocat de Patrick Dils, fait état de « nouveaux doutes » quant à la possibilité de ce dernier de se trouver sur les lieux du crime « entre 18 h 45 et 19 h », horaire évoqué de manière constante. Il est « plausible d'envisager que ce double meurtre soit intervenu plus tôt, de jour et en fin d'après-midi, entre 17 h 15 et 18 h 20, heure à laquelle la famille Dils se trouvait encore dans la Meuse », écrivent les enquêteurs, qui ont multiplié les auditions, expertises et reconstitutions.

Les gendarmes qui se sont livrés à un véritable travail de contre-enquête, indiquent avoir « renforcé » leurs « présomptions » à l'égard du tueur en série Francis Heaulme. Dans leur rapport, ils concluent, à la lumière du « mode opératoire employé » le jour des faits, à une « quasi-signature criminelle » de celui que l'on surnomma le « routard du crime ».

Condamné une première fois en 1989 à la réclusion criminelle à perpétuité, Patrick Dils avait bénéficié en 2001 d'une révision de son procès, sans parvenir toutefois à convaincre de son innocence la cour d'assises des mineurs de la Marne, qui l'avait condamné le 29 juin à vingt-cinq ans de réclusion criminelle. Il avait alors aussitôt fait appel.

Le chapitre le plus volumineux du supplément d'information porte sur Francis Heaulme, dont la présence sur les lieux du crime, le jour des faits, avait conduit la cour de révision à ordonner que Patrick Dils soit réjugé. Les enquêteurs ont réentendu les deux pêcheurs qui, quelques jours après le procès de Reims, avaient révélé avoir vu Francis Heaulme marcher, « l'air hagar » et « le visage ensanglanté »,

le soir des faits, au pied du pont de la voie ferrée d'Ars-sur-Moselle, à quelques kilomètres des lieux du double crime. Les deux pêcheurs, dont le témoignage est jugé « crédible » même s'il intervient « tardivement », confirment avoir quitté les berges de la Moselle à « 19h au plus tard » et avoir transporté Heaulme en voiture jusqu'au lavoir du village de Vaux, où il vivait à l'époque. « Il avait du sang séché sur la joue et sur le front et sentait l'alcool », ont-ils précisé.

« SIMILITUDES ÉVIDENTES »

Parallèlement, trois analystes ont décortiqué les huit procédures criminelles dans lesquelles Heaulme fut ou reste impliqué. Ces profilers ont mis au jour des « similitudes évidentes » avec les circonstances du drame de Montigny-lès-Metz : victime en partie dénudée, violences extrêmes de l'acte, présence de cordelettes sur place, admission de Heaulme en hôpital psychiatrique dans un délai très proche... « Une constance comportementale qui peut être assimilée à une signature criminelle. Cette marque se retrouve de façon troublante dans les [premières] constatations de police

sur les corps et les lieux du crime et dans le comportement subséquent de Heaulme », écrivent les enquêteurs.

Entendu par les gendarmes, Francis Heaulme a reconnu pour la première fois être « monté sur le talus », avoir « vu le corps des enfants », en avoir touché un et s'être aperçu que l'autre avait « le pantalon baissé ». Interrogé sur les taches de sang évoquées par les pêcheurs, Francis Heaulme a indiqué qu'elles provenaient des « mutilations » qu'il s'infligeait. L'homme a affirmé avoir vu un « petit homme trapu dévaler le talus avec un air affolé » et s'enfuir « avec le T-shirt taché de sang » après lui avoir déclaré qu'il avait « fait une connerie ». Désigné nommément par Heaulme et interrogé, l'homme en question se serait montré « incohérent », multipliant les malaises durant son audition.

Francis Heaulme, dont l'âge mental a été évalué à huit ans, a déclaré pour se disculper que ce n'était « pas son style » de prendre des pierres pour tuer, ayant plutôt « l'habitude » d'utiliser un Opinel ou « d'étrangler ».

Nicolas Bastuck

Des séjours pour raison médicale

La loi Debré du 24 avril 1997 instituait l'impossibilité d'expulser et de reconduire à la frontière les étrangers atteints de pathologies graves et présents sur le territoire français. Depuis 1998, en application de l'article 12 bis de l'ordonnance du 2 novembre 1945, un étranger « résidant habituellement en France » ayant besoin de soins pour une pathologie grave dont il ne pourrait bénéficier dans son pays, peut obtenir un titre de séjour temporaire « de plein droit ».

Le rapport de l'équipe de Didier Fassin souligne des disparités d'application de ces dispositions entre les départements, des délais trop long d'instruction des demandes. Il souhaite que ce titre temporaire soit assorti d'un droit à occuper un emploi ou à accéder aux minima sociaux. Enfin, il s'inquiète de voir la raison médicale se substituer, notamment dans les services préfectoraux, à d'autres critères d'entrée et de séjour des étrangers.

professionnelle ou associative, ce type de problèmes », comme le résume Didier Fassin. Outre un état des lieux législatif et réglementaire, l'équipe du Cresp a enquêté dans quatre régions (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Aquitaine). Elle a conduit des entretiens avec 90 personnes : « administratifs », « professionnels » (travailleurs sociaux et soignants, en

On a toujours une raison de choisir un Dell.



Raison n°12 : la rapidité.

Le processeur Mobile Intel® Pentium® III-M offre à l'Inspiron 4100 une grande vitesse d'exécution pour les applications les plus exigeantes.



Equipé du processeur Mobile Intel® Pentium® III-M, le Dell Inspiron 4100 est l'outil idéal pour les utilisateurs en entreprise ayant des besoins de mobilité accrues et souhaitant bénéficier d'un maximum de puissance pour leurs applications (e-Business, graphisme, bases de données...).

-40 €HT^(b) sur www.dell.fr ÉCONOMISEZ EN LIGNE

Les ordinateurs Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



Découvrez nos OFFRES SPÉCIALES sur www.dell.fr ou appelez-nous

RÉDUCTION 100 €HT pour l'achat d'un Dimension et d'une imprimante couleur Lexmark i3.	LECTEUR DVD À 1€HT à la place d'un lecteur CD pour l'achat du portable Dell Inspiron 2500 (i0304).	NOUVEAU PROCESSEUR MOBILE INTEL® PENTIUM® 4-M disponible sur les portables Inspiron 8200.	SACOCHES À 1€HT pour l'achat d'un portable Dell Inspiron 8200.
---	--	---	--

Offres soumises à conditions particulières, toutes les informations sur www.dell.fr ou en appelant Dell

Offres valables jusqu'au 31/03/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. (a) Accès Internet AOL : votre offre comprend 50 heures d'essai (accès Internet + télécommunications inclus) à utiliser dans les 30 jours qui suivent votre première connexion. Conditions de l'offre AOL : avoir plus de 18 ans, disposer d'une carte et d'un compte bancaires. Offre non cumulable avec toute autre promotion, réservée à un essai par foyer et à la France métropolitaine. Conditions de l'offre sur la brochure AOL insérée dans l'emballage de l'ordinateur DELL. Informations exactes au 26/11/2001. (b) Jusqu'à -40 € HT soit -47,44 € TTC sur certaines configurations Dimension et Inspiron. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. Offres réservées aux entreprises.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 108
0.150 € TTC / MN

Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :

www.dell.fr

24h sur 24h, 7j sur 7

L'AUTRE MÉMOIRE

LES mains, fatiguées par tant d'années, de mémoires, d'amours et de cris, caressent la couverture du cahier. « *Tout est là, chuchote Miriam, je n'ai jamais imaginé qu'il serait publié un jour.* » Miriam Bercovici a 78 ans, est juive et s'étonne encore d'être en vie. Et quelle vie ! En 1941, à l'âge de 18 ans, tout a basculé pour elle, comme pour la majorité des 800 000 juifs que comptait la Roumanie. Le pays, dirigé par le maréchal Ion Antonescu, était en guerre aux côtés de l'Allemagne nazie. Aujourd'hui, Antonescu divise encore le pays, entre les nationalistes qui veulent faire de lui un héros national et les Roumains qui rêvent de rejoindre l'Europe et se déclarent prêts à faire un examen de conscience collectif.

Début novembre 2001, le premier ministre socialiste Adrian Nastase, en visite officielle aux Etats-Unis, s'engageait devant la communauté juive à interdire « *tous les symboles liés aux criminels de guerre* ». Douze ans après la chute de Nicolae Ceausescu, les autorités roumaines affrontent le passé controversé de leur pays. Et toujours d'actualité, puisque huit statues du maréchal Ion Antonescu ont été érigées dans plusieurs grandes villes, tandis que des rues et des boulevards portent toujours son nom. Le premier ministre laisse entendre qu'il vaudrait mieux démolir ces statues et débaptiser les rues. Il a d'ailleurs demandé aux autorités locales de Roumanie d'empêcher toute tentative d'ériger d'autres statues du maréchal. Une décision qui suscite la colère des nationalistes.

Miriam feuillette son journal et s'excuse : « *Ce n'est pas de la littérature, je n'ai pas de talent, mais c'est l'expérience de quelque chose qu'on ne devrait jamais oublier.* » Sur la première page, une dédicace : « *A toi, Mimi ma vraie amie pour le meilleur et pour le pire* », signée Bondy, septembre 1941, l'an juif 5702. Bondy a été son premier amour et lui a fait cadeau de ce cahier qu'une jeune fille de 18 ans est censée remplir de ses secrets. Mais ce journal devait être le témoin d'une catastrophe humaine qui ébranla la Roumanie, et Miriam avec.

En 1938, dans une clause secrète du pacte Ribbentrop-Molotov, l'Allemagne nazie et l'Union soviétique se mettent d'accord pour se partager la Roumanie. La Moldavie, région située à l'est du pays, est divisée en deux parties dont une est réservée à Moscou. En 1940, l'armée rouge s'y installe. La Roumanie, qui s'était constituée comme Etat national en 1918, perd plusieurs territoires au début de la seconde guerre mondiale : la partie orientale de la Moldavie et la Bucovine, située au nord du pays, intégrées à l'Union soviétique ; le Quadrilatère, région du Sud revendiquée par la Bulgarie ; et, à l'ouest, la Transylvanie, attribuée à la Hongrie.

C'est sur ce fond de catastrophe nationale que le maréchal Ion Antonescu prend le pouvoir en septembre 1940. Il se présente comme l'homme du moment, la poigne de fer que le pays attendait pour faire face à son anéantissement. Dans les années 1930, le pays a été secoué par une série de crises politiques et économiques. Le roi Carol II,



DANIEL MIHAILESCU/AP

Bucarest, 1^{er} juin 2001. Le leader extrémiste Corneliu Vadim Tudor (à droite) dépose une gerbe de fleurs pour célébrer le 55^e anniversaire de l'exécution du maréchal Ion Antonescu.

La Roumanie doit affronter son passé, tout son passé.

Notamment la période de la dictature fasciste du maréchal

Antonescu, qu'une partie de la droite considère encore comme

un héros. Miriam, 78 ans, déportée avec près de 200 000 juifs

roumains, témoigne de ces autres années de plomb

ROUMANINE

perdant progressivement son autorité, se console avec quelques aventures plus ou moins galantes qui scandalisent les partis politiques, déchirés eux-mêmes par d'interminables luttes intestines. La fragile démocratie roumaine cède peu à peu aux tentations de l'extrême droite. La plupart des intellectuels se laissent séduire par la théorie de la « *roumanité* », tandis que plusieurs organisations extrémistes voient le jour. La Légion de l'archange Michel, transformée ultérieurement en parti politique sous le nom de la Garde de fer, connaît une ascension en flèche.

En 1938, le roi Carol est contraint de céder son trône à son jeune fils Michel, et de nommer comme premier ministre le maréchal Ion Antonescu. En septembre 1940, celui-ci fonde l'Etat national légionnaire et se tourne vers Hitler comme ultime solution pour faire face à l'Union soviétique. En juin 1941, en accord avec Hitler, il envoie l'armée roumaine libérer la Moldavie occupée par les Soviétiques. Mais il ne s'arrête pas là et poursuit l'offensive contre l'Union soviétique aux côtés de l'armée nazie. Une décision désastreuse qui entraînera la mort de 600 000 soldats roumains sur l'autel d'une cause perdue.

Dès 1940, le maréchal dévoile ses opinions antisémites. Plusieurs pogroms ont lieu à Dorohoi et à Iasi, au nord de la Moldavie, à Bucarest. Les 800 000 juifs qui vivaient en Roumanie sont désignés comme responsables des malheurs du pays. Les discours d'Antonescu se radicalisent.

« *Nous devons tous comprendre qu'il ne s'agit pas d'une lutte contre les Slaves, mais contre les juifs. C'est une lutte pour la vie et pour la mort. Nous allons vaincre et le monde sera purifié, sinon nous deviendrons leurs esclaves.* » (3 septembre 1941.) « *Je veux gagner cette guerre, mais il se peut que les démocraties la gagnent. Et nous savons que les démocraties signifient la judéocratie.* » (20 avril 1943.)

Un dimanche d'octobre 1941, Miriam et sa famille, installées en Roumanie depuis trois générations, sont embarquées de force dans un train destiné au bétail et transportées en Transnistrie, la partie orientale de la Moldavie que l'armée roumaine vient d'arracher à l'Union soviétique. Environ 180 000 juifs subiront le même sort. Ce n'est qu'en 1942, après la défaite de l'armée nazie à Stalingrad, que le maréchal donne l'ordre de ramener en Roumanie les juifs déportés. Il n'en restait que 50 000. Le journal de Miriam en témoigne : « *Le plus triste est que la mort ait perdu son mystère, j'ai vu tant de morts que mes yeux ne réagissent plus.* »

Aujourd'hui, penchée sur son radiateur électrique, elle se dévoile : « *Savez-vous ce que c'est que le froid et la faim ? Il ne fait pas si froid que ça chez moi, mais je ne peux pas me décrocher de mon radiateur. Je ne peux pas dormir si je n'ai pas du pain en réserve dans ma cuisine. Depuis cinquante ans, je prends des somnifères pour m'endormir et je fais toutes les nuits le même cauchemar. Je suis une femme qui ne sait plus pleurer. Savez-vous ce que c'est que de ne plus avoir de larmes ? Je*

pleure dans mes rêves. » Et pourtant, Miriam s'estime privilégiée d'être encore en vie. « *C'est l'amour qui m'a sauvée. Je suis tombée amoureuse dans le ghetto. D'ailleurs, là-bas, il suffisait de te dire une seule fois que ce n'était plus la peine de vivre, et c'était la fin. J'ai eu la chance de faire de la joie ma morphine quotidienne.* »

Le 23 août 1944, le roi Michel fait arrêter Antonescu et la Roumanie se retourne

ayant émigré en Israël à l'époque communiste. « *Les antisémites n'ont qu'à attendre,* déclare Dorel Dorian, rédacteur en chef du mensuel *La Réalité juive*, dans peu de temps, nous aurons tous disparu. Aujourd'hui, environ 65 % d'entre nous ont plus de 60 ans. »

En décembre 2000, Corneliu Vadim Tudor, le leader extrémiste, a obtenu un tiers des suffrages à l'élection présidentielle. « *Je ne conteste pas l'Holocauste, mais je*

« Les juifs nous demandent de démolir les statues d'Antonescu comme les talibans l'ont fait avec celles de Bouddha. Moi, je dis que ceux qui vont démolir nos statues seront eux-mêmes démolis »

CORNELIU VADIM TUDOR,

PLUS DE 30 % DES SUFFRAGES LORS DE LA DERNIÈRE PRÉSIDENTIELLE

contre l'Allemagne nazie. Deux ans plus tard, sous la pression de l'Union soviétique, celui-ci est condamné et exécuté comme un criminel de guerre, responsable de la mort de 130 000 juifs et de 16 000 Tsiganes. Oublié pendant le régime communiste, il est devenu un héros national pour les mouvements nationalistes. L'antisémitisme est encore présent dans un pays où ne vivent plus qu'environ 10 000 juifs, les autres

ne crois pas que la douleur devrait être exploitée comme un commerce, estime-t-il, en Roumanie, on exagère les chiffres pour demander un maximum de compensations financières. » Il poursuit : « *Les juifs nous demandent de démolir les statues d'Antonescu comme les talibans l'ont fait avec celles de Bouddha. Moi, je dis que ceux qui vont démolir nos statues seront eux-mêmes démolis. En faisant de telles promesses, le premier minis-*

tre montre bien qu'il est analphabète en matière de politique et d'histoire. La première statue qu'il va toucher sera aussi sa tombe. »

Oliver Lustig, un rescapé d'Auschwitz, ne cache pas son inquiétude. Il fait partie des 135 000 juifs déportés de Transylvanie par les autorités hongroises. « *L'antisémitisme était très présent avant la guerre, mais, à l'époque, certains intellectuels et une bonne partie de la bourgeoisie prenaient parti contre ce fléau. Aujourd'hui, c'est le silence. Les intellectuels ne s'insurgent pas contre la marée de publications qui nient l'Holocauste. Mein Kampf se vend toujours au coin de la rue.* » La communauté juive de Roumanie demande une loi conçue sur le modèle européen pour interdire ce type de publications. « *Le code pénal sanctionne l'incitation à la haine interethnique avec des peines allant de 6 mois à 5 ans, déclare l'avocat Iulian Sorin, mais aucune condamnation à ce sujet n'a eu lieu en Roumanie. Les menaces auxquelles est exposée notre communauté nous laissent un goût très amer.* »

PAYS candidat à l'intégration dans l'Union européenne et l'OTAN, la Roumanie a enfin décidé de se plier aux exigences des démocraties occidentales. Pour la première fois depuis la chute de Ceausescu, un premier ministre s'attaque officiellement aux symboles rappelant le maréchal controversé. « *Regardons vers l'avenir !, a déclaré Adrian Nastase, l'intérêt de la Roumanie est d'être aux côtés des pays de l'UE et de l'OTAN.* » Le chef du gouvernement sera-t-il entendu ? Cela reste à prouver, mais la Roumanie a, au moins officiellement, ouvert le débat et s'appête à revenir sur son passé.

Ce retour sur son passé risque de réserver des surprises à bon nombre d'intellectuels. Marta Petreu, professeur de philosophie, raconte : « *J'enseigne l'histoire de la philosophie roumaine et, depuis la chute du régime communiste, j'ai étudié l'univers de l'extrême droite roumaine d'entre les deux guerres, j'ai lu des milliers de pages et j'en ai été horrifiée. Je me suis imaginé moi-même vivre à cette époque et me suis demandé si j'aurais pu résister à l'énorme pression ultranationaliste. J'ai eu peur de répondre à cette question.* »

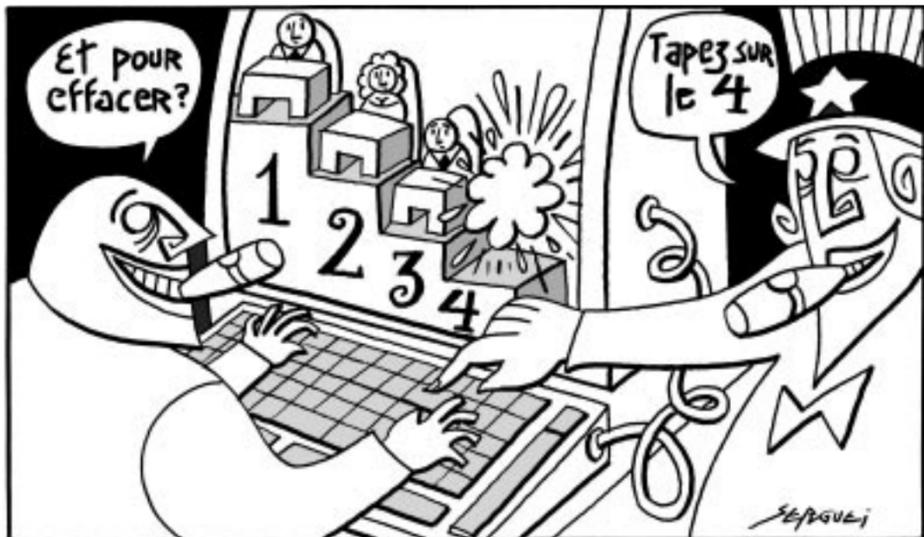
Après deux décennies de démocratie fragile exercée de 1918 à 1938, la Roumanie a basculé dans l'extrême droite pour être livrée, sitôt la fin de la guerre, à la dictature communiste. Marta Petreu discerne une différence entre les deux époques. « *Le communisme a suspendu toutes les libertés, mais l'option des intellectuels pour l'extrême droite dans les années 1930 a eu lieu dans un Etat démocratique, certainement affaibli, mais démocratique quand même. Je ne me permettrais pas de juger un homme qui a choisi sous la contrainte, mais celui qui a été libre de ses choix ne peut pas échapper au jugement.* »

Aujourd'hui, la plupart des intellectuels idéalisent les années 1930 en oubliant les graves dérapages de l'époque. Le professeur Nae Ionescu, idéologue de la *Roumanité* et antisémite féroce, est toujours tenu en estime à Bucarest. Ses élèves aussi. L'historien des religions Mircea Eliade n'a jamais renié sa sympathie pour lui. Exilé à Paris, l'essayiste Emil Cioran a tout de même fini par faire son mea culpa. Seul le dramaturge Eugène Ionesco a rendu public son dégoût pour l'extrême droite.

La publication du *Journal* de Mihaïl Sebastian, un écrivain d'origine juive qui a radiographié son époque, a fait l'effet d'une douche froide pour les intellectuels roumains d'aujourd'hui. Désireux de rompre avec le totalitarisme communiste, bon nombre d'entre eux ont tendance à oublier celui de droite. « *Nous sommes passés du totalitarisme de droite à celui de gauche, explique Marta Petreu, la Roumanie est sortie malade du communisme pour passer à une transition qui ne fait qu'appauvrir la population. Nous avons impérieusement besoin d'être assistés par l'Europe car nous ne sommes pas capables de nous guérir par nous-mêmes. Si l'Europe aide la Roumanie à retrouver la prospérité économique, les tentations extrémistes disparaîtront.* »

Recroquevillée dans son petit appartement de Bucarest, Miriam Bercovici porte, gravé dans sa mémoire, le cauchemar d'antan. Son amour l'a sauvée et la façon dont elle caresse son journal révèle une inépuisable tendresse. Sur la dernière page, elle montre un dessin fait par son premier amour : un coucher du soleil sur les champs infinis de Transnistrie. « *J'ai toujours rêvé de voyager, de voyager, de voyager. Maintenant, je sais que le bonheur peut aussi se trouver entre quatre murs.* »

Mirel Bran



« C'est en septembre que j'ai senti la pression monter »

QUATRE COLLABORATEURS qui ont été, pour la première fois début 2002, notés 4 - l'évaluation la plus basse en France dans le groupe IBM - ont accepté de

■ TÉMOIGNAGES

Quatre salariés notés 4 en 2002 racontent ces derniers mois

parler au Monde. Ils sont pour la plupart issus de l'enseignement supérieur, vieux routiers de la multinationale ou fraîchement recrutés. Certains sont toujours en poste et en phase de « mise en garde », d'autres, licenciés, sont en phase de négociation avec la direction ou préparent des dossiers pour les prud'hommes. Tous ont préféré conserver l'anonymat. Après vérifications, Le Monde a modifié l'identité de ces témoins.

► **Jeanne** : après plus de dix ans de maison, elle vient d'être licenciée trois semaines après avoir été notée 4, en début d'année. « C'est en septembre que j'ai senti la pression monter. Mon manager de niveau 1 [le premier supérieur de ce cadre] m'a reproché de ne pas travailler avec les bons interlocuteurs. En fait, j'étais dans une activité assez nouvelle chez IBM qui n'a pas réussi à décoller », explique-t-elle. En octobre, « lors du premier rendez-vous avec les ressources humaines, on m'a proposé une transaction pour partir à la fin du mois », se souvient-elle. Jeanne refuse début novembre : « Mon RH partner [responsable ressources humaines] m'a alors dit que si je n'acceptais pas, j'allais avoir un licenciement sec. » Jeanne commence alors à se constituer un dossier de défense. « J'ai reçu début janvier une note 4, alors que j'étais notée 3 l'année précédente. Trois semaines après, je recevais ma lettre de licenciement », conclut-elle. Un mois après, elle remarque que « la petite équipe dans laquelle [elle]

travaillai] a été démantelée, hormis le chef ».

► **Jean-Marie** : lui aussi vient de connaître une procédure de licenciement express. Ancien du monde du conseil, il a été recruté par l'intermédiaire d'un chasseur de têtes. « Il est venu me chercher alors que je n'avais pas fait de démarches particulières pour changer d'emploi. C'était en 2000, au moment où IBM voulait se développer dans les services informatiques. J'étais payé 30 % à 40 % de plus que certains ayant de l'ancienneté chez IBM, raconte-t-il. L'activité n'a pas bien fonctionné en 2001. On a commencé à me dire : "Vous êtes très exposé." Fin janvier 2002, poursuit-il, « mon manager m'annonce que j'étais noté 4, avançant une insuffisance de chiffre d'affaires alors que ce montant n'avait pas été fixé avec moi en début d'année. J'ai refusé de signer le document. Deux semaines après, mon manager de deuxième ligne m'a remis en main propre une lettre de licenciement pour insuffisance professionnelle. Le plan d'actions qu'IBM doit mettre en place après la notation 4 et qui dure trois à six mois a été pour moi inexistant. »

► **Alice** : elle n'a pas encore quitté la société. Arrivée en 2000 « avec un salaire de 30 % supérieure aux autres », cette ingénieure quadragénaire, qui a vingt ans d'expérience professionnelle, vient d'être notée 4 en janvier. « En octobre, mon manager m'a dit : "Il faut que tu ailles travailler ailleurs. Certains managers n'ont pas une bonne opinion de toi". Je n'avais jamais travaillé avec les managers cités », affirme-t-elle. « Mi-janvier, en me recevant, mon manager m'annonce tout de go : "J'ai ordre de te mettre 4", explique-t-elle. Il m'a directement remis mon PBC [document de notation] alors que, normalement, la notation a lieu à la suite d'une discussion. J'ai demandé depuis par écrit une révision et une prise en compte de mes remarques. J'attends la réponse. »

► **Emmanuel** : il est, lui aussi, toujours salarié. Rentrant d'un long congé médical pour cause d'opération grave, il a réintégré son poste en début d'année. « Le

jour suivant mon retour, j'étais noté 4. Le manager était très gêné. Ayant été absent très longtemps, il n'avait aucune raison objective de me mettre cette note. Il tournait autour du pot. Il m'a même avoué être très embarrassé », se souvient-il. Emmanuel a été envoyé « loin » de son ancien lieu de travail, « à un poste sous-qualifié, qui ne correspond en rien à ma longue expérience. Je suis maintenant obligé d'envisager mon départ », dit-il.

L. Be.

Imperial Tobacco souffle l'allemand Reemtsma au franco-espagnol Altadis

Les familles Herz et Reemtsma ont choisi l'offre du britannique, qui, avec 200 milliards de cigarettes vendues par an, talonne les géants mondiaux

À L'ISSUE d'un long suspense, le fabricant allemand de cigarettes Reemtsma tombe finalement dans l'escarcelle du britannique Imperial Tobacco. Annoncée jeudi 7 mars, l'opération représente un montant de 5,8 milliards d'euros. Imperial Tobacco reprend les 75 % détenus par la holding Tchibo, ainsi que les 25 % encore aux mains de la famille Reemtsma. Grâce à cette acquisition, le groupe britannique, qui a réussi à s'imposer face à son concurrent franco-espagnol Altadis, renforce ses positions sur le continent européen : outre l'Allemagne, son marché domestique, Reemtsma est très présent en Europe centrale et orientale. Avec 200 milliards de cigarettes vendues par an, Imperial Tobacco se place désormais juste derrière les géants mondiaux du secteur : l'américain Philip Morris (920 milliards de cigarettes vendues, dont Marlboro), le britannique British American Tobacco (800 milliards, dont Lucky Strike), et le japonais Japan Tobacco (420 milliards, avec Camel). Il dépasse ainsi nettement le britannique Gallaher et le franco-espagnol Altadis.

Outre son impact sur l'industrie

du tabac, la transaction pourrait constituer un tournant important au sein de la famille Herz, propriétaire de Tchibo. La holding familiale est présente dans le café, mais aussi dans les produits cosmétiques, via une participation de 30 % dans Beiersdorf (Nivea, entre autres). Or, la plus-value tirée de la vente de Reemtsma pourrait permettre de racheter à l'assureur Allianz ses parts dans Beiersdorf.

SÉRIEUX REVERS

Dans l'industrie du tabac, cette vente constitue un sérieux revers pour Altadis. Voici neuf mois, le groupe avait déjà été coiffé sur le poteau pour le rachat d'Austria Tabak. Son PDG, Jean-Dominique Comolli, justifie ces occasions manquées par sa volonté de ne pas « acquérir à n'importe quel prix ». De fait, Reemtsma (2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires), tout comme Austria Tabak (3,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires) étaient de très gros morceaux pour le quatrième groupe de tabac européen (ventes de 3,1 milliards d'euros en 2001). Les britanniques Imperial Tobacco (six rachats en trois ans) et Gallaher (deux impor-

tantes acquisitions en deux ans) se montrent bien plus offensifs. Depuis la fusion fin 1999, entre l'espagnol Tabacalera (fabricant de cigares et spécialiste de la distribution) et le français Seita (qui se concentrait sur les cigarettes), Altadis n'a réalisé, quant à lui, que deux acquisitions : le fabricant de cigares cubain Coporacion Habanos et le distributeur espagnol Buralgal.

La prudence stratégique d'Altadis semble aussi être liée à des tiraillements internes. En novembre 2001, le journal espagnol *El Mundo* faisait état d'une réflexion de la direction quant à une « segmentation des activités cigares, distribution et cigarettes en trois filiales distinctes et autonomes », les deux premières (45 % du chiffre d'affaires total) ayant leur siège à Madrid et la troisième (55 % des ventes) à Paris. Ce scénario, qui n'a donné lieu à aucun commentaire de la part de la société, transformerait sans doute Altadis de prédateur en proie sur le marché européen de la cigarette.

Gaëlle Macke et Philippe Ricard (à Francfort)






PROGRESSION DES RESULTATS 2001 DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

(en € millions)	2000	2001	Variation
Chiffre d'affaires	7 007	7 290	+ 4,0 %
Résultat brut d'exploitation	1 891	1 971	+ 4,2 %
Résultat courant avant impôt	751	758	+ 0,9 %
Résultat net, part du Groupe	447	474	+ 6,0 %
Bénéfice net par action (en €)	2,28	2,40	+ 5,3 %
Marge brute d'autofinancement	984	1 005	+ 2,1 %

► Dans un contexte de ralentissement économique déjà perceptible en milieu d'année et aggravé par les événements de septembre 2001, **les performances de Accor ont été meilleures que prévues et supérieures à celles de ses concurrents internationaux**. Le résultat courant avant impôt a atteint € 758 millions contre une prévision faite au lendemain du 11 septembre de € 700 à € 750 millions et le BNPA s'est établi à € 2,40 contre une estimation de € 2,30. Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires un **dividende net de € 1,05** en progression de 5 % par rapport à l'année dernière. Le rendement de l'action au cours actuel est ainsi de 3,5 % (avoir fiscal inclus).

► La répartition géographique équilibrée et la diversité du portefeuille de ses activités ont permis à Accor de compenser l'impact négatif des événements sur l'hôtellerie de luxe et le marché américain. L'hôtellerie Économique en Europe et les Services ont été particulièrement performants avec des résultats avant impôt qui ont progressé respectivement de 12,2 % et 42,9 %.

► Avec ces atouts conjugués à une **stratégie de développement à long terme** et une **politique financière maîtrisée**, Accor est bien placé pour bénéficier d'une reprise de l'activité économique et du tourisme international.

► Pour l'année 2002, les hypothèses de revenu par chambre disponible (RevPAR) tiennent compte, à partir du second semestre, d'un retour à une situation plus normale et d'un redressement de la conjoncture économique aux États-Unis puis en Europe :

- Hôtellerie Affaires et Loisirs Europe : + 2,4 %
- Hôtellerie Économique en Europe : + 3,6 %
- Hôtellerie Économique aux États-Unis : + 0,3 %

A fin février 2002, les RevPAR sont inférieurs à ceux de 2001 à l'exception de l'Hôtellerie Économique en Europe. Ils confirment cependant la poursuite de l'amélioration par rapport à la forte dégradation constatée au lendemain du 11 septembre. Les Services bénéficient d'une bonne croissance à fin février et le volume d'émission sur l'ensemble de l'année 2002 devrait progresser de l'ordre de 10 %.

147 000 COLLABORATEURS

► **HÔTELLERIE**

3 700 hôtels
415 000 chambres
90 pays

Sofitel, Novotel, Mercure, Suitehotel, Thalassa, Coralia, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, Motel 6, Red Roof

Accorhotels.com

► **SERVICES**

13 millions de consommateurs
31 pays

Ticket Restaurant, Clean Way, People Care, Incentive House

Accorservices.com

► **Agences de voyages**
Carlson Wagonlit Travel

► **Casinos**
Accor Casinos

► **Restauration**
Lenôtre

► **Services à bord des trains**
Compagnie des Wagons-Lits



Retransmission vidéo en différé de la présentation des résultats 2001 sur www.accor.com/finance
Relations Actionnaires 0 811 01 02 03 (prix appel local)

La direction d'IBM dément l'existence de quotas

LE GROUPE IBM, contacté mercredi 6 mars au niveau européen et français par Le Monde, a réagi en la personne de sa directrice des ressources humaines (DRH) France, Dominique Calmant.

Interrogée sur les quotas de personnes notées 4 chez IBM France, M^{me} Calmant répond que les quotas n'existent « absolument pas, puisque c'est le jugement du manager qui s'applique ». Elle ajoute qu'il existe « des fourchettes de notations qui permettent de donner des indicateurs et des objectifs aux managers pour les notations ». Et de préciser : « Ces fourchettes vont de 10 % à 15 % pour la note 1, de 65 % à 70 % pour la note 2, de 15 % à 25 % pour la note 3 et de 2 % à 5 % pour la note 4. »

Interrogée sur une éventuelle augmentation des salariés notés 4 en 2002, elle répond : « Non, il y a un renforcement de la communication de la culture sur la haute performance chez IBM. Notre objectif est de gérer les talents. On embauche les meilleurs, on garde les meilleurs. » Interrogée alors sur le nombre de notés 4, elle précise qu'elle n'a « pas toutes les données », ajoutant que la proportion serait « un peu en

dessous de 3 % ». Concernant l'existence de médiateurs pour gérer l'afflux de procédures de « portes ouvertes », recours demandé par les salariés qui ne sont pas satisfaits de leur évaluation, M^{me} Calmant répond : « Nous avons mis en place en décembre 2001 un comité de sages où tous les enquêteurs présentent leurs conclusions. » Interrogée alors sur la raison de cette création, la DRH répond que c'est « pour plus d'éthique et de cohérence ».

L'état de santé peut-il être un critère d'évaluation ? M^{me} Calmant affirme qu'elle « ne comprend pas la question », ajoutant : « C'est comme les syndicats qui me disent qu'il y a une discrimination sur l'âge. Il n'y a pas de ségrégation. » Elle ajoute qu'il faut « avoir été présent trois mois dans l'entreprise sur l'année précédente pour être évalué ». Enfin, questionnée sur la durée moyenne de la période de « mise en garde » entre la notation 4 et le licenciement pour insuffisance professionnelle, la DRH répond que c'est « de la décision du manager » et qu'elle-même avance la durée de « 3 mois à 6 mois ».

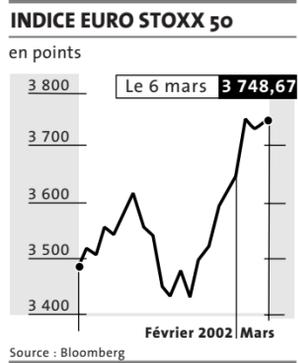
L. Be.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

L'optimisme de Wall Street suscite celui des autres places

LES INDICES boursiers américains et européens...

Les investisseurs accueillent favorablement la publication d'indicateurs économiques...



mercredi, à 10 574,29 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a progressé de 1,29 %...

Les marchés européens ont répercuté l'optimisme de Wall Street. L'indice Euro Stoxx 50 s'est apprécié de 0,44 %...

A Francfort, l'indice Dax a progressé de 1,08 %, à 5 285,26 points. La Bourse allemande, qui ferme à 20 heures...

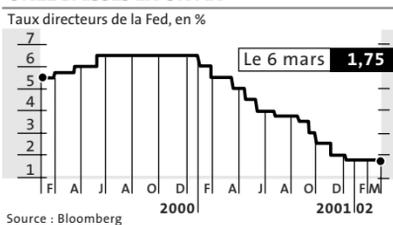
A Tokyo, l'indice Nikkei a progressé de 2,55 %, jeudi 7 mars, à 11 648,34 points...

Adrien de Tricornot

Les investisseurs à demi rassurés par la reprise économique américaine

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ONZE BAISES EN UN AN



projection pour 2003 (de 4,1 % à 3,4 %). M. Greenspan, qui devait de nouveau s'exprimer jeudi, a lui indiqué qu'il voyait la croissance plutôt modérée...

MÉFIANCE DES INVESTISSEURS

Dès lors, les investisseurs ne sont qu'à demi-rassurés, même si les indices boursiers américains progressent.

LES BOURSES DANS LE MONDE

Tableau des performances boursières mondiales par pays, incluant l'Union Européenne, l'Amérique et l'Asie-Océanie.

Tableau des performances boursières mondiales par pays, incluant l'Amérique, l'Asie-Océanie et l'Afrique.

Tableau des performances boursières mondiales par pays, incluant l'Asie-Océanie, l'Afrique et la Cote d'Ivoire.

EUROPE Jeudi 7 mars 11h57

Tableau des indices boursiers européens par secteur et par pays.

Tableau des indices boursiers européens par pays, incluant la France, l'Allemagne et l'Italie.

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Tableau des 50 valeurs principales de l'indice Euro Stoxx.

Tableau des valeurs européennes supplémentaires, incluant la Grèce et le Portugal.

FRANCFORT

Tableau des performances boursières à Francfort.

TOKYO

Tableau des performances boursières à Tokyo.

LONDRES

Tableau des performances boursières à Londres.

PARIS

Tableau des performances boursières à Paris.

NEW YORK

Tableau des performances boursières à New York.

ASIE-OCÉANIE

Tableau des performances boursières en Asie-Océanie.

AFRIQUE

Tableau des performances boursières en Afrique.

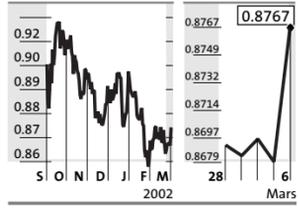
MARCHÉ DES CHANGES

Tableau des taux de change pour les principales monnaies.

COURS DE L'EURO

Tableau des cours des monnaies étrangères par rapport à l'euro.

EURO à 6 mois



MARCHÉS À TERME

Tableau des prix des contrats à terme pour les principales monnaies.

TAXES COURANTS

Tableau des taux d'intérêt et des taxes courantes.

OR

Tableau des cours de l'or et des métaux.

MÉTAUX

Tableau des cours des métaux précieux et industriels.

DENRÉES

Tableau des cours des matières premières agricoles.

PÉTROLE

Tableau des cours du pétrole et des produits pétroliers.

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Jeu 7 mars 11h15

Table listing French stocks with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table listing European and international stocks with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table listing international stocks with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table listing international stocks in the Euro zone with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table listing international stocks outside the Euro zone with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

Table listing new market stocks with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

Table listing various companies with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

Advertisement for Volkswagen Golf maintenance contract, featuring the text 'Si vous pensez qu'on peut trouver un filtre à huile dans une friteuse, ceci peut vous intéresser.' and the VW logo.

SECOND MARCHÉ

Table listing second market stocks with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

Table listing international stocks with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

SICAV ET FCP

Table listing SICAV and FCP with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var.

Table listing various companies with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

Table listing various companies with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

Table listing various companies with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

AUJOURD'HUI

TECHNOLOGIES

Le 24 mars 1999, 39 personnes trouvaient la mort dans l'**INCENDIE DU TUNNEL** routier du Mont-Blanc (Haute-Savoie). L'importance du nombre des victimes fut due en grande partie, comme l'ont révélé les rap-

ports des experts, aux **CARENES DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ** de l'installation. Trois ans ont été nécessaires pour rénover profondément les équipements de contrôle et de surveillance du tunnel, pour construire

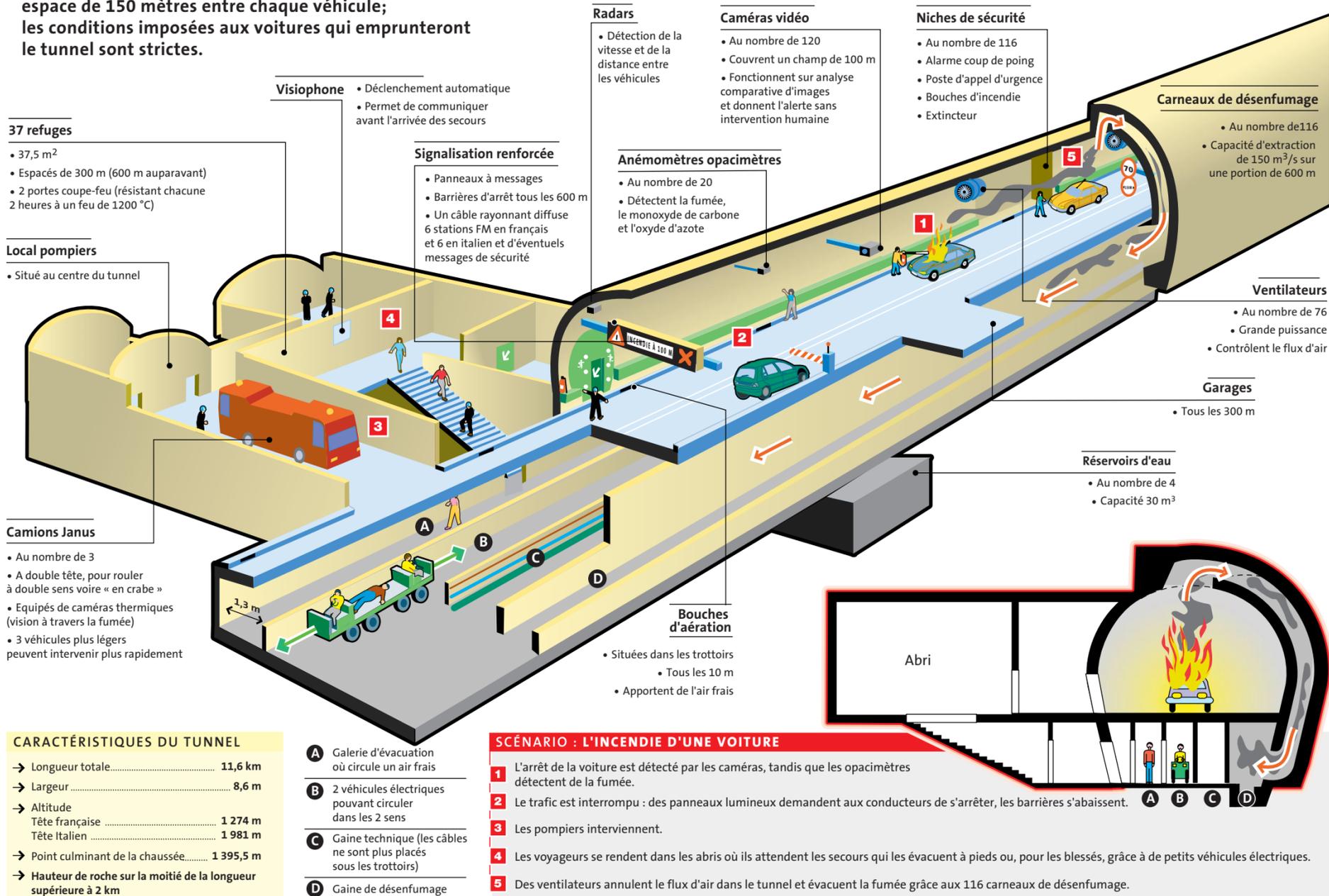
de nouveaux abris, mettre en place de meilleurs moyens d'évacuation des automobilistes en cas d'accident et améliorer les **DISPOSITIFS D'ÉVACUATION DES FUMÉES**. Le comité de sécurité franco-italien et

la commission intergouvernementale ayant validé ces travaux, le ministre des transports, **JEAN-CLAUDE GAYSSOT**, a décidé de rouvrir, samedi 9 mars, le tunnel du Mont-Blanc aux véhicules légers.

Le tunnel du Mont-Blanc placé sous haute surveillance

Après la catastrophe de mars 1999, plus de 300 millions d'euros ont été engagés pour réhabiliter et moderniser un ouvrage désormais truffé de capteurs et de systèmes de surveillance. La réouverture aux voitures est prévue pour le samedi 9 mars

- Vitesse limitée à 70 km/heure, demi-tour interdit, espace de 150 mètres entre chaque véhicule; les conditions imposées aux voitures qui emprunteront le tunnel sont strictes.



CARACTÉRISTIQUES DU TUNNEL

- Longueur totale..... 11,6 km
- Largeur 8,6 m
- Altitude
- Tête française 1 274 m
- Tête Italien 1 981 m
- Point culminant de la chaussée..... 1 395,5 m
- Hauteur de roche sur la moitié de la longueur supérieure à 2 km

- A** Galerie d'évacuation où circule un air frais
- B** 2 véhicules électriques pouvant circuler dans les 2 sens
- C** Gaine technique (les câbles ne sont plus placés sous les trottoirs)
- D** Gaine de désenfumage

SCÉNARIO : L'INCENDIE D'UNE VOITURE

- 1 L'arrêt de la voiture est détecté par les caméras, tandis que les opacimètres détectent de la fumée.
- 2 Le trafic est interrompu : des panneaux lumineux demandent aux conducteurs de s'arrêter, les barrières s'abaissent.
- 3 Les pompiers interviennent.
- 4 Les voyageurs se rendent dans les abris où ils attendent les secours qui les évacuent à pieds ou, pour les blessés, grâce à de petits véhicules électriques.
- 5 Des ventilateurs annulent le flux d'air dans le tunnel et évacuent la fumée grâce aux 116 carneaux de désenfumage.

Infographie : Le Monde

Source : ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc)

TUNNEL DU MONT-BLANC (Haute-Savoie)

de notre envoyé spécial

Dès l'entrée dans la vallée de Chamoni, les banderoles hostiles à la réouverture aux poids lourds au pied du Mont-Blanc jalonnent la montée vers le tunnel qui transperce le massif. Sur l'aire du Fayet, à une vingtaine de kilomètres de l'ouvrage sinistré, les engins de travaux publics s'activent pour agrandir le parking destiné à accueillir et faire patienter les chauffeurs qui seront soumis à l'« alternat » du trafic – les camions ne pouvant circuler que pendant des périodes bien délimitées.

Même effervescence dans le tunnel lui-même, où l'on colmate les fissures apparues début février sur une petite portion de la voûte. L'origine de cette chute d'« écaillés » de béton n'est pas claire, mais les délais supplémentaires d'ouverture ont été utilisés pour mettre la dernière main aux systèmes de sécurité censés éviter une nouvelle tragédie. Du sinistre, il ne reste aucune trace visible, mais les nouveaux équipements rappellent que le bilan aurait été moins lourd s'ils avaient été alors disponibles. A commencer par le portail thermographique de détection des surchauffes sur les poids lourds. Un appareil délicat à régler tant il est difficile de distinguer l'échauffement des moteurs de la signature d'un début d'incendie.

Les automobilistes qui s'engageront dans le tunnel sont prévenus : vitesse limitée à 70 km/h ; demi-tour interdit ; espacement minimal de 150 mètres entre chaque véhicule (100 mètres à l'arrêt). Des radars détectent tout écart de conduite, des caméras photographieront auto-

matiquement le contrevenant. Les gendarmes s'attendent d'ailleurs à des « consignes de fermeté » de la part de leur hiérarchie.

Le long du tunnel, qui ne comporte qu'un seul « tube », court un « fil d'Ariane » vert. Fil qui, en cas d'incendie, doit permettre aux usagers de trouver leur chemin vers les nouveaux abris, situés tous les 300 mètres. Ces cellules, d'une quarantaine de mètres carrés, sont isolées du tunnel par deux portes coupe-feu « capables de résister

chacune deux heures à 1 200 °C », assure Dominique Van Peteghem, du bureau d'études Systra (filiale SNCF-RATP). Elles sont reliées au centre de commande par un visiophone permettant aux rescapés de communiquer.

La consigne sera alors d'attendre les sauveteurs qui les rejoindront grâce à des gaines d'accès disposées sous la chaussée. Ces gaines indépendantes acheminent l'air frais, l'eau, l'électricité, les communications et... les fumées. Elles permettent aussi à

des piétons de se déplacer sur toute la longueur du tunnel. L'évacuation des blessés pourra s'effectuer grâce à de petits véhicules électriques dotés d'un double système de pilotage.

CAMIONS JANUS

Les pompiers, qui militent pour un renforcement de leurs effectifs, pourront intervenir dans un milieu enfumé grâce à des caméras thermiques. Ils disposent de trois camions Janus, à double cabine de conduite

pressurisée, qui leur permettront d'approcher au plus près de la zone d'intervention. 116 niches sont équipées de doubles bouches d'incendie répondant aux normes françaises et italiennes.

Des détecteurs d'incendie et des opacimètres évaluant la présence de fumée sont disposés sur toute la longueur du tunnel. Des caméras permettent de détecter automatiquement tout incident (arrêt de véhicule, personne sur la voie, etc.). En cas d'alerte, des panneaux lumineux

avertiront les conducteurs, qui pourront aussi être informés via leur autoradio. Des barrières disposées tous les 600 mètres stopperont le trafic.

Au poste de commande, une batterie d'écrans et un tableau lumineux de plusieurs mètres de large permettent de visualiser toutes les données dans chaque portion du tunnel. Tous les paramètres peuvent être régulés depuis cette salle, située côté français. Une installation jumelle peut toutefois être activée en cas de problème côté italien, l'essentiel étant d'éviter les ordres contradictoires.

En période normale, le système de commande est de maintenir un niveau de pollution acceptable au sein du tunnel, qui ne dispose d'aucune cheminée d'évacuation de l'air vicié : tout repose donc sur la gestion des courants d'air frais dans le tunnel. En cas d'incendie, le flux d'air dans la zone concernée est interrompu, mais de l'air frais continue d'être insufflé pour faciliter l'évacuation des fumées par l'intermédiaire de hottes aspirantes, creusées dans le plafond, et qui conduisent à la gaine de désenfumage placée sous la voie.

« En manuel, c'est pas simple, indique Nicolas Bricchet, ingénieur conseil qui a assuré la maîtrise d'œuvre du système. Il faut dix minutes à un opérateur entraîné. » Mais en automatique on peut stabiliser les fumées en deux à trois minutes. L'ensemble de ces dispositifs suffira-t-il à éviter une nouvelle tragédie ? « Avant le « problème », rappelle un opérateur sécurité trafic, on était aussi rassurés. »

La circulation alternée des poids lourds suscite de nombreuses réserves

ANNECY

correspondance

« Je ne vois pas, à cette heure, ce qui pourrait empêcher la réouverture du tunnel du Mont-Blanc le 9 mars. » Lundi 4 mars, à l'issue d'un cinquième et ultime exercice de sécurité, le sous-préfet de Bonneville, Georges Ambroise, était confiant. Au ministère des transports aussi, où l'on évoquait le passage en alternance des camions dans ce tube transalpin « après le 15 mars ».

Pour le ministre de l'environnement, Yves Cochet, l'ouverture aux voitures, samedi, du tunnel franco-italien du Mont-Blanc ne doit préfigurer qu'à bien plus long terme son ouverture aux poids lourds, en circulation alternée. « Cette expérimentation purement automobile, a-t-il déclaré mercredi 6 mars à la sortie du conseil des ministres, devra durer quelques mois avant qu'on puisse envisager l'extension aux camions. »

Un passage qui se fera selon un mode alterné : une heure dans un sens et sur une seule voie, puis une heure dans l'autre. Les trafics poids seront inférieurs « à ce qu'ils étaient avant l'accident du Mont-Blanc [1 100 camions par jour contre 2 600 auparavant] et à ce qu'ils sont aujourd'hui au tunnel du Fréjus », se rassure le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot.

Le gabarit des véhicules acceptés sous le tun-

nel ne devra en effet pas excéder 2,55 mètres de large, 4,05 mètres de haut et 26 mètres de long. Les péages devraient être relevés de 10 à 25 %, et les matières dangereuses (classe Euro 0) interdites d'accès. Malgré ces contraintes, les transporteurs routiers se réjouissent de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, tout en s'interrogeant sur l'efficacité de l'« alternat ». « Nous avons toujours douté de sa viabilité à long terme », témoigne Christian Rose, secrétaire général de l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (Unostra).

« LA PSYCHOSE L'A EMPORTÉ »

« La saturation de l'aire de stockage du Fayet est prévisible », prévient-il. « La meilleure solution aurait été de revenir au double sens, comme cela se faisait avant la catastrophe de mars 1999, renchérit Jean-Pierre Descombes, un des nombreux transporteurs basés dans la vallée de l'Arve, à une trentaine de kilomètres du tunnel. Mais la psychose l'a emporté sur la raison : on nous impose cet alternat alors qu'il n'y a jamais eu de choc frontal au Mont-Blanc. »

Un alternat dont le préfet de Haute-Savoie, Pierre Breuil, estime qu'il « doit revêtir un caractère expérimental », son « fonctionnement étant

difficile à organiser de façon régulière et continue ».

Dans une note adressée le 5 février au cabinet de Jean-Claude Gayssot, le représentant de l'Etat expliquait d'ailleurs que « le temps de montée des poids lourds pour parcourir les 22 kilomètres entre Le Fayet et le tunnel varie, selon la puissance des moteurs et la charge, de 30 à 50 minutes. L'alternat d'une heure autorise un temps de passage de 45 minutes dans chaque sens. Ces deux contraintes conduisent à un départ des poids lourds (environ 90 par vague) de l'aire du Fayet pendant 25 minutes toutes les deux heures. Tout aléa dans ce dispositif risque d'entraîner un stockage dangereux et gênant sur la rampe d'accès au tunnel de camions partis dans les délais mais arrivés trop tard ».

Une autre interrogation concerne la gestion de l'aire du Fayet : « Le parking de 116 places risque d'être saturé très rapidement en raison de la différence entre les rythmes d'entrée et de sortie des poids lourds. De plus, puisqu'il est prévu un alternat de courte durée, ceux-ci arriveront probablement sans tenir compte des heures de passage, risquant d'entraîner un embouteillage en amont de l'aire de régulation sur l'autoroute elle-même. »

Cyril Bellivier

Hervé Morin

La reproduction médicalement assistée favoriserait les anomalies congénitales chez l'enfant

Selon une équipe australienne, le risque de malformations ou d'un faible poids à la naissance serait de 9 %, alors qu'il n'est que de 4,2 % pour les grossesses naturelles

LES ENFANTS CONÇUS en ayant recours aux techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) ont deux fois plus de risque (près de 9 % contre 4,2 %) de présenter une anomalie congénitale majeure que ceux conçus naturellement. C'est ce qu'affirme une étude australienne publiée dans l'édition datée du 7 mars du *New England Journal of Medicine*. Ces chiffres concernent toutefois une période durant laquelle les médecins ne pratiquaient pas de rédu-

ctions. Les malformations prédominantes affectaient, par ordre décroissant, les appareils musculo-squelettique, uro-génital et cardiovasculaire.

Les auteurs de cette étude rappellent que la plupart des travaux précédents sur ce sujet n'avaient pas mis en évidence un risque accru d'anomalies congénitales majeures chez les enfants conçus par AMP. Mais ces enquêtes souffraient de biais méthodologiques. L'équipe de Michèle Hansen y a échappé en utilisant la même source de données et le même système de classification des malformations pour les trois groupes d'enfants.

Estimant à l'issue de leur étude qu'« un excès de risque d'anomalie congénitale majeure chez les enfants conçus avec des techniques de reproduction assistée est plausible », Michèle Hansen et ses collègues proposent plusieurs facteurs d'explication. D'abord des raisons liées aux couples qui ont eu recours à l'AMP : âge plus avancé ; causes de l'infertilité.

Ensuite des raisons liées aux techniques mises en œuvre : médicaments inducteurs de l'ovulation ou destinés à assurer la poursuite de la grossesse au cours des premières semaines ; procédés de fécondation in vitro qui incluent

la congélation et la décongélation des embryons, la possibilité de fécondation par plusieurs spermatozoïdes et la fécondation retardée de l'ovocyte. Les chercheurs australiens précisent toutefois qu'« il n'est pas possible de séparer l'excès de risque qui pourrait être associé aux traitements de l'infertilité de celui qui pourrait être lié aux causes sous-jacentes de cette infertilité ».

Dans le même numéro du *New England Journal of Medicine*, une équipe américaine des Centres pour le contrôle des maladies et la prévention (CDCP) présente une autre étude soulignant, chez des enfants nés en 1996 et en 1997 aux États-Unis, « un nombre disproportionné de nouveau-nés de faible et de très faible poids de naissance, en partie à cause des augmentations du nombre de grossesses multiples et en partie à cause des taux plus élevés de faible poids de naissance chez les enfants uniques conçus avec cette technologie ».

L'éditorial du journal indique cependant que « la majorité des couples sollicitant une aide à la reproduction ne sera pas affectée [par cet excès de risque], car, selon ces études, la probabilité d'avoir un enfant unique avec un poids de naissance normal est d'environ 94 % et celle d'avoir un enfant indemne

Les données françaises

Des informations concernant le devenir des enfants conçus par les techniques de procréation médicalement assistée sont disponibles sur le site Internet de l'association Fivnat (<http://perso.wanadoo.fr/fivnat.fr>), qui gère les statistiques de l'assistance médicale à la procréation en France. Elles portent pour la période 1996-1999 sur 12 286 grossesses. « Les grossesses après ICSI [injection intra-cytoplasmique de spermatozoïde] aboutissent plus fréquemment à un accouchement que celles obtenues après FIV [fécondation in vitro] conventionnelle », peut-on lire sur ce site.

Evoquant les caractéristiques des nouveau-nés obtenus en FIV classiques, l'association indique un taux de malformations de 2,1 % pour l'ensemble des enfants (2,3 % pour les grossesses uniques). Le taux de malformations est très légèrement supérieur pour l'ICSI : 2,3 % et 2,5 % pour les grossesses uniques. La proportion de nouveau-nés de très faible poids est moins élevée avec l'ICSI : 4,1 % contre 5,1 % dans la FIV classique.

Les appareils musculo-squelettiques, uro-génitaux et cardio-vasculaires sont les plus touchés

tion embryonnaire, technique qui permet de limiter les grossesses multiples après AMP.

Collaborant avec le service d'épidémiologie et de santé publique de l'université de Leicester (Royaume-Uni), les chercheurs de l'université d'Australie-Occidentale ont travaillé à partir de trois registres de la même province recensant les naissances, les naissances après AMP et les anomalies congénitales majeures chez les enfants nés entre 1993 et 1997.

Ils ont évalué la prévalence de ces anomalies diagnostiquées chez les enfants jusqu'à l'âge de 1 an. Une anomalie majeure a été retrouvée chez 26 des 301 enfants (8,6 %) conçus après une injection intra-cytoplasmique de spermatozoïdes dans l'ovule (ICSI) et chez 75 des 837 enfants (9 %) nés après une fécondation in vitro (FIV), contre 168 (4,2 %) des enfants conçus naturellement, cette différence étant statistiquement significa-

Découverte de trois tombes mérovingiennes en Haute-Marne

TROIS TOMBES aristocratiques mérovingiennes (fin du V^e-début du VI^e siècle après J.-C.) ont été découvertes à Saint-Dizier (Haute-Marne), lors de travaux d'aménagement routier, a annoncé l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Deux hommes – l'un d'âge mûr, l'autre plus jeune – et une adolescente ont été inhumés avec un riche mobilier, témoin de leur haut rang. Les hommes ont à leur côté une hache, une épée et un scramasaxe (sabre droit à un seul tranchant). La tombe du jeune homme contient aussi



des éléments de harnachement, que les archéologues mettent en relation avec la tombe d'un cheval découverte à proximité. La jeune femme porte, quant à elle, des bijoux et un vêtement orné de perles. D'autres tombes du même type ont déjà été découvertes dans les départements voisins. Il pourrait s'agir de représentants de Clovis, chargés de contrôler les territoires remportés par le roi franc à l'issue de la bataille de Soissons (486). Une fois traités, objets et squelettes devraient être exposés au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Polémique autour d'une expérience sur la fusion thermonucléaire

UNE ÉQUIPE DE CHERCHEURS du Laboratoire national d'Oakridge (Tennessee), dirigée par Rusi Taleyarkhan, affirme avoir observé en avril 2001 des réactions thermonucléaires – celles-là même qui sont au cœur du Soleil et des armes nucléaires – lors d'une expérience de « sonoluminescence ». Cette opération visait à créer dans un liquide – en l'occurrence de l'acétone – de minuscules bulles que l'on a fait ensuite imploser à l'aide d'ondes sonores. La recondensation brutale de l'énergie acquise pendant l'expansion de ces bulles aurait été suffisante, selon la revue *Science* du 7 mars pour faire fusionner les atomes de deutérium – un isotope lourd de l'hydrogène – présents dans les molécules de l'acétone utilisé. Une affirmation qui, si elle se vérifie, ouvrirait une porte sur la maîtrise d'une forme d'énergie inépuisable que d'autres équipes tentent de domestiquer différemment. *Science*, qui a mis longtemps à accepter l'article de Taleyarkhan, publie, dans le même numéro, l'article de deux autres chercheurs, également d'Oakridge, Dan Schapira et Michael Saltmarsh, qui, ayant refait l'expérience de la première équipe, affirment qu'il ne se passe... rien.

DÉPÊCHE

■ **ESPACE : LE TÉLESCOPE HUBBLE**, au chevet duquel les astronautes de la navette Columbia se sont rendus, a été « réanimé », mercredi 8 mars, après une opération de quatre heures et demie destinée à changer l'unité électrique qui régle et répartit l'énergie nécessaire à son fonctionnement. (AFP)

Paul Benkimoun et Sandrine Blanchard

Alliance tripartite pour produire des puces avec la gravure à 90 nanomètres dès la fin 2002

Philips et STMicroelectronics s'associent avec le taiwanais TSMC

GRENOBLE

de notre correspondant

Les premiers prototypes en technologies CMOS à 0,09 micron (90 nanomètres) devraient voir le jour d'ici à Noël 2002. Cette annonce inattendue résulte de l'alliance conclue entre deux des principaux fabricants mondiaux de semi-conducteurs, le néerlandais Philips Semiconductors et le franco-italien STMicroelectronics (ST), et le premier fondeur mondial de semi-conducteurs spécialisés, le taiwanais, TSMC (Taiwan Semiconductor Manufacturing Company). Cet accord, qui porte sur un programme de développement centré sur la R&D en technologie 90 nanomètres (millionième de millimètre ou nm), a été révélé, mardi 5 mars, à l'usine STMicroelectronics de Crolles (Isère), sans que le détail financier du montage ne soit précisé.

Course de vitesse avec les Américains

L'alliance entre STMicroelectronics, Philips et TSMC s'inscrit dans la course de vitesse à laquelle se livrent les principaux fabricants de puces électroniques. Ainsi, le numéro un mondial des microprocesseurs, Intel, a-t-il annoncé son passage à la gravure à 90 nanomètres pour 2003 et à 65 nanomètres pour 2005. AMD, son principal concurrent, également américain, prévoit la fabrication en 90 nanomètres, au second semestre 2003, de sa puce K8 dont la production commencera en 130 nanomètres au premier semestre de la même année.

L'alliance de ST, Philips et TSMC doit permettre aux trois partenaires de ne pas se laisser distancer, voire de gagner quelques mois sur les Américains. Mais elle ne porte pas sur des puces concurrentes des Pentium d'Intel ou des K7 d'AMD, ni même des C3 de Via, le taiwanais qui a racheté l'américain Cyrix.

Des partenariats existaient déjà depuis 1992 entre ST et Philips, de même qu'entre Philips et TSMC, remontant à la création de ce dernier, en 1987. Mais le nouvel accord tripartite permet aux trois industriels de franchir une nouvelle étape et de se donner les moyens de faire face à l'explosion des dépenses de recherche et développement des technologies de gravure des puces en silicium. Ce coût « a été multiplié par dix en trois ans », indique Joël Monnier, directeur de la R&D de ST.

L'accord s'inscrit dans un contexte de compétition mondiale qui a pris des allures de course de vitesse. Mobilisant leurs ressources et celles des laboratoires qui leur sont associés (Philips Research, l'IMEC, le CEA/Leti et France Télécom R&D), la collaboration des trois fabricants devrait leur permettre de prendre la tête dans la technologie CMOS (Complementary Metal Oxide Semiconductor).

MULTIPLES APPLICATIONS

L'enjeu ? Réduire toujours plus la taille des transistors, les éléments de base de ces composants. A la clé, une diminution des coûts de fabrication et une augmentation des performances, en termes de vitesse de traitement des informations, de consommation électrique et d'intégration des composants.

Comparée à la technologie actuelle en 130 nm, la technologie CMOS à 90 nm réduit de moitié la surface occupée par une puce sur la tranche de silicium (wafer) dans laquelle elle est découpée. De quoi intégrer plus de 400 millions de transistors sur un circuit, contre environ 50 millions aujourd'hui.

Les applications sont multiples, à commencer par la nouvelle génération des téléphones mobiles dont la consommation électrique pourra être considérablement réduite, augmentant ainsi leur autonomie de

fonctionnement dans les mêmes proportions, soit « à peu près multipliée par dix », précise Joël Monnier.

D'autres équipements sont concernés, comme les consoles de jeu, les lecteurs de DVD, les décodeurs ou les téléviseurs numériques. Les fabricants d'équipements électroniques sont fortement demandeurs d'une technologie améliorant les performances de leurs produits sans accroître les prix de revient, leur permettant d'exploiter les puces existantes à moindre coût.

« Le développement de cette technique de gravure donnera à nos clients un accès rapide aux composants baptisés "systèmes sur puce" intégrant processeurs, périphériques et mémoires embarquées sur la même puce », déclare Theo Claasen, « chief technology officer » de Philips Semiconductors.

Les trois partenaires ont annoncé qu'ils ont fabriqué des circuits de test en technologie 90 nm sur la ligne pilote de ST/Philips à Crolles, ainsi que sur le site de R&D de TSMC à Hsin Chu (Taïwan). Ils ont promis les premiers prototypes de produits « pour le second semestre 2002. » « Nous devrions pouvoir commencer nos livraisons dès l'année prochaine », a assuré M. Monnier. Le vice-président R&D de TSMC, Shang-Yi Chiang, affirme que son entreprise est « déjà en train d'installer des équipements de fabrication capables d'assurer, dans les meilleurs délais, la production de grands volumes de puces en technologie 90 nm ».

L'étape suivante, à l'horizon 2004-2005, porte sur le développement du 65 nm, puis du 45 nm, gravure jusqu'à laquelle pourra descendre l'usine de Crolles 2, actuellement en cours de construction, pour un coût évalué à 800 millions d'euros, investis par ST et Philips.

Nicole Cabret

Un jeudi sur deux

Challenges

le news de l'économie

Spécial Immobilier

Les prix dans 500 villes et à Paris

Nos conseils pour négocier les prix

Des cédéroms pour imaginer sa maison

De nombreux éditeurs proposent des titres qui permettent en quelques clics de créer sur l'écran murs, toitures et jardins avant d'aménager les pièces

Le Monde INTERACTIF

CONCEVOIR et gérer sa maison, de la cave au grenier en passant par le jardin est aujourd'hui chose facile grâce aux nombreux cédéroms d'architecture, de décoration d'intérieur ou de gestion de cave à vins disponibles sur le marché. Les logiciels d'architecture en trois dimensions permettent de dessiner des plans, de décorer et de visualiser son espace de vie. De la même manière, des logiciels de gestion de cave s'avèrent bien utiles pour éviter de boire un grand cru avant sa pleine maturité.

Arrivés en France en 1995 avec l'éditeur TLC-Edusoft, les logiciels d'architecture en 3D grand public et ceux consacrés à l'aménagement de l'habitat domestique connaissent un succès constant. En 2001, le segment des titres habitation-vie pratique a ainsi représenté 7 % en volume des ventes de la catégorie vie pratique en France selon l'institut d'études GFK, cette dernière atteignant 17 % des ventes totales de cédéroms. « Le marché des cédéroms pour l'habitation est solide, et

surtout il ne se démode pas, commente Bruno Valenti, directeur commercial multimédia chez Micro-Application, éditeur de cédéroms. D'autre part, les cédéroms d'architecture se vendent bien quelle que soit la période de l'année. »

Forts de ce constat, de nombreux éditeurs sont donc entrés sur ce marché. En décembre 1999, Mindscape lance Habitat 3D Maison, un cédérom haut de gamme, dont la dernière version (59,99 €) a été lancée en décembre 2001. Avec plus de 20 000 exemplaires vendus depuis la mise sur le marché de cette série, Habitat 3D Maison est le fer de lance d'une collection de quinze titres – dont ceux de l'éditeur TLC-Edusoft, racheté en 2001 – sur un secteur qui compte plus d'une soixantaine de références. L'éditeur français Anuman, en partenariat avec TF1 Multimédia, s'est lui aussi lancé dans la course via une collection de cédéroms baptisée « Clic and Go », dont l'un des principaux titres est Architecture et construction 3D 2002 (89,99 €). « Les logiciels d'architecture extérieure et intérieure sont très prisés, car ils sont l'unique moyen pour le néophy-

te de pénétrer un univers extrêmement complexe, habituellement accessible aux seuls architectes », explique ainsi Bruno Valenti.

Autre raison de ce succès, la simplicité de prise en main et d'utilisation de ces produits. Nul besoin en effet d'être expert pour apprendre à dessiner des plans. Quelques clics suffisent pour élaborer les schémas de votre prochaine habitation. Murs, cloisons, menuiseries, toitures, fondations et semelles et autres éléments sont entièrement paramétrables et visualisables en trois dimensions.

Une fois le projet fini, il ne reste plus qu'à l'imprimer et à le présenter à un architecte qui dispose ainsi d'une base quasi professionnelle pour bâtir votre maison idéale.

UN RÉSULTAT IRRÉPROCHABLE

Une fois cette habitation construite ou rénoverée, les milliers d'objets 3D et de textures proposés par les logiciels de décoration intérieure permettent de composer l'intérieur de son choix.

Pour un résultat irréprochable, certains cédéroms proposent d'agencer l'extérieur de son habitat avec piscines et plantes mais aussi véhicules ou lampadaires. Le titre *Maison et Jardin 3D Deluxe* de TLC-Edusoft permet par exemple de se rendre compte de l'évolution de son jardin à travers le temps. Idéal pour vérifier que le peuplier planté par les enfants ne viendra pas faire de l'ombre à toute la maison dans vingt ans !

Pour concevoir les différentes versions d'Habitat 3D Maison, Mindscape a collaboré étroitement avec un cabinet d'architectes. D'une part, ces professionnels conçoivent des plans de maisons types (maison de style normand, breton...), mais surtout, « ils ont permis de mettre en place

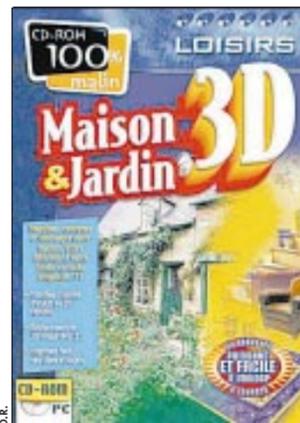
toute une série d'informations pratiques afin d'aider le consommateur à calculer le budget nécessaire à la réalisation de son projet ou à choisir son terrain », explique Vanessa Franck, chef du produit Habitat 3D Maison. D'autre part, le recours à des architectes permet de s'assurer que les modalités proposées sont conformes aux normes de construction françaises.

Anuman et TF1 détiennent quant à eux les droits de la dernière version du logiciel d'architecture professionnel Arcons 6, et proposent, avec Architecture et construction 3D 2002, de nouvelles fonctionnalités comme la possibilité de créer des étages illimités et d'introduire des demi-niveaux. La prise en main de ces logiciels reste très intuitive grâce à des assistants de projets intégrés et de nombreux modèles de plans donnés à consulter pour débiter facilement.

Pour les novices ou les simples curieux, il n'est pas nécessaire d'investir dans l'un des trois logiciels de luxe proposés par Mindscape, Micro Application (Architecture 3D 2001, 59,95 €) et Anuman-TF1 Multimédia.

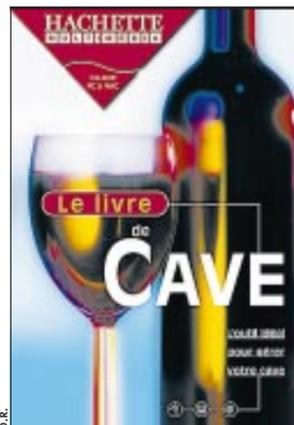
Ces éditeurs ont développé des versions simplifiées de leurs produits à des prix plus avantageux. En mars 2002, Anuman et TF1 mettront par exemple sur le marché une version allégée de leur logiciel pour seulement 15,09 €. Les titres de l'éditeur Pointsoft ou les 100 % malins de TLC-Edusoft offrent aussi une bonne alternative aux produits les plus coûteux. Ils sont bien sûr plus modestes en termes de fonctionnalités et de rendu graphique mais leurs prix défient toute concurrence (à partir de 7,47 € pour Pointsoft).

Yvonne Debeaumarché



MAISON ET JARDIN 3D DELUXE

Pour concevoir et décorer sa maison en quelques minutes. Simple d'utilisation, ce cédérom permet aussi d'aménager son jardin et d'en visualiser l'évolution à travers le temps. TLC-Edusoft, 15,99 €.



LE LIVRE DE CAVE

Indispensable complément de l'Encyclopédie Hachette des vins de France, ce logiciel permet de gérer sa cave en un clin d'œil grâce aux « fiches vins » et à l'historique de cave. Hachette Multimédia, « Les essentiels », 15,09 €.



ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION 3D 2002

Pour construire, aménager et visiter l'habitation de ses rêves, de Anuman et TF1 Multimédia, collection Clic and Go, 89,99 €.

MERCI

À 5 FEMMES SCIENTIFIQUES EXCEPTIONNELLES,
LAURÉATES DU PRIX L'ORÉAL "POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE"
AVEC LE SOUTIEN DE L'UNESCO.



Merci et bravo pour leur contribution majeure au progrès des sciences sur les 5 continents,

Au Professeur Mary Osborn de l'Institut Max Planck de Biophysique, Göttingen, **Allemagne**, pour ses travaux sur la biologie cellulaire.

Au Professeur Nagwa Meguid du Centre National de Recherche, Le Caire, **Egypte**, pour ses travaux sur la génétique humaine.

Au Professeur Indira Nath du All India Institute of Medical Sciences, New Delhi, **Inde**, pour ses travaux sur l'immunologie.

Au Professeur Shirley Tilghman de l'Université de Princeton, New Jersey, **Etats-Unis**, pour ses travaux sur la génétique.

Au Professeur Ana María López-Colomé de l'Université Nationale Autonome de Mexico, **Mexique**, pour ses travaux sur la neuroscience et la biochimie.

Le 11 septembre 2001, Gédéon et Jules Naudet, deux documentaristes français, ont pu suivre les pompiers dans le World Trade Center en feu. Leur film, tourné au plus près du drame, est diffusé le 10 mars sur CBS

Deux caméras dans le chaos des Twin Towers

NEW YORK

de notre correspondant

Ils sont les seuls à avoir filmé le premier avion s'écrasant le 11 septembre 2001 sur le World Trade Center. Ils sont les seuls à être entrés caméra à la main dans l'une des tours en feu et à garder trace du combat désespéré des pompiers. Plus de soixante-dix « fire-fighters » présents sur la pellicule ne sont jamais revenus. Ce sont deux Français, deux frères, Jules, 28 ans, et Gédéon Naudet, 31 ans, persuadés tous les deux, pendant plusieurs heures le 11 septembre, que l'autre est mort. Ils sont les témoins de la bravoure des héros de New York. Lorsque la deuxième tour s'écroule à 10 h 29, le commandant en chef des pompiers sur place, Joseph Pfeifer, se couche sur Jules pour le protéger. Six mois plus tard, leur documentaire de deux heures, baptisé *9/11*, sera diffusé dimanche 10 mars en début de soirée sur la chaîne de télévision CBS. Un document historique, une histoire de courage, de fraternité, d'humanité – et de chance.

« Ce film, nous l'avons fait à trois, avec notre meilleur ami, James Hanlon. Il est pompier, on le connaît depuis des années. On a travaillé ensemble sur un autre projet dont il était le narrateur », explique Gédéon. Un film sur la boxe dans le Spanish Harlem, *Hope, Gloves and Redemption* (l'espoir, les gants et la rédemption). Il a obtenu un prix au Festival du film indépendant de New York.

« A force d'entendre James raconter sa vie de pompier, cette confrérie,

cette amitié fabuleuse entre ces mecs qui allaient au feu ensemble, on a eu envie d'en faire un documentaire. Sans trop y croire, nous demandons l'autorisation et nous l'obtenons. Nous pouvons suivre pendant neuf mois, nuit et jour, la période de probation d'un débutant – un "probie" dans leur jargon – Tony Benetatos, 21 ans, du Bronx. Nous sommes arrivés en mai, cela n'était pas facile. Il a fallu plus d'un mois pour que certains nous adressent la parole. Ils n'avaient pas envie de montrer la vie privée de la "firehouse" (caserne). Les femmes, les mères n'y entrent pas », ajoute Gédéon.

Dans cette caserne, l'une des

« Sur le côté droit, deux personnes brûlent au sol, apparemment encore en vie, elles bougent et hurlent. Je ne tourne pas la caméra pour les filmer. Une autocensure presque inconsciente. Personne n'a envie de voir cela »

plus vieilles de New York, il y a trois compagnies : « Engine » 7, « Ladder » 1, fondé en 1772, et « Battalion » 1. « Battalion », c'est la voiture du chef, il dirige les pompiers au sud de Manhattan. « Engine » est le camion qui transporte l'eau, et « Ladder » la grande échelle.

« Pendant un mois, nous y allions sans caméra pour qu'ils s'habituent à nous. Après, on filmait seulement

Tony. On ne dirigeait pas trop l'objectif vers les autres. On restait dans notre coin, discrets. On faisait la cuisine de temps en temps », souligne Gédéon. « Je remercie ma grand-mère de m'avoir appris à faire des crêpes. On a compris qu'ils nous acceptaient quand ils ont commencé au mois d'août à se moquer de nous, à nous considérer comme des "probies", à nous faire des coups », ajoute Jules.

« Le 11 septembre, la garde se termine à 9 heures du matin. Il est environ 8 h 30, on reçoit un appel : odeurs de gaz au coin de Church et Lispenard. Gédéon est dans le "Engine", c'est là où se trouve le

"probie". Moi [Jules], je suis toujours avec le chef, pour avoir un autre point de vue. L'appel, la cloche, un peu hagard je monte dans le camion. On n'avait pas beaucoup dormi, il y avait eu d'autres alertes, rien de sérieux. Je rentre dans la voiture. » A ce moment-là, Tony vient voir Gédéon et lui annonce qu'il a été relevé plus tôt ce matin. « Je reste avec toi, j'attends Jules », lui répond Gédéon.



L'effondrement de la tour 2, filmé par Gédéon Naudet. Les deux frères tournaient depuis cinq mois un documentaire sur les pompiers de New York. Ils ont été autorisés à les suivre jusque dans les tours.

« C'est la routine, se souvient Jules. Le chef Pfeifer vérifiait une bouche d'égout et je filmais. Les images n'étaient pas extraordinaires. Mais je venais de prendre la caméra, deux semaines avant. C'était l'entraînement. Gédéon m'avait dit : "Dès que tu sors, filmes. On parlera le soir des erreurs de cadrages et de la technique." J'ai la caméra calée contre l'abdomen. J'entends ce bruit énorme comme un train qui arrive sur nous. Je lève les yeux, entre deux immeubles, je vois passer un avion et clairement sur le fuselage "American Airlines". Il est très gros et très bas. Instinctivement, je le suis avec la caméra. Je le vois percuter la tour, mais je ne réalise pas, il n'y a pas de son.

« Puis le bruit de l'explosion nous parvient. Une vision, un mirage, la tour est en feu. Le chef retourne dans la voiture, je me précipite pour prendre ma place habituelle à l'arrière et je filme sans m'arrêter. Sur le chemin, "chief" Pfeifer comprend tout de suite, et passe le message à la radio : "C'est une attaque directe. L'avion visait la tour". On arrive sur place trois minutes après. Je me souviens avoir demandé : "Chef, est-ce que je peux entrer avec vous dans l'immeuble ?" Il me répond "Oui, mais tu ne me quittes pas."

« Il s'agit de la tour nord, la numéro 1. Nous sommes parmi les premiers à arriver. Nous entrons par l'entrée principale. Toutes les fenêtres sont brisées. La porte coulissante n'existe plus. Sur le côté droit, deux personnes brûlent au sol, apparemment encore en vie, elles bougent et hurlent. Je ne tourne pas la caméra

« Dans le centre de commandement, il y a de la tension, mais pas de peur. Les pompiers ont l'habitude des feux dans les gratte-ciel. Le calme semble un peu surréaliste »

pour les filmer. Une autocensure presque inconsciente. Personne n'a envie de voir cela. J'entends un extincteur, par la suite je saurais qu'un pompier a sauvé une femme. Le kérosène est tombé dans la cage d'escalier. En arrivant en bas, il a créé une boule de feu. Elle a détruit le "lobby" et propulsé des gens à travers les fenêtres. Les panneaux géants de marbre sont par terre et fument. On tourne à gauche vers le "Fire command post", là où sont regroupées les alarmes de l'immeuble. »

« Chief Pfeifer est le premier gradé sur place, il prend la direction des opérations. Il connaît parfaitement l'immeuble. En trois mois, nous sommes déjà venus une vingtaine de fois dans les tours. Rien d'extraordinaire. Un ascenseur bloqué, une fuite. Lors de l'attentat à la bombe en 1993 au même endroit, Battalion 1 avait organisé les secours. Les

unités arrivent les unes après les autres. Le rituel est toujours le même. Le responsable va parler avec le chef Pfeifer. Il combinait une "Ladder company" et une "Engine company". L'escalier de montée, c'était le B et celui de l'évacuation le C. Certains portaient attaquer le feu et d'autres aider les gens à sortir. Les 98 ascenseurs étaient hors service », explique Jules. On le sait aujourd'hui, toutes les personnes se trouvant en dessous des étages en feu, à de très rares exceptions, ont été évacuées.

« Je reste tout le temps à 5 mètres du chef », reprend Jules. « Il voit passer son frère, officier de "Engine" 33, ils se disent deux mots. Ce seront les derniers. Dans le centre de commandement, il y a de la tension, mais pas de peur et encore moins de panique. Ils sont confiants. Cela va être un incendie dur, long, mais ils gagneront. Les pompiers ont l'habitude des feux dans les gratte-ciel. Ils ont été formés et préparés à cela. Le calme semble un peu surréaliste.

« Toutes les trente secondes, on entend comme une explosion, tout le monde sursaute à chaque fois. Il s'agit du bruit d'un corps tombant au pied de la tour. Comme toutes les fenêtres sont brisées, le son résonne. Je ne l'oublierai jamais. Après la deuxième attaque, l'équipe de commandement se scinde entre les deux tours en feu. La priorité est d'évacuer tout le monde. Le chef des pompiers de New York, le "commissionner", arrive ainsi que le pasteur, le "chaplain" (aumônier), Mychal Judge.

Les photographies de Joel Meyerowitz à la Grande Arche

L'Arche de la Défense accueillera, à partir du 14 mars, des photos que l'Américain Joel Meyerowitz a prises après le 11 septembre, sur le site des Twin Towers. Né en 1938, coloriste de réputation internationale mais un peu oublié, Meyerowitz propose des images qui séduisent par leur précision et par leurs compositions harmonieuses. Sa venue en France intrigue d'autant plus qu'il a été le « seul photographe ayant eu libre accès à Ground Zero ». Cette liberté d'action est liée à une commande placée sous le patronage du département d'Etat américain. Le 27 février, le secrétaire d'Etat Colin Powell a déclaré : « Nous envoyons ces photos qui donnent le frisson à travers le monde comme un souvenir et un rappel. Un souvenir pour ceux qui ont péri. Un rappel de notre engagement à poursuivre les terroristes où qu'ils se cachent. » L'exposition mettra en valeur « la dure mission de sauvetage, de récupération, de démolition et de fouilles des secouristes » et « le courage des New-Yorkais ». Le choix du toit de la Grande Arche – à 110 m de haut dans un quartier d'affaires – constitue « une symbolique très forte ».

« Images de Ground Zero », de Joel Meyerowitz. Toit de la Grande Arche, Paris - la Défense (92). RER La Défense. Tél. : 01-49-07-27-57. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. 7 € et 5,50 €. Du 14 mars au 31 juillet.

Jour de cauchemar pour Jules et Gédéon Naudet

NEW YORK

de notre correspondant

A ceux qui ont trop vu les images des avions s'écrasant le 11 septembre 2001 sur les tours du World Trade Center, la chaîne de télévision américaine CBS propose un remède radical. Six mois après les attentats qui ont fait près de trois mille morts à Manhattan, elle diffusera le dimanche 10 mars, en début de soirée, un film inédit de deux heures réalisé à partir des 180 heures d'images filmées par Jules et Gédéon Naudet et James Hanlon. Une plongée poignante, jamais sordide ou indécente, dans l'univers cauchemardesque de ce matin-là à New York, au côté, à la place même, de pompiers qui tentent de sauver ce qui peut l'être et qui, pour beaucoup, y laisseront leur vie.

Le film est présenté par l'acteur Robert De Niro. L'histoire, avec en filigrane les premières armes, les émotions, la naïveté et la sincérité d'un jeune pompier de 21 ans, est décrite par James Hanlon, lui-même pompier. Jules et Gédéon Naudet expliquent aussi de temps à autre leur démarche, leurs choix. Mais les images se comprennent facilement et se vivent intensément.

L'entrée en matière est joyeuse. La vie de la caserne, l'ambiance, les plaisanteries, les repas. Presque l'ennui parfois au cours d'un été où il ne se passe rien. Et puis, le 11 septembre, la plongée au détour d'une rue et d'une image soudaine d'un avion s'écrasant sur une tour, dans



En début d'après-midi, les deux frères se retrouvent à la caserne. Chacun pensait l'autre mort dans l'effondrement des tours.

l'horreur. Le professionnalisme, le sang-froid des pompiers, l'incompréhension quand la situation leur échappe. Le sentiment d'être Jules Naudet, dont la caméra ne s'arrête jamais, de courir pour survivre à l'effondrement de la tour numéro 2, de chercher à tâtons une issue dans le noir et la poussière, de sursauter quand les corps tombent au pied des bâtiments en feu, et de se jeter en pleurs dans les bras de son frère après l'avoir cru mort.

DES RÉACTIONS POLÉMIQUES

Comme un leitmotiv, les uns et les autres affirment que rien ne sera plus comme avant, si ce n'est la fraternité des pompiers et le sentiment de sécurité que pendant des semaines Jules et Gédéon Naudet n'ont trouvé que dans la caserne ou en

creusant jusqu'à l'épuisement avec les autres – pour se pardonner d'être vivants.

La sortie du film, projeté en avant-première lundi 4 mars dans une version quasi définitive, n'a pas échappé aux polémiques. Certains lui reprochent le langage parfois très cru des pompiers. D'autres, sans l'avoir vu, le décrivent comme choquant. Un certain nombre de familles de victimes ont manifesté leurs préoccupations auprès de CBS. William Schmidt, le procureur du comté de Bergen, dans le New Jersey, où vivent beaucoup de proches de personnes disparues le 11 septembre, a envoyé au nom d'associations de familles de victimes une lettre mardi 5 mars à la chaîne demandant « le report de la diffusion du film d'au moins six mois ». Lundi,

sur Fox News, une chaîne sans doute vexée de s'être fait souffler cette exclusivité, le sénateur Jon Corzine du New Jersey s'est également fait l'écho d'inquiétudes de familles de victimes à propos d'images montrant des morts. Le porte-parole de CBS, Gil Schwartz a assuré « qu'il n'y a aucune image montrant une personne en train de mourir ou de souffrir ». Il a ajouté que d'autres familles ont au contraire encouragé CBS à diffuser rapidement le document pour rappeler ce qui s'est passé à New York le 11 septembre.

On ne voit pas de morts dans ce film, et pourtant plus de 70 pompiers présents sur la pellicule ne sont jamais revenus du World Trade Center. Chaque famille a été contactée par les auteurs pour autoriser la diffusion. Ils n'ont essuyé aucun refus. Les frères Naudet et James Hanlon ont offert à chacune une cassette avec les extraits montrant

les pompiers au travail dans la tour 1. 343 d'entre eux sont morts ce jour-là. Les droits du film sont et seront versés en totalité au United Firefighter Scholarship Fund, un fonds pour l'éducation des enfants des pompiers. Aucune chaîne étrangère n'a pour l'instant acheté le document et CBS a acquis la possibilité de le diffuser deux fois.

« Maintenant, pour nous, il va falloir sortir de cette histoire, conclut Jules Naudet. On se réveille tous les jours, et c'est encore et encore le 11 septembre. Cela ne sera pas terminé avant le dimanche 10 mars à 21 heures, juste avant la diffusion. »

E. L.

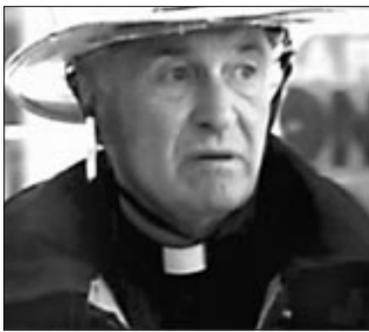
Pour effectuer des dons au fonds pour l'éducation des enfants des pompiers de New York : http://ufalocal94.org/ufa_funds/scholarship_fund/scholars_hip_fund.html/

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

04 78 37 46 30
4 mars au 4 avril 2002
Nina, c'est autre chose
Michel Vinaver
Gilles Chavassieux
5 rue Petit David 69002 Lyon
www.theatresateliers.com
Rens. publicité : ☎ 01.42.17.39.65



■ En haut à gauche : le chef Pfeifer observe le haut des tours, peu après l'impact du premier avion.
 ■ En bas à gauche : privés de lumière depuis la chute de la tour 2, les pompiers de la tour 1 sont éclairés par la caméra de Jules.
 ■ En haut à droite : la tour 1 s'effondre à son tour, provoquant la panique.
 ■ En bas à droite : le pasteur Mychal Judge, aumônier des pompiers, mort dans la tour 2.



« Environ 20 minutes plus tard, un petit miracle. Un ascenseur s'ouvre soudain au rez-de-chaussée, surpris par tout le monde. Une dizaine de personnes hébétées en sortent. Elles sont bloquées depuis l'attaque. Au fur et à mesure que le temps passe, l'inquiétude augmente pour les gars en haut. Ils ne vont pas tarder à se trouver au contact du feu.

« Et puis la tour numéro deux, la tour sud, s'écroule. Je suis dans l'entrée, je filme, on entend un bruit assourdissant qui se rapproche de nous. Juste à côté du centre de commandement, une ouverture mène dans le petit immeuble 6 du World Trade Center via des escalators. Nous avons juste le temps de courir, monter la moitié de l'escalator, et tout devient noir. Je m'accroupis dans les marches, je mets les mains sur ma nuque, l'immeuble s'écroule sur moi. Cela s'arrête subitement. Il y a de la poussière partout. J'allume la lampe sur ma caméra. Je descends, les chefs sont là. Personne ne sait que la tour d'à côté s'est effondrée. Le camion de communication des pompiers est détruit. Nous ne sommes plus en liaison avec le central et difficilement avec les équipes dans l'immeuble. Il est impossible de revenir dans le "lobby", le chemin est barré par des débris.

« Une minute après, le "chief" Pfeifer ordonne à toutes les unités d'évacuer l'immeuble. Il veut évaluer la situation, regrouper ses hommes et comprendre ce qui se passe. Il pense que l'immeuble s'est partiellement effondré. On trouve le corps sans vie du "chaplain" Judge. Après avoir longtemps cherché une issue, effec-

tué plusieurs allers-retours via des passerelles et fait des tentatives de communication, nous sortons de la tour et marchons vers le nord pour nous retrouver à West and Vesey Street, le point de ralliement à 100 mètres. Cinq, six minutes plus tard, la deuxième tour s'effondre. Tout le monde hurle "Run, run!" ("Courez, courez!"). Je me précipite

« Quand la tour nord s'effondre, je me jette dans un camion de pompiers. Les vitres explosent. En sortant, nous marchons sur 50 cm de gravats. Toutes les voitures aux alentours sont en feu. (...) Il n'y a plus rien. Le vide, le silence total, une ville morte »

vers l'ouest, vers la rivière. Je fais 30 mètres. Je me rends compte que je suis au milieu de la rue et me cache entre une camionnette et une voiture. Je pose la caméra, je ne l'arrête pas, de toute façon je ne l'avais jamais arrêtée. Je sens que quelqu'un se met sur moi. Par la suite, j'apprendrai que c'était le "chief" Pfeifer, pour me protéger. Tout s'arrête, la difficulté de respirer, la peur de l'asphyxie, aucun bruit. J'entends "Let's go", la voix du chef, je l'agrippe par la manche. Nous marchons au milieu de la rue sans rien voir. »

Pendant ce temps, Gédéon filme aussi sans s'arrêter. « Quand j'appréhends qu'un avion s'est écrasé sur le

World Trade Center, je quitte la caserne, prends la caméra et descends Church Street jusqu'aux tours. La terre entière se trouve sur mon chemin, toutes les couleurs, toutes les nationalités, toutes les langues et tous comme des statues qui regardent en l'air. Je filme quelqu'un en train de téléphoner, je monte la caméra et je prends le deuxième

né, en feu. J'aide à transporter un vieux monsieur en état de choc pendant une vingtaine de minutes et, pour la troisième fois, je remonte Church Street. Il n'y a plus rien. Le vide, le silence total, une ville morte. Je retourne à la caserne, il est 11 heures 15, Jules n'arrivera pas avant 13 heures, mais je ne le sais pas. Les pompiers commencent à revenir vers midi, tous ceux de la caserne sont rentrés, un miracle. La décision du "chief" Pfeifer d'évacuer les a sauvés », explique Gédéon.

Pendant ce temps-là, Jules fait le tour des survivants autour du World Trade Center et cherche Gédéon. « Je suis persuadé alors qu'il était dans la tour avec Engine 7 et le "probie". Pour moi, Gédéon ne s'en est pas sorti. Je reviens à la caserne. Et je tombe sur trois pompiers, je leur demande en pleurs des nouvelles de mon frère, ils me répondent qu'il est là... On tombe dans les bras l'un de l'autre. "Hier, tu avais un frère, aujourd'hui tu en as cinquante", me dit un pompier.

« Nous avons encore filmé pendant trois semaines, jour et nuit, avec le désir à la fois de témoigner et d'aider. On allait à "Ground Zero" généralement pour des périodes de sept heures. On filmait deux, trois heures et on creusait. Nous n'étions pas supposés être là, mais les pompiers voulaient nous laisser raconter leur histoire. Ils nous habillaient en pompiers, parfois nous cachions les caméras. De temps en temps, ils nous disaient : "Arrête de creuser, filme maintenant. »

Eric Leser

Un événement abondamment filmé et photographié

LE FILM documentaire de Jules et Gédéon Naudet vient s'ajouter à une somme astronomique d'images fixes ou animées prises, le 11 septembre à New York, par des amateurs comme des professionnels, autour du « Ground Zero » comme partout dans la ville. Mais le film 9/11, par sa durée, le fait qu'il soit le seul à montrer le premier impact dans la tour nord du World Trade Center et surtout le chaos à l'intérieur même d'un gratte-ciel, enfin en insérant l'attentat dans une narration large – le quotidien d'un pompier à Manhattan –, constitue vraiment un document à part.

Pour les images vidéo, le World Trade Center a été le premier attentat d'audience mondiale filmé en direct, dans une capitale de la communication, où CNN côtoie des chaînes thématiques, locales et nationales. Ainsi, le deuxième avion, qui a explosé contre la tour sud, a été filmé sous au moins six angles différents. La poignée de secondes débouchant sur l'impact du premier avion, filmées par Jules Naudet en contre-plongée depuis la chaussée, ont été commercialisées par l'agence photo Gamma, sous forme de film pour la télévision et d'images fixes (captures d'écran) pour la presse.

Deux courtes vidéos ont également été commercialisées. Un médecin new-yorkais, Mark Health, a filmé trois minutes hallucinantes autour des tours, enregistrant sa voix – « J'espère que je vais vivre » –, deman-

dant si « quelqu'un a besoin d'un médecin », retournant la caméra sur son visage en sang. Le cameraman Evan Fairbanks a enregistré, dans une contre-plongée vertigineuse, le second avion percutant la tour, avec, au premier plan, un cycliste qui, surpris par le bruit assourdissant, lève subitement la tête. Ce court film a été commercialisé par l'agence Magnum, qui en a également tiré une série d'images fixes.

Pour les photos, les grandes agences mondiales, télégraphiques et magazines, ont diffusé des milliers de clichés, pris par des centaines de professionnels et quelques amateurs. Quelques « pointures » du photojournalisme étaient présentes à New York. En premier chef, James Nachtwey (agence VII), grand photographe de guerre, dont une image d'un pompier sur fond d'apocalypse a fait la couverture du numéro de Paris-Match du 27 septembre. Cette photo la plus célèbre du « Ground Zero » a été acquise avec huit autres, le 15 novembre à Drouot, pour 500 000 francs par Jean-Marie Messier, patron de Vivendi – le produit de la vente et les images ont été offerts à une association de pompiers.

Entre les films et les photos, les premiers ont le plus marqué l'opinion, phénomène rare, ce confirme le film des frères Naudet. Ce document, écrit notre correspondant à New York, ne comporte aucune image de morts alors

même – c'est certainement une des forces du documentaire – que plus de soixante-dix firefighters présents dans la première partie vont perdre la vie. Cette mort à la fois présente et absente est à rapprocher d'un constat fait quelques

Ce document est au cœur d'un débat qui agite les familles des victimes comme les musées : faut-il témoigner tout de suite pour prolonger l'émotion ou laisser passer du temps pour analyser le drame ?

semaines après l'attentat : pour des raisons diverses, entre choix et propagande, censure et invisibilité, aucune image ou presque de cadavres n'a été montrée à la télévision ni publiée dans la presse. De la même façon, le « bruit des corps » écrasés au pied d'une tour, enregistré par Jules Naudet, renvoie aux photos et vidéos des désespérés se jetant dans le vide.

Michel Guerrin

Ce spécialiste des archives et de l'audiovisuel fut secrétaire d'Etat de François Mitterrand

Jean-Noël Jeanneney nommé président de la Bibliothèque nationale de France

JEAN-NOËL JEANNENEY a été nommé, mercredi 6 mars, président de l'Etablissement public de la Bibliothèque nationale de France (BNF) en conseil des ministres, sur proposition de la ministre de la culture, Catherine Tasca. Il succède à Jean-Pierre Angremy, atteint par la limite d'âge. Ce dernier avait été mis à la tête de la BNF, en 1997, alors que le pôle François-Mitterrand de Tolbiac achevait d'ouvrir. Le système informatique, inabouti, donnait immédiatement des signes de faiblesse, et une longue polémique, doublée de grèves, s'ensuivit.

Jean-Noël Jeanneney arrive aujourd'hui dans un établissement pacifié qui n'a pas encore entièrement achevé sa montée en puissance mais qui accueille désormais une masse considérable de chercheurs et de nouveaux lecteurs.

ISSU DU SÉRAIL RÉPUBLICAIN

Jean-Noël Jeanneney, né en 1942, est un enfant du sérail républicain : son grand-père, Jules, était président du Sénat, son père, Jean-Marcel, fut ministre du général de Gaulle et lui-même a été secrétaire d'Etat de François Mitterrand à deux reprises. Mais c'est d'abord un universitaire que ses curiosités professionnelles orientent vers le monde des archives et de l'audiovisuel. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire, Jean-

Noël Jeanneney a d'abord enseigné à l'université Paris-X - Nanterre, puis à l'Institut d'études politiques de Paris (1979). En même temps, il est membre du Haut Conseil de l'audiovisuel (1979-1982) et de la Commission supérieure des archives (1980-1988).

Après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, il va faire une belle carrière dans l'audiovisuel du service public : PDG de Radio France (1982-1986) et de RFI (1983-1986). Il préside avec un succès mitigé la mission de célébration du Bicentenaire de la République (1988-1989) et se retrouve secrétaire d'Etat au commerce extérieur dans le gouvernement d'Edith Cresson (1991-1992) puis secrétaire d'Etat à la communication dans celui de Pierre Bérégovoy (1992-1993).

Cette intense activité va ralentir sa production éditoriale marquée par l'édition du *Journal de Jules Jeanneney* (1972), la publication de *La Faillite du Cartel, 1924-1926* (1977), *Le Monde de Beuve-Méry, ou le Métier d'Alceste* (1979), *Georges Mandel, l'homme qu'on attendait* (1991). Il reprend ses travaux d'historien après le retour de la droite – *Une histoire des médias des origines à nos jours* (1996) – et réalise notamment pour la télévision des séries documentaires.

Emmanuel de Roux

Jean-Jacques Aillagon a été reconduit à la tête du Centre Pompidou

JEAN-JACQUES AILLAGON a été reconduit à la présidence du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, mercredi 6 mars en conseil des ministres, sur proposition de la ministre de la culture, Catherine Tasca. C'est, dans l'histoire du Centre, la première fois que son président se voit confier un troisième mandat. Cette exceptionnelle longévité lui aura permis de renouveler largement les équipes de direction. Jean-Jacques Aillagon aura également assumé l'essentiel des travaux de rénovation du bâtiment qui se sont achevés le 1^{er} janvier 2000. Il aura aussi refondu les statuts du Centre et entamé une politique systématique de grandes expositions et de dépôt des collections du Musée national d'art moderne (MNAM) dans des grands musées de province.

En revanche, son souhait d'ouvrir le Centre « hors les murs » n'a pas pu se concrétiser. Lille, qui avait manifesté sa volonté d'accueillir une antenne de Beaubourg, semble avoir renoncé à ce

projet. Des négociations seraient actuellement en cours avec d'autres villes. On parle de Nancy, de Metz ou de Montpellier.

Jean-Jacques Aillagon est né en 1946. Ce proche de Jacques Chirac, ancien professeur d'histoire, a fait une bonne partie de sa carrière dans l'administration culturelle de la Ville de Paris. Il a été successivement sous-directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (1976-1982), administrateur du Musée national d'art moderne (1982-1985), adjoint au directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris (1985-1988), directeur de l'Association de préfiguration de l'Ecole des beaux-arts de la Ville de Paris (1988-1993) et directeur de la Vidéothèque de Paris (1992-1993), puis directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris (1993-1996), avant d'être nommé à la tête du Centre Pompidou en 1996. Il a enfin présidé la mission pour la célébration de l'an 2000.

E. de R.

LES RENDEZ-VOUS CHOREGRAPHIQUES DE SCEAUX

CATHERINE BERBESSOU
 Dans le cadre de la résidence de production de la compagnie aux Gêmeaux
 "Fleur de cactus" - Création / 8 et 9 mars - 20h45 / 10 mars - 17h

DANIEL LARRIEU
 CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE TOURS
 "Cenizas" / 15 et 16 mars - 20h45

YVANN ALEXANDRE
 "Si demain s'arrêtait" - Création / 22 mars - 20h45
 "First time / Second time" - Première en IDF / 24 mars - 17h

RUSSELL MALIPHANT
 "Knot-Sheer" (Royaume-Uni) - Création / 29 mars - 20h45

JOSE MONTALVO
 CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE CRÉTEIL ET DU VAL DE MARNE
 "Babelle heureuse" (titre provisoire) / 4, 5 et 6 avril - 20h45

JOËLLE BOUVIER
 CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL D'ANGERS
 "L'oiseau-loup" - Chorégraphie jeune public pour 6 danseurs
 Séance tout public 7 avril - 17h

LES GEMEAUX/SCEAUX/SCENE NATIONALE/01 46 61 36 67

PIERRE GEORGES

De la naïveté

DE LA RECONNAISSANCE de la naïveté dans l'exercice du pouvoir et du danger qu'il y a à le dire. Allez, en route, vous me ferez cent lignes !

Beau sujet de philosophie politique. Donc l'autre soir, sur TF1, Lionel Jospin se livrait à un exercice sympathique mais éminemment dangereux, le parler vrai. Interrogé sur l'échec de son gouvernement dans la lutte contre l'insécurité, le candidat-premier ministre avait déclaré : « J'ai péché un peu par naïveté. Je me suis dit peut-être pendant un certain temps : "si on fait reculer le chômage, on va faire reculer l'insécurité." On a fait reculer le chômage - il y a 920 000 chômeurs de moins -, mais ça n'a pas eu un effet direct sur l'insécurité »

Pécher par naïveté. Bigre. C'était prendre l'antenne télévisuelle pour une sorte de confessionnal. Cela parlait, sans aucun doute, d'un exquis sentiment, la reconnaissance publique, et donc déjà à moitié pardonnée, d'une demi-faute. Et l'affirmation tout aussi publique d'un vrai succès, car au passage le pénitent ne se privait pas de souligner qu'à défaut de l'insécurité il avait fait reculer le chômage. Bref, c'était là un aveu d'échec à la fois sympathique, un peu inhabituel et dangereux.

La politique étant ce qu'elle est, cruelle, le premier ministre, qu'il ait convaincu ou non, sur le sujet, de sa bonne foi et de sa repentance, ne pouvait guère espérer que l'adversité sorte ses mouchoirs, émue par tant de sincérité et l'absolve en ces termes : « Allez et, (osons ici un atroce néologisme), ne naïvez plus ! »

« J'ai péché un peu par naïveté. » Vous parlez d'une aubaine pour des oreilles ennemies. La phrase tombait comme pain

béni. Après l'avoir humé, savouré, retourné en tous sens, car l'aveu de naïveté est denrée rare sur le marché politique, l'adversaire en fit un festin. Surtout n'en pas perdre une miette. Dans un premier temps, les seconds couteaux dissertèrent à l'infini sur cet aveu les confortant dans leur pilonnage d'une gauche à leurs yeux décidément jobarde, angélique et, oui, aveuglément « naïve » dans son approche de l'insécurité.

Puis le chef lui-même inscrivit cette phrase à son menu du jour, mercredi à Strasbourg. Et en une phrase lapidaire, sans aucun doute mitonnée soigneusement, il régla son affaire au pénitent : « La naïveté n'est pas une excuse, fit savoir Jacques Chirac. « En l'occurrence c'est une faute ».

Diable ! D'un coup, d'un seul, la campagne venait de se réveiller, quelque peu, au son du canon. Et le sortant, qui, depuis quelques jours semblait un peu en perte d'inspiration et de vites, signait là la reprise des hostilités sur le terrain qu'il avait lui-même choisi, celui de l'impensable, véhément, et dangereux aussi, terrain de l'insécurité.

En tout cas n'en doutons pas, ou alors la guerre électorale n'est plus la guerre, cette phrase chiraquienne va entraîner une réplique, dès ce soir peut-être à Lille, où Lionel Jospin tient meeting. On ne sait quelle elle sera, mais on l'imagine féroce et rien moins que naïve. On imagine assez qu'à l'Atelier, nom, surnom plutôt, du QG de campagne jospinien, on polit déjà l'acier et la lame.

Restera à peser, sur l'électorat, l'effet de cette bataille furieuse. Qu'est-ce qui paiera, ou se paiera, le plus dans cette étrange guerre des répliques entre faux Naïfs et faux Vertueux ?

Les « Prusscos » de Silésie tchèque redécouvrent leurs racines allemandes

HLUCIN
(République tchèque)
de notre envoyé spécial

Dans la cave de sa petite maison, Udo Wanderburg conserve la mémoire de vingt générations d'habitants de sa contrée, condamnée à la disparition. Historien amateur, cet ancien ouvrier à la retraite a rassemblé pendant quarante ans des dizaines de chroniques paroissiales ou communales, des documents administratifs ou des photographies anciennes. Regardant une carte allemande du « Hlutschin Ländchen » (la région de Hlucin), il s'interroge encore : « Pourquoi les Tchèques tenaient tellement en 1920 aux villages de Sudice et Trebom, situés dans une saillie en territoire aujourd'hui polonais, si, en 1945, ils en ont expulsé toute la population d'origine ? »

En quelques mots, il a saisi l'histoire mouvementée et tragique de ce bout de Silésie. « Notre maison nous a été confisquée à la fin de la guerre et nous devions être expulsés lorsque le transfert des Allemands de Hlucin fut suspendu in extremis, se souvient M. Wanderburg, alors âgé de neuf ans. Nous sommes restés, mais on ne nous a pas rendu nos biens. » Comme leurs 3 millions de compatriotes des Sudètes, les « Allemands » du district de Hlucin, au nord-est de la République tchèque, auraient dû être expulsés à la fin de la seconde guerre mondiale. Des centaines de familles furent embarquées dans des wagons à bestiaux, direction l'Allemagne. D'autres, privées de leurs biens, choisirent « volontairement » l'exil, avant que les autorités tchécoslovaques ne se ravissent. En 1947, elles décidèrent qu'ils seraient rééduqués. « La propagande irrédentiste a effacé chez le peuple de Hlucin la conscience de son appartenance à la nation tchèque. C'est pourquoi nous lui donnons la possibilité de réveiller en lui son identité nationale », estimait récemment le Parlement de Prague. Certains s'étaient souvenus que ce territoire silésien de 320 km² était en fait essentiellement peuplé de Moraves germani-



Manifestation de Silésiens à Francfort en juillet 1954.

sés. Annexé par la Prusse de Frédéric le Grand en 1742, le « Hlutschin Ländchen » fut rétrogradé en 1920 à la Tchécoslovaquie naissante, en application du traité de Versailles. Les accords de Munich en septembre 1938 le firent passer sous la coupe du III^e Reich jusqu'à l'arrivée des Soviétiques en mai 1945. Après quarante ans de communisme et de « re-tchéquisation », les Prajzaci (Prusscos), comme on les appelle, redécouvrent depuis la « révolution de velours » leurs racines, leur langue et... le passeport allemand.

Ce document auquel a droit toute personne dont les aïeux n'ont pas renoncé à la citoyenneté allemande avant 1953 est un sésame pour travailler en Allemagne, en Autriche ou aux Pays-Bas. Plusieurs milliers des 65 000 habitants de cette région frappée par le chômage (15 %) en profitent. « Ce n'est pas l'intérêt pour le passé qui pousse mes élèves à apprendre l'alle-



mand, confie sans illusion Herman Borsutzky, président du Club des amis de l'Allemagne de Stepankovice, un bourg de 3 400 âmes, à 15 km de Hlucin. La perspective de gagner des euros, alors qu'il n'y pas de travail ici, est la principale motivation. » Retraité, il enseigne l'allemand chaque année à plus d'une vingtaine d'adultes.

« Les générations nées sous le communisme ne connaissent pas la langue de leurs parents ou grands-parents : il était interdit de parler allemand en public et pas question de l'apprendre à l'école. Il y avait la peur de la répression. Mes parents parlaient allemand entre eux quand ils ne voulaient pas que nous comprenions », se souvient Oskar Snehota, un entrepreneur de 48 ans.

L'éradication de la « germanité » des autochtones a été violente. « Nous portions un grand "N" (pour Nemeč, Allemand en tchèque, NDLR) sur nos habits, les rations alimentaires étaient la moitié de celles des Tchèques, les mamans allemandes ne recevaient pas de tickets pour des bonbons pour les enfants, les adolescents comme moi étaient interdits d'études et devaient travailler manuellement, se souvient des premières années d'après-guerre Horst Kostritz. Je n'ai jamais pu revoir mon père, libéré en 1949 de captivité en Russie, dix ans après avoir été enrôlé dans la Wehrmacht. Les autorités tchécoslovaques ne l'ont pas autorisé à revenir vivre auprès de sa famille, elles ont seulement permis à ma mère de le rejoindre en 1955 près de Hanovre, où il s'était installé. » Douze ans après la chute du communisme, ces souvenirs laissent un goût amer. Un geste, des regrets, des excuses, une indemnisation symbolique de la part de l'État tchèque ? « La plupart d'entre nous n'exigent pas de réparations, reconnaît M. Kostritz. Mais la reconnaissance par les autorités tchèques de leur part de responsabilité dans nos souffrances serait la bienvenue. »

Martin Plichta

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Victor Hugo vu de Moscou

ÉCRIVAIN DÉMOCRATE, poète tribun, poète soldat, ardent patriote, humaniste militant, ami des humbles, des opprimés, adversaire farouche des guerres injustes, propagandiste de la paix et de l'unité entre les peuples : tels sont les éléments essentiels du portrait qu'ont fait de Victor Hugo les journaux de Moscou. Ce n'est pas en vain que la commémoration de Hugo en URSS ait été spécialement recommandée par le Comité

mondial de la paix. Il s'agissait beaucoup moins de rendre hommage au poète et au romancier comme tel, de rappeler son œuvre littéraire et son action politique au XIX^e siècle, que d'exploiter le génie de Hugo dans la grande bataille actuelle qui oppose l'Est et l'Ouest. L'auteur des *Châtiments* et des *Misérables* a été mobilisé pour la guerre froide « sur le front idéologique ». Dans les *Izvestia*, Y. Daniline décrit le 150^e anni-

versaire comme « la fête nationale du camp progressiste et démocratique de la France qui mène la lutte contre l'américanisation forcée du pays ». Et Daniline conclut : « L'œuvre de Victor Hugo est capable aujourd'hui encore d'armer le peuple français contre ses dirigeants, agents de l'impérialisme anglo-américain ».

André Pierre
(8 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



<http://interactif.lemonde.fr/interview/>

■ **Nouvelles technologies.** Chaque mardi, un acteur d'Internet répond aux questions du Monde interactif.
■ **Le Monde sur tous les supports.** Téléchargez le quotidien sur votre livre électronique CyBook ou sur votre assistant personnel. Rubrique *Éditions nomades*.
■ **Suppléments.** Les suppléments réguliers du Monde sont disponibles le jour de leur parution en « une » du site.

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 20
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms 03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « L'Amérique guerrière ».

■ Tirage du Monde daté jeudi 7 mars 2002 : 508 500 exemplaires. Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Styles ».

1-3

Chaque week-end, retrouvez « le grand dossier » du Monde

Cette semaine :

La France dans tous ses états

8 pages à explorer et à conserver
samedi 9 mars dans *Le Monde* daté dimanche 10 - lundi 11 mars

DOSSIER

Le Salon du livre de Paris invite l'Italie : Gianni Celati, Giuseppe Montesano, ...
pages II et III

LITTÉRATURE

Marcelin Pleynet, Marcel Cohen, Ludovic Janvier, Sabine Macher...
page IV

ESSAIS

Le trotskisme suscite une profusion d'essais, voyages souvent hâtifs dans une galaxie complexe
page V



GILLES DELEUZE

page VI

HISTOIRE

Le Moyen Age à l'honneur avec Bernard Guenée, Georges Duby...
page VII



m'enveloppa totalement ; après quelques pas, je n'étais plus en mesure de distinguer la silhouette du véhicule. [...] J'avais perdu tous mes repères spatiaux. C'est alors que se produisit un miracle. Une femme passa à bicyclette à côté de moi en me frôlant et en éclairant la route. [...] Une fois à Monticelli, hameau de la commune de Mesola où vivait la famille de mon épouse, je confiai à sa grand-mère cette petite aventure gothique : le brouillard, ma terreur, la femme à bicyclette. A ma grande surprise, elle ne fut pas le moins du monde étonnée. Elle me dit que le brouillard est une sorte d'aimant, qu'il définit une espèce de non-lieu et, surtout, un non-temps », capable de retenir des images du passé. « Dans la culture d'où

Philippe-Jean Catinchi

je viens, commente Fois, il n'est pas rare de se nourrir de mystères. Mais je n'étais pas préparé à ce genre de phénomène. Et le concept du brouillard comme catalyseur de la mémoire me parut à la fois fascinant et inquiétant. C'est ainsi que j'ai écrit Gap ». Gap, où la mémoire ne fonctionne plus, puisque la conscience du passé est nécessaire à la juste transmission.

Certes le monde de Fois se joue de la vanité de l'homme à agir sur le monde. Tels des nids d'insectes à la surface de la planète, les villes s'agitent et bruisent ; mais géologue et historien interrogent les strates du sous-sol et y lisent le destin du lieu, hermétique au savoir de la tradition (*Su Connottu*), illusoire quand il n'indique pas, en écoutant les vents, les seules bribes d'avenir qui soient fiables. Car il y a aussi du météorologue chez Fois. Savant méthodique, il relève les mesures et synthétise ce que l'air et le sol lui dictent ; mais l'écrivain est engagé aussi, et s'il ne se fait aucune illusion sur la raison des hommes, il enrage devant tant de démissions de la conscience, de falsifications de la mémoire. Aussi *Nulla* comme *Gap*, qui parurent du reste presque simultanément aussi en Italie (tous deux chez Frassinelli), sont des mises en garde politiques. Certes *Nulla* est explicitement placé sous le patronage littéraire du poète américain Edgar Lee Masters, dont la *Spoon River Anthology* (1915, Phébus 2000) collationnait les épitaphes imaginaires composées à la

première personne par des gens du Middle West, mais les suicidés de *Nulla* ne doivent rien à quelque sagesse antique (du reste aucune des citations retenues pour les quinze épigraphes, qui dessinent les contours d'une géographie personnelle de Fois, ne renvoie à une lecture philosophique). Tous cèdent à une pulsion de fuite, sans renoncement serein. Et Fois leur dresse une stèle comme on placarde une déclaration de guerre. Guerre à l'indifférence et à toutes les démissions.

S'il signe scénarios et dialogues d'une série hebdomadaire de Canale 5, *Distretto di polizia*, qui en est à sa troisième saison (Fois passe encore pour un auteur de polars!) et compose le livret de l'opéra *Tanit*, de Fabrizio Festa, d'après le roman d'Evangelisti - l'œuvre fut créée à Rimini en 2001 -, il donne un billet chaque dimanche à *L'Unità*, où il commente sans retenue la scène politique italienne, pastichant des tirades célèbres du théâtre universel, Shakespeare et Pirandello, Goldoni et Molière (le 3 mars, l'humour se calqua sur celle d'Harpagon), et travaille au scénario du deuxième film de Ferdinando Vicentini, consacré à la mort mystérieuse d'un journaliste italien tué en Somalie. Fois sur les traces du Francesco Rosi de *L'Affaire Mattei*? Rien n'étonne de ce lutin bien moins sombre que ses livres, qui s'extasie devant les trésors de la médiévale Bologne, sa ville d'adoption, cite Duby avec effusion, voit l'art du XX^e dans les statues de métal du XIV^e siècle, s'amuse de la taille flatteuse des fusils sardes de l'époque moderne et recommande les meilleurs mascarpones. Si, comme il se plaît à le répéter, « le paysage est un symptôme de l'œil qui regarde », Marcello Fois peut plaisanter de son strabisme : bifront lui aussi, il scrute le passé pour mieux conjurer l'avenir. *Hic et nunc*.

NULLA
Une espèce de Spoon River
de Marcello Fois.
Traduit de l'italien
par Dominique Vittoz,
Fayard, 144 p., 15 €.

GAP
de Marcello Fois.
Traduit de l'italien
par Nathalie Bauer,
Seuil, 160 p., 15 €.

Foi de Fois !

Ecoutez. *Gap* ou *Nulla*, les récits de Marcello Fois bruissent de voix. Humaines, singulières, captivantes, quand bien même elles ne se soucient pas d'être harmonieuses, seules ou en formation chorale. Des voix comme des éclats, des visions fugitives arrachées à une terre où le végétal comme le minéral sont les seuls gages de pérennité. *Nulla* est ainsi moins un lieu qu'une idée de lieu. Un bourg sard - Nùoro sans doute, cette ville de l'intérieur dont Marcello Fois, qui y naquit il y a presque quarante-deux ans, a fait le cœur d'une étrange comédie humaine, où les crimes sont autant d'hypothèses, énigmes pour agacer l'esprit et dévoiler la nature de l'homme, plutôt que des mystères voués à l'inquisition policière. Un terrain pour entomologiste, pas un espace pour justicier. A *Nulla* donc, nulle issue. Point de fuite : le suicide. Et ce sont ces morts, candidats à l'impossible évasion, ou ceux qui les découvrent, les justifient ou les accusent qui parlent. Monologues brisés comme ces vies tronquées, tombées au champ déshonorant du mutisme et de la bonne conscience d'une humanité écœurante à force de veulerie ou d'hypocrisie.

Ils sont quinze. Comme une macabre équipe qui s'applique à l'essai et à sa nécessaire transformation. Jeunes, pour la plupart. Victimes, toujours, même lorsqu'ils tuent avant de se supprimer. C'est le lieu qui veut ça. Bifront, tel Janus, *Nulla* est

Non-lieu, non-temps aussi, les récits de l'écrivain sard s'entendent comme des interpellations politiques. Urgentes

« passé et présent », « sans futur » ; « juste au centre du néant » ; mais il n'y a pas d'autre lieu (« Je ne savais pas où aller », explique un fan de Senna, héros calciné en pleine jeunesse qui dément la rumeur du phénix : « En somme un endroit en vaut un autre et j'aurais de toute façon été un raté. Même sur le continent. Même sur le meilleur endroit de la terre. »). Chacun est isolé, naufragé, « mille fois seul ». Des hommes-îles à l'horizon clos, circonscrit. Fini.

« A *Nulla* les rues changent de direction le temps de prendre sa respiration. Et n'emmènent nulle part. La circulation se fait magma bouillonnant. » Comme le chaos primitif d'un dieu « peut-être antérieur à Dieu lui-même » - « un Dieu qui n'écoute pas ». Voit-il seulement la foi du chœur muet qui incarne la cité, face aux réprouvés, éliminés pour n'avoir pu s'accommoder des confortables certitudes de ceux qui réagissent plutôt qu'ils ne pensent ?

L'opacité s'épaissit dans le brouillard qui baigne *Gap*. Une brume grasse, compacte, obstinée, qui efface les repères, égare, et consomme la perte. Avare de salut miraculeux. Les jeunes résistants

abattus par une patrouille en 1945 ne peuvent rien pour les jeunes fêtards qui meurent (pareillement ?) dans le même fossé, cinquante ans plus tard, moins victimes de la route que de leur insondable vacuité. A peine Ersilia, Salvatore-Carmelo, Tunin, Sonia, Rossella et Gino pourront-ils se parler, s'enquérir de leurs identités, avant d'être ensemble engloutis dans l'humide linceul cotonneux. La rupture est consommée. Et l'abréviation qui désignait les *gruppi di azione partigiana*, groupuscules dont les actions de guérilla urbaine accélérèrent la chute du fascisme, avant que Feltrinelli ne reprenne le terme *gappisti* en 1970, ne s'entend plus que comme un anglicisme qui enregistre le décalage entre deux réalités, l'écart qui fait rupture et brouille le jeu de la transmission, compromettant l'indispensable relais de la mémoire.

Les lecteurs de Marcello Fois savent que l'écrivain sard s'est fait l'annaliste de son siècle, campant, des aventures de l'avocat Bustianu à la fin du XIX^e aux sanglants égarements des dernières décennies, la fresque lucide jusqu'à la cruauté de la Sardaigne contemporaine. Et si jamais encore Fois n'avait si crûment dévoilé la logique « braudélienne » de son œuvre, jouant sur la longue durée, croisant les perspectives et télescopant les indices pour mieux établir les constats, ils ne seraient guère surpris par ces envolées polyphoniques où l'âpreté des lamentos anciens tranche sur la futilité des romances d'aujourd'hui. Ils pourront s'étonner de ce que *Gap* échappe au territoire îlien où *Nulla* s'inscrit aussi, en marge des six tétra-logies prévues autour de Nùoro. Pourtant l'implication personnelle est là, aussi intime entre la terre

natale montagnaise et accidentée, et une plaine continentale étale telle « une mer silencieuse et douce, comme de l'huile verte ».

Dans un texte splendide que l'édition française n'a pas conservé, Fois livre l'origine de ce récit fiévreux. « Un soir de mai, il y a quelques années, je quittais Bologne pour rejoindre Ferrare en compagnie de ma femme. Sur l'autoroute, le brouillard nous surprit comme un seau de peinture blanche sur le pare-brise. Je voulus m'arrêter. [...] Quand je sortis de l'habitable, le brouillard

LE NOUVEAU BRÉVIAIRE DE LA HAINE

« Cet avocat pénaliste réputé a traqué dans les médias les nouvelles formes de l'antisémitisme. »

Alain Chouffan, *Le Nouvel Observateur*

« Goldnadel... polémiste à la plume féroce dont l'ambition n'est visiblement pas de plaire à tout le monde. »

Rémi Kauffer, *Le Figaro Magazine*

« Est-il besoin de dire qu'il s'agit d'un livre important ? »

Patrick Devedjian, *Le Figaro*

« Un livre d'un immense mérite. »

Alexandre Adler, *Tribune Juive*



Gilles-William
GOLDNADEL
Ramsay

